

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 9 SEPTEMBRE 2014

VOLUME 228

**ROSA FANIZZI et DANIELLE BERGERON**  
**Sténographes officielles**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,  
Me EDITH FARAH ELASSAL

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois  
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la  
construction du Québec  
Me CHRISTINA CHABOT pour le Directeur général des  
élections du Québec  
Me MARIE COSSETTE pour Hydro-Québec  
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec  
Me ROXANE GALARNEAU et  
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs  
de routes et grands travaux du Québec  
Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites  
criminelles et pénales

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
ANDRÉ CAILLÉ	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	7
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE	165
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY	174
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE	180
GEORGES DICK	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	197
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY	263

---

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
CEIC-P-1992 : Lettre du 29 août 2014 du ministère du Conseil exécutif	128
186P-1993 : Télécopie du 9 juin 1997 d'André Caillé à Guy Chevrette et lettre du 9 juin 1997 de Marie-Josée Nadeau à Marc A. Bibeau	154
187P-1994 : Tableaux des contributions politiques provinciales effectuées par des employés de RSW et des personnes résidant aux mêmes adresses entre 1996 et 2011	239
187P-1995 : Données de Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Georges P. Dick aux partis politiques provinciaux	241

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)  
2 jour du mois de septembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5 (09:32:03)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin, Monsieur Caillé. Bon matin à tous. Est-  
8 ce que les avocats peuvent s'identifier, je vous  
9 prie?

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le  
12 Commissaire. Paul Crépeau pour la Commission.

13 Me EDITH FARAH ELASSAL :

14 Bonjour. Edith Farah Elassal pour la Commission.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

17 Me MÉLISSA CHARLES :

18 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la  
19 construction du Québec.

20 Me CHRISTINA CHABOT :

21 Bonjour. Christina Chabot pour le Directeur général  
22 des élections du Québec.

23 Me MARIE COSSETTE :

24 Bonjour. Marie Cossette pour Hydro-Québec.

25

1 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

2 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du  
3 Québec.

4 Me ROXANE GALARNEAU :

5 Bonjour. Roxane Galarneau pour l'Association des  
6 constructeurs de routes et grands travaux du  
7 Québec.

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du  
10 Québec.

11 Me PIERRE POULIN :

12 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites  
13 criminelles et pénales. Bonjour.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Bonjour.

16 LA GREFFIÈRE :

17 Si vous voulez vous lever debout pour être  
18 assermenté, s'il vous plaît.

19

20

21

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)  
2 jour du mois de septembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 ANDRÉ CAILLÉ, gestionnaire

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Merci. Alors, bon matin, Monsieur Caillé.

12 R. Bon matin à vous.

13 Q. **[2]** On va repasser... et je le dis pour Madame la  
14 Présidente, Monsieur le Commissaire. Le témoignage  
15 de monsieur Caillé sera relativement court. On  
16 n'abordera pas tous les sujets relatifs à Hydro-  
17 Québec, d'autres témoins le feront un peu plus tard  
18 lors de la présentation. Monsieur Caillé va  
19 témoigner sur des points beaucoup plus précis.  
20 Monsieur Caillé, une très courte présentation. Vous  
21 avez fait vos études, alors doctorat en physico-  
22 chimie de l'Université de Montréal en soixante-neuf  
23 (69)...

24 R. Oui.

25 Q. **[3]** ... et étude post-doctorale à l'Institut

1 national de la recherche de soixante-neuf (69) à  
2 soixante-quatorze (74).

3 R. Enfin, à l'Université de Sherbrooke et après à  
4 l'Institut national de la recherche scientifique.

5 Q. **[4]** O.K. Est-ce qu'on peut dire aussi que vous  
6 êtes... vous avez été le premier sous-ministre du  
7 nouveau ministère de l'Environnement du Québec qui  
8 a été créé en soixante-dix-huit (78) et vous avez  
9 occupé ce poste-là jusqu'en quatre-vingt-un (81)?

10 R. Oui.

11 Q. **[5]** Vous vous êtes occupé, entre autres, de la  
12 création du programme d'assainissement des eaux à  
13 ce moment-là.

14 R. Oui.

15 Q. **[6]** Exact. On vous amène maintenant à Gaz  
16 Métropolitain de mil neuf cent quatre-vingt-un  
17 (1981) à mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996).  
18 Oui?

19 R. Oui.

20 Q. **[7]** Et vous avez occupé la présidence de Gaz  
21 Métropolitain?

22 R. Oui, les neuf dernières années.

23 Q. **[8]** Alors, quatre-vingt-sept (87) à quatre-vingt-  
24 seize (96).

25 R. Exactement.



1 Q. **[9]** En quatre-vingt-seize (96), vous arrivez à  
2 Hydro-Québec, alors à titre de p.-d.g., président-  
3 directeur général d'Hydro-Québec, recruté par le...  
4 à l'époque, le bureau du Premier ministre.

5 R. Oui.

6 Q. **[10]** O.K. Et vous avez occupé cette fonction-là  
7 jusqu'en avril deux mille cinq (2005)?

8 R. Avril deux mille cinq (2005), oui.

9 Q. **[11]** Sous... à votre période d'Hydro-Québec - et  
10 c'est pour l'histoire, là - mais vous avez vécu les  
11 deux grands désastres, le déluge du Saguenay en  
12 juillet quatre-vingt-seize (96) et la crise du  
13 verglas en janvier quatre-vingt-dix-huit (98).

14 R. Oui.

15 Q. **[12]** O.K. Vous quittez Hydro-Québec, vous quittez  
16 plutôt la direction, le titre, d'Hydro-Québec en  
17 avril deux mille cinq (2005), remplacé par monsieur  
18 Thierry Vandal.

19 R. Oui.

20 Q. **[13]** Et vous avez occupé par la suite momentanément  
21 la présidence du conseil d'administration d'Hydro-  
22 Québec.

23 R. Quelques mois seulement, oui.

24 Q. **[14]** Quelques mois, jusqu'à la fin de deux mille  
25 cinq (2005) et ensuite vous quittez définitivement.

1 R. Jusqu'au mois de septembre, je crois, deux mille  
2 cinq (2005).

3 Q. **[15]** O.K. Est-ce que... Et rapidement, si vous me  
4 dites ce que vous avez fait depuis deux mille cinq  
5 (2005), vous êtes toujours actif dans les domaines  
6 des énergies au niveau mondial.

7 R. Je suis toujours actif dans le domaine de  
8 l'énergie...

9 Q. **[16]** Oui.

10 R. ... principalement à titre de consultant...

11 Q. **[17]** Oui.

12 R. ... à l'extérieur, c'est-à-dire à l'extérieur du  
13 Québec puis peut-être plus souvent à l'extérieur du  
14 Canada, en Afrique, principalement.

15 Q. **[18]** O.K. En Afrique.

16 R. Oui.

17 Q. **[19]** L'Office chérifien des phosphates, l'OCP.

18 R. L'OCP, ça, c'est un producteur de phosphore, comme  
19 son nom l'indique et puis je suis conseiller là  
20 parce que j'ai été... c'est la Banque mondiale qui  
21 m'a demandé d'être là parce qu'ils voulaient  
22 transformer une société d'état qui n'avait pas les  
23 résultats escomptés par son gouvernement et la  
24 banque...

25 Q. **[20]** O.K.

1 R. ... en une société commerciale rentable.

2 Q. **[21]** O.K. Alors... et vous êtes toujours actif,  
3 vous le dites, là, comme conseiller, consultant  
4 auprès de différents organismes dans le domaine de  
5 l'énergie.

6 R. Oui.

7 Q. **[22]** O.K. On vous ramène à Hydro-Québec.

8 R. Oui.

9 Q. **[23]** Alors, quatre-vingt-seize (96) à deux mille  
10 cinq (2005). Pouvez-vous nous expliquer peut-être  
11 le contexte commercial à Hydro... d'Hydro-Québec au  
12 moment où vous arrivez, un peu les raisons pour  
13 lesquelles on vous demande d'assurer la présidence  
14 d'Hydro-Québec?

15 R. Alors le territoire commercial d'Hydro-Québec à mon  
16 arrivée c'est le Québec mais Hydro-Québec exporte  
17 aux États-Unis, c'est vrai, mais vend son  
18 électricité à la frontière à des intermédiaires qui  
19 la revendent dans le marché américain ceci, avant  
20 donc la déréglementation du marché de l'électricité  
21 aux États-Unis. Le contexte général à Hydro-Québec,  
22 sa réputation, Hydro-Québec, est quelque peu  
23 malmenée notamment en commission parlementaire par  
24 les députés. Les coûts augmentent, les bénéfiques  
25 diminuent, les choses vont pas très bien.

1 Q. **[24]** C'est pour ça...

2 R. Je veux dire, on est ren... ils sont à quatre cent  
3 millions (400 M\$) de bénéfices l'année avant que  
4 moi je n'arrive. Par ailleurs...

5 Q. **[25]** O.K. Quatre cent millions (400 M\$), ce qui  
6 n'est nettement pas suffisant...

7 R. Non, parce que là, à ce moment-là, c'est que il  
8 fallait accepter que le capital, parce que c'est le  
9 capital des Québécois, il obtient pas une  
10 rémunération équitable.

11 Q. **[26]** O.K.

12 R. Et ça, c'est évidemment, il y en avait, notamment  
13 le gouvernement en place de l'époque qui trouvait  
14 pas ça normal.

15 Q. **[27]** O.K.

16 R. Alors on voulait ramener ça à un rendement dit  
17 raisonnable, comme toute entreprise d'ailleurs.  
18 Dans d'autres pays, là, même des sociétés d'état,  
19 c'est la même chose qu'une société, il faut faire  
20 son rendement quoi.

21 Q. **[28]** Peut-être on va l'illustrer. Quand vous  
22 quittez en deux mille cinq (2005), quel est le  
23 rendement à ce moment-là?

24 R. Ils font quatre cent millions (400 M\$) sur des  
25 investissements.

1 Q. **[29]** C'était... Ça, c'est quand vous arrivez.

2 R. Ah! O.K. On fait deux point cinq - trois milliards  
3 (2,5 G\$-3 G\$) quand je suis parti.

4 Q. **[30]** O.K.

5 R. On augmente régulièrement sauf une année, la  
6 fameuse année du verglas. Évidemment, sans couloir  
7 de transmission, bien on peut pas vendre beaucoup  
8 d'électricité. Alors...

9 Q. **[31]** O.K.

10 R. ... ça a été une année moins fructueuse au plan  
11 financier. Par ailleurs, quand j'arrive, il y a des  
12 plus dans l'équation et, qui font que j'accepte  
13 l'emploi. D'abord, il y a du personnel très, très  
14 compétent à Hydro-Québec dans le domaine de  
15 l'hydroélectricité, pas seulement dans le  
16 transport, Madame la Présidente, mais également  
17 dans la production d'électricité. Ça, c'est un gros  
18 plus. La réputation à l'international d'Hydro-  
19 Québec étant assez, c'est une des meilleures  
20 réputations dans le domaine qui existe.

21 On est à, on discute déjà aux États-Unis de  
22 déréglementation et de la possibilité pour Hydro-  
23 Québec d'agrandir son territoire commercial à  
24 toutes les, à tous les états américains qui sont  
25 accessibles par voie de corridors de transmission

1 d'électricité bien entendu. On parle pas de peu de  
2 choses ici. On parle de New-York, on parle de  
3 Boston, on parle d'un territoire commercial très,  
4 très, très largement agrandi, ce qui ouvre la  
5 possibilité à la relance du développement  
6 hydroélectrique.

7 J'ai oublié de dire dans les négatifs  
8 tantôt, on... quand j'arrive, quelques années  
9 auparavant, on avait mis un coup de frein au  
10 développement hydroélectrique avec l'arrêt du  
11 projet Grande-Baleine. Il fallait donc redémarrer,  
12 redémarrer des choses.

13 Autre point très positif, c'est quand,  
14 c'est au moment où j'arrive, qu'il commence à y  
15 avoir ce qu'on a appelé plus tard la convergence  
16 gaz-électricité. On voyait déjà la possibilité que  
17 le prix du gaz naturel s'indexe à l'électricité à  
18 travers des machines qu'on appelle des machines de  
19 co-génération, plutôt que la situation qui existait  
20 auparavant, par exemple quand moi j'étais président  
21 de Gaz Métropolitain, c'était, le prix du gaz était  
22 indexé à celui de l'huile parce qu'on  
23 compétitionnait pour la valeur thermique avec le  
24 « bunker », essentiellement dans la grande  
25 industrie.

1                   Alors on change de relation ici et là,  
2                   c'est sûr qu'allait se jouer la convergence gaz-  
3                   électricité, tout ça dans un marché ou un  
4                   territoire commercial pour Hydro-Québec, beaucoup,  
5                   beaucoup plus grand que ce qui avait été le cas  
6                   auparavant, beaucoup plus grand que ce que  
7                   plusieurs pensent encore aujourd'hui. Le vrai  
8                   territoire commercial d'Hydro-Québec est beaucoup  
9                   plus large que le Québec. Alors ça offrait beaucoup  
10                  de potentialité, réputation internationale  
11                  excellente, une connaissance très fine des  
12                  transports à haute tension, j'allais dire inégalée,  
13                  puis je pense que je vais le dire, Madame la  
14                  Présidente, inégalée. Alors ça ouvrait beaucoup,  
15                  beaucoup de possibilités.

16                 On en a fait en Amérique du Sud, en  
17                 Australie, on en a fait aux États-Unis, du  
18                 transport à haute tension, dans un contexte de  
19                 déréglementation. Avec la construction  
20                 d'interconnexions, on reliait des marchés qui  
21                 auparavant ne l'étaient pas. Alors ça offrait tout  
22                 ça, beaucoup de potentiel et ce qui va arriver,  
23                 c'est arrivé parce qu'il y avait des circonstances  
24                 qu'on est passé de quatre cents millions (400 M) de  
25                 bénéfices à trois milliards (3 G) de bénéfices. Il

1 y avait des circonstances favorables.

2 Q. **[32]** Oui. Maintenant, tout ça, ça implique des  
3 nouveaux travaux, des nouvelles dérivations de  
4 rivières, des constructions de nouvelles centrales,  
5 nouveaux barrages.

6 R. Oui.

7 Q. **[33]** Ça implique qu'Hydro-Québec va devenir un  
8 donneur de... d'ouvrage important avec des  
9 centaines de millions à tous les ans.

10 R. Voilà. Va redevenir.

11 Q. **[34]** Va redevenir.

12 R. La perspective est là, Madame la Présidente, à ce  
13 moment-là pour qu'Hydro-Québec redevienne un... un  
14 grand, un plus grand donneur d'ouvrage au Québec  
15 parce qu'on va vouloir développer de l'hydro-  
16 électricité, on va vouloir développer à l'étranger,  
17 Chili puis Bolivie puis Pérou, dis-je, et ailleurs.  
18 Alors ça... on devient un gros redonneur d'ouvrage.  
19 Je sais pas si c'était à trois milliards (3 G) les  
20 investissements par année quand j'arrive, ça c'est  
21 presque seulement que l'entretien. Et puis là, bien  
22 ça peut aller jusqu'à sept. Aujourd'hui, je pense  
23 que c'est six milliards de dollars (6 G\$) par  
24 année.

25 Hydro-Québec, de ce fait, Madame la



1           Présidente, occupe une position très importante  
2           stratégiquement dans l'économie du Québec, bien  
3           entendu. Quand on regarde ça en termes de volume  
4           d'investissement annuel, de création d'emplois. Et  
5           on a le monde pour faire ça. On a le monde. Comme  
6           j'ai dit au tout début, c'est pour ça j'ai commencé  
7           par ça, les gens d'Hydro-Québec c'est des gens très  
8           compétents. Quand vous allez à N3 puis N3 c'est les  
9           niveaux hiérarchiques, ça, N3, N4, là, les gens,  
10          les spécialistes, là, ils connaissent vraiment ça.

11        Q. **[35]** O.K. Les... dans les réformes que vous placez  
12          à l'arrivée, quand... en quatre-vingt-seize (96),  
13          est-ce qu'il y en a eu une... est-ce qu'il y a eu  
14          des décisions qui ont été prises au niveau des  
15          coûts, le cost?

16        R. Oui.

17        Q. **[36]** Le coût que ça devait coûter à Hydro-Québec,  
18          le développement des nouvelles structures.

19        R. Oui. Alors, le prix sur le marché américain, à  
20          l'époque, là, qui est en voie d'être déréglementé,  
21          c'est quatre cents le kilowattheure. Alors moi, je  
22          dis à tous... aux deux qui étaient propriétaires,  
23          je les appelais les propriétaires à l'intérieur,  
24          là, aujourd'hui ça s'appelle des divisions, là, le  
25          président de la division production puis transport,

1 c'est... c'est quatre cents le prix aux États-Unis.  
2 Les projets que je veux voir, c'est des projets à  
3 trois cents. C'est sûr que, vous comprendrez,  
4 Madame la Présidente, c'est plus facile trouver des  
5 projets à cinq, à six, à sept cents qu'à trois  
6 cents. Mais ça sert à rien non plus de développer  
7 pour vendre à moins cher que ce que ça coûte. Ça  
8 fait que le prix c'est quatre cents, alors ça sera  
9 donc trois cents que le leur ai dit. Et là,  
10 Production, Transport, les gens d'Hydro-Québec se  
11 sont mis à chercher des projets à trois cents le  
12 kilowattheure. On en a trouvé.

13 Q. [37] Vous en avez trouvé?

14 R. Ça faisait pas plaisir à tout le monde, bien  
15 entendu, là, encore une fois, même pour les  
16 entreprises en construction, les ingénieurs-  
17 conseils, c'est plus facile travailler sur des  
18 projets plus chers que des projets moins chers. Ça  
19 c'est certain. Mais les contraintes de marché,  
20 c'est les contraintes de marché.

21 Q. [38] Les... les derniers travaux qui avaient été  
22 faits avant votre arrivée, il est exact qu'il y en  
23 a beaucoup qui arrivaient en haut du quatre cents?  
24 En fait, vos coûts étaient plus élevés que le coût  
25 de vente sur le marché américain?

1 R. Oui, c'est ça. Il y a... puis surtout des  
2 annoncés...

3 Q. [39] Oui.

4 R. ... qui étaient pas mal plus chers puis il y avait  
5 une politique énergétique, là, qui disait qu'on  
6 allait faire des projets puis là... moi je... Par  
7 exemple, l'éolien, je le savais que c'était plus  
8 cher que quatre cents. Il y a pas personne au monde  
9 qui fait de l'éolien à quatre cents. Pas parce que  
10 nos gens sont pas bons, c'est parce que c'est comme  
11 ça. C'est ça la technologie, Madame la Présidente,  
12 il y a pas moyen de faire autrement.

13 Alors, c'était... on a... on a qu'à aller  
14 sur internet, là, vous allez voir Électricité de  
15 France il va vous les publier les prix pour chaque  
16 catégorie d'énergie. Il me semble que dans leur  
17 cas, c'est douze euros (12 EUR) douze (12) centimes  
18 d'euros par kilowattheure. C'est ça que ça coûte.  
19 Bien alors, ça... développer ça pour vendre ça dans  
20 un marché à quatre cents, ça marchait pas. Alors  
21 là, j'ai eu quelques... appelons ça différends avec  
22 mes, par ailleurs, amis écologistes. Eux autres,  
23 évidemment, ils voyaient là une barrière au  
24 développement de ces sources dites alternatives.  
25 Mais il était pas question de financer à même

1 Hydro-Québec pour des projets pas rentables. Ça,  
2 moi je voulais faire des projets rentables alors  
3 c'est trois cents, c'est trois cents.

4 J'ai jamais barré la... la porte à  
5 personne. C'est quand on allait en appel d'offres  
6 par la suite sur des projets de production,  
7 n'importe qui aurait pu soumissionner. Mais je le  
8 savais bien, par ailleurs, là, que pour plusieurs  
9 c'était pas possible.

10 Q. **[40]** O.K. Cette... cette politique-là que vous  
11 annoncez des coûts de production à trois cents le  
12 kilowattheure, la politique d'André Caillé, là,  
13 elle a été largement... elle était largement  
14 connue, les firmes de génie-conseil les  
15 connaissaient?

16 R. Ah oui, oui. J'ai demandé à ce qu'on les rencontre  
17 un matin, j'ai fait un petit déjeuner. Ils étaient  
18 tous là, là. Les patrons comme leurs employés. Il y  
19 en avait, je sais pas, une couple de centaines.  
20 Puis je leur ai dit que ça serait comme ça.

21 Q. **[41]** O.K.

22 R. Là, bien évidemment, il y a pas... ils ont pas crié  
23 « chou », là...

24 Q. **[42]** Il y a pas eu d'applaudissements non plus?

25 R. Il y a pas eu d'applaudissements très nourris.

1 Q. **[43]** O.K.

2 R. Un petit peu d'applaudissements mais pas beaucoup.

3 Q. **[44]** O.K. Et puis, il y en a eu des projets qui se  
4 sont faits à ces coûts-là...

5 R. Il y en a eu qui se sont faits à ces coûts-là au  
6 début. Par la suite, je dois dire, la  
7 déréglementation à... aux États-Unis a amené des  
8 coûts qui... beaucoup de volatilité dans le prix.  
9 Et c'est là qu'est apparu que... Oups! on pouvait  
10 en vendre à certains moments de la journée ou de  
11 l'année à douze (12 ) cents. Il est même apparu  
12 qu'à d'autres moment de l'année, on pouvait en  
13 acheter à deux (2) cents, un cent. Alors là, vous  
14 comprendrez que ça, c'est le plus... c'est un  
15 immense avantage pour Hydro-Québec, d'être dans...  
16 vraiment reconnu comme un joueur dans le marché  
17 américain, de pouvoir acheter et de pouvoir vendre  
18 parce que Hydro-Québec est le seul qui peut stocker  
19 de l'énergie.

20 Q. **[45]** Comment...

21 R. Attention!

22 Q. **[46]** Expliquez-le...

23 R. On stock pas ça comme dans une batterie. C'est pas  
24 des électrons qu'on stocke, c'est de l'eau. Alors,  
25 quand le prix est bas, qu'est-ce qu'on faisait? On

1 fermait les vannes, les turbines. On laissait l'eau  
2 en arrière des barrages; ça, c'est de l'énergie  
3 potentielle. Hum? On appelle ça de l'énergie  
4 potentielle en physique. Et, pendant ce temps-là,  
5 on achetait sur le marché américain ce qu'on  
6 vendait sur le marché américain. O.K.? Pas  
7 compliqué... pas compliqué à faire ça. Quand le  
8 prix augmentait, bien, c'est bien sûr qu'on ouvrait  
9 les vannes pour en vendre le maximum possible.  
10 Alors, on... on les « intermédiairisait », on les...  
11 on se plaçait comme acheteur et vendeur dans le  
12 marché américain. Et, pour... c'est pour ça que  
13 j'attache tellement d'importance à... puis j'ai  
14 toujours attaché beaucoup d'importance à faire  
15 comprendre que le territoire commercial d'Hydro-  
16 Québec actuellement, ce n'est pas seulement le  
17 Québec. C'est le Québec puis c'est une partie des  
18 États-Unis puis, vraisemblablement aussi, nos  
19 voisins canadiens, autant à l'est qu'à l'ouest.

20 Q. **[47]** O.K.

21 R. C'est tout ça le marché d'Hydro-Québec.

22 Q. **[48]** Vous en avez parlé tout à l'heure, ce que...  
23 ce que vous avez décrit; est-ce que c'est ça qu'on  
24 a appelé le « spot market », un marché quasiment  
25 heure par heure à l'occasion?

1 R. Ah! Bien, il y a... il y a le « spot », il y a...  
2 c'est... c'est « one-hour ahead market », tu  
3 sais...

4 Q. **[49]** Oui.

5 R. ... ça se fait une heure avant. Puis, l'autre, bien  
6 c'est une... vingt-quatre (24) heures avant, puis  
7 là, l'autre c'est... il y a... il y a un autre  
8 marché puis ça passe sur le « takers » bien, trente  
9 (30)... le trente (30) jours, le plus long terme.  
10 Bon.

11 Q. **[50]** Ça, ça a été une belle... une source de  
12 revenus importante pour...

13 R. Oui, oui, oui.

14 Q. **[51]** ... pour Hydro-Québec?

15 R. Oui, oui. C'est... c'est une source de revenus  
16 importante. J'ai demandé à Thierry Vandal de mettre  
17 sur pied un « trading floor ». Il y a un « trading  
18 floor » ici à Hydro-Québec sur le boulevard René-  
19 Lévesque qui est l'équivalent de tout ce que vous  
20 allez trouver à New York dans les plus grandes  
21 banques. Un vrai « trading floor ».

22 Q. **[52]** On achète, on vend.

23 R. On achète, on vend. On est dans le marché.

24 Q. **[53]** Maintenant, vous avez parlé du marché  
25 américain, je comprends que c'était un de vos buts

1 de pouvoir vendre directement sans passer par des  
2 intermédiaires. Je comprends que vous avez réalisé  
3 ce but-là?

4 R. Oui, je l'ai... ça a été réalisé. J'ai ob... on a  
5 obtenu... c'est Michel Gourdeau qui a fait ça, un  
6 que j'avais été cherché, bien, que j'avais amené de  
7 Gaz Métro, on avait trouvé toute une démarche  
8 légale au...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Juste un instant. Maître Crépeau?

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Oui?

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Je voudrais simplement comprendre le lien avec le  
15 mandat.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 C'est... on amène... c'est l'introduction pour  
18 expliquer maintenant les divisions d'Hydro-Québec  
19 et on va arriver maintenant dans le coûts des  
20 services professionnels, la gestion contractuelle  
21 d'Hydro-Québec, comment se donnent les contrats, la  
22 planification annuelle. C'est... il y a un peu une  
23 introduction...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Toujours dans le domaine de la construction?



1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 De la construction, oui, oui. On... on va rester  
3 dans le domaine de la construction, évidemment,  
4 pas... pas les autres services. On aborde Hydro-  
5 Québec et il y a un petit élément là... là-dedans  
6 qu'il faut quand même expliquer, comprendre  
7 l'univers... ce qu'est Hydro-Québec et  
8 particulièrement cette fonction-là où même ils  
9 peuvent acheter. Bon, quand ils achètent, à ce  
10 moment-là, évidemment, il y a pas de coûts de  
11 construction mais on va faire beaucoup de  
12 développements sous monsieur Caillé et c'est... de  
13 développements de construction : barrages,  
14 centrales, services professionnels. C'est une  
15 introduction. On part... on survole les sujets, je  
16 vous le dis...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 O.K.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[54]** ... Madame la Présidente. On va y arriver.

21 Alors, vous êtes allés sur le marché américain, ce  
22 qui vous a obligés à... à produire beaucoup plus?

23 R. Bien, on voulait en produire pour en vendre.

24 Q. **[55]** Oui.

25 R. Hum.

1 Q. **[56]** Parlez-nous ce que... les exigences du marché  
2 américain au niveau des divisions d'Hydro-Québec.  
3 Est-ce que ça a amené une restructuration?

4 R. Oui, il faut que ce... il fallait déréglementer  
5 chez nous. Pas de permis pour vendre dans le marché  
6 américain si notre marché n'est pas ouvert,  
7 semblablement, au leur. Alors, si on dit : « Un  
8 Américain peut pas soumissionner sur une... un  
9 appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, » bien,  
10 on... le permis, il est déchiré puis tu vas rester  
11 à la frontière puisque tu es... tu es un endroit,  
12 un territoire, réglementé. Le territoire vient de  
13 rétrécir de je sais pas combien de millions de  
14 personnes.

15 Q. **[57]** Alors, sous... sous votre gouverne, est-ce que  
16 les... quelle a été la... la structure dans les...  
17 sous le grand chapeau d'Hydro-Québec sous le  
18 président-directeur général?

19 R. Voilà.

20 Q. **[58]** Comment se divisent les... les...

21 R. Alors, il y avait la... la division production, le  
22 propriétaire des ouvrages de production des  
23 centrales. La division transports, le propriétaire  
24 des lignes de transport haute tension; une division  
25 distribution, ça, c'est la distribution qu'on, ce

1 que les gens voient le plus souvent; il y a une  
2 autre division qui était la division équipement,  
3 c'est eux qui vont se charger de construire, ça va  
4 être le, c'est eux qui vont gérer les projets de  
5 construction d'Hydro-Québec.

6 Q. **[59]** O.K.

7 R. Les propriétaires étant Production et Transport.

8 Q. **[60]** Alors, ça, ce sont vos quatre divisions...

9 R. Oui.

10 Q. **[61]** ... à ce moment-là et est-ce que, est-ce  
11 qu'elles sont en silo isolées les unes des autres?

12 R. Oui, elles sont isolées les unes des autres. Elles  
13 sont isolées des unes des autres, elles font chacun  
14 leur travail et, là dessus, je peux vous dire que  
15 cette structure nous a valu des félicitations de la  
16 FERC aux États-Unis, ils disaient que c'était la  
17 bonne façon...

18 Q. **[62]** O.K.

19 R. ... de s'organiser quand on était dans plusieurs  
20 domaines. D'autres dans le Midwest ont fait la même  
21 chose que nous par la suite.

22 Q. **[63]** FERC étant?

23 R. Federal Energy Resource Commission.

24 Q. **[64]** Resource? Regulatory...

25 R. Regulatory Commission.

1 Q. **[65]** O.K. On arrive maintenant à la gestion  
2 contractuelle à l'époque où vous avez pris...

3 R. Oui.

4 Q. **[66]** ... la présidence d'Hydro-Québec. Est-ce qu'il  
5 est exact de dire, et je vous le mets juste comme  
6 prémisses, que Hydro-Québec n'est pas soumis à  
7 l'article 4 de la Loi sur les contrats des  
8 organismes publics...

9 R. Oui.

10 Q. **[67]** ... qui gère l'ensemble des organismes...

11 R. C'est vrai.

12 Q. **[68]** ... publics du Québec. Vous en avez une, non  
13 pas une dispense mais vous êtes, vous n'êtes pas  
14 obligés de vous soumettre à l'article 4 dans la  
15 mesure où vous avez votre propre politique de  
16 gestion...

17 R. Voilà.

18 Q. **[69]** ... contractuelle chez Hydro-Québec.

19 R. On a notre propre cadre.

20 Q. **[70]** O.K.

21 R. Parce que Hydro-Québec, à cause de son importance  
22 économique au Québec, on doit voir à maximiser les  
23 retombées économiques des travaux d'Hydro-Québec au  
24 Québec.

25 Q. **[71]** O.K.

1 R. C'est très important alors on a notre propre cadre.  
2 Pour vous donner un exemple, on peut donner des  
3 contrats stratégiques. Quand est-ce qu'on pourrait  
4 faire ça? Je vous donne un exemple : il y a une  
5 entreprise, n'importe laquelle dans le domaine  
6 international, qui développe une nouvelle  
7 technologie. Alors, nous, on veut que cette  
8 technologie-là soit construite, fabriquée au  
9 Québec. Alors, là, on va leur donner un contrat  
10 stratégique pour que la contrepartie, pour elle,  
11 l'entreprise, ça va être d'installer le, la  
12 construction de cette technologie-là, la  
13 fabrication, je devrais plutôt dire, Madame la  
14 Présidente, au Québec. Ça, c'est un contrat  
15 stratégique.

16 Toujours, l'idée ici étant de créer les  
17 plus grandes retombées économiques possibles au  
18 Québec avec les travaux d'Hydro-Québec. Alors, ça  
19 s'appelle, en pratique, à la fin, c'est des emplois  
20 pour les Québécois, des emplois bien rémunérés dans  
21 les secteurs de haute technologie.

22 Q. [72] Maintenant, dans les contrats publics, on voit  
23 la règle généralement du plus bas soumissionnaire  
24 qu'on retrouve dans la Loi sur les contrats des  
25 organismes publics ne s'applique pas

1           systématiquement chez vous, à Hydro-Québec.

2           R. Pas systématiquement mais très généralement oui, on  
3           n'est pas toujours dans des contrats stratégiques à  
4           tous les jours, là.

5           Q. **[73]** O.K.

6           R. Alors, autrement, bien, c'est comme vous avez  
7           entendu ici, c'est le plus bas soumissionnaire  
8           conforme.

9           Q. **[74]** O.K. Quels étaient les outils, à l'époque où  
10          vous assurez la présidence, quels sont les outils,  
11          le type de contrat que vous, qu'Hydro-Québec  
12          utilise? Gré à gré?

13          R. Quand on est en construction...

14          Q. **[75]** Oui.

15          R. ... on n'est pas de gré à gré, c'est un appel  
16          d'offres.

17          Q. **[76]** Appel d'offres.

18          R. Appel d'offres sauf les exemples, l'exemple que je  
19          vous citais tantôt...

20          Q. **[77]** Stratégique?

21          R. ... et quelques autres, là, les contrats  
22          stratégiques. Autrement, c'est des appels d'offres  
23          à l'enveloppe, c'est fermé puis c'est ouvert un  
24          jour puis, bon, on s'arrête.

25          Q. **[78]** O.K.

1 R. Comme, comme le reste de l'industrie j'oserais, je  
2 dirais, Madame la Présidente. Puis, après, pour ce  
3 qui est des contrats d'ingénierie...

4 Q. **[79]** Oui.

5 R. ... ça, le fonctionnement, c'est par, on les  
6 qualifie par pré-qualification, essentiellement,  
7 pas seulement, mais essentiellement basé sur le cv  
8 des ingénieurs qui s'y trouvent.

9 Q. **[80]** O.K. On va les diviser maintenant.

10 (09:55:18)

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[81]** Si vous me permettez, si vous me permettez  
13 avant. Donc, là, vous dites vous faites du gré à  
14 gré. Bon. Vous faites également des contrats  
15 stratégiques, des contrats stratégiques...

16 R. Oui.

17 Q. **[82]** ... c'est que, dans les faits, c'est aussi une  
18 forme de gré à gré, là? C'est-à-dire que...

19 R. Oui.

20 Q. **[83]** ... vous décidez que c'est telle firme qui va  
21 avoir le contrat et, là, vous vous entendez avec  
22 elle pour des raisons stratégiques essentiellement.

23 R. Oui.

24 Q. **[84]** Donc, entre le gré à gré puis le stratégique  
25 il y a pas, pas d'autre différence dans les faits?

1 R. Hum.

2 Q. **[85]** Sauf qu'un gré à gré c'est quelque chose qui  
3 est pas stratégique.

4 R. Oui, bien, des gré à gré il y pas, il y a pas  
5 d'abus là-dedans non plus.

6 Q. **[86]** Non, non, je cherche à comprendre.

7 R. Vous avez une raison pour qu'il y ait un gré à gré  
8 parce que, c'est parce qu'il y en a rien qu'un qui  
9 peut l'offrir, on n'a pas beaucoup de choix ça fait  
10 que, là, on va le faire à gré à gré sans qu'il y  
11 ait la contrepartie que j'expliquais tantôt,  
12 Monsieur le Commissaire, concernant les retombées  
13 économiques. Alors, ça, ça arrive mais dites-vous  
14 bien que la très grande majorité des contrats de  
15 construction c'est par appel d'offres.

16 Q. **[87]** O.K.

17 R. Mais c'est les...

18 Q. **[88]** Je veux surtout comprendre techniquement la  
19 différence entre un gré à gré puis un contrat  
20 stratégique, c'est un... les deux c'est...

21 R. Contrat stratégique c'est quand il y a une  
22 contrepartie, une obligation qui est faite à celui  
23 qui va fournir de faire quelque chose, de  
24 s'installer au Québec, quoi.

25 Q. **[89]** O.K.



1 R. C'est une firme étrangère, hein... Quand tout ça a  
2 débuté en mil neuf cent soixante (1960) puis la  
3 Baie James, bon, tous ces grands travaux-là, la  
4 Manic, le gouvernement, à bon escient, a décidé que  
5 il y a des fabricants, là, qu'on allait pas acheter  
6 toutes nos turbines, tous nos conducteurs puis tous  
7 nos condensateurs puis transformateurs à  
8 l'étranger. Ils ont dit, non, non, non, vous allez  
9 vous établir au Québec. Puis la logique, là, c'est  
10 on aimerait bien ça qu'il y en ait au moins trois  
11 dans chaque secteur qui s'établissent parce qu'on  
12 veut aller en appel d'offres puis on veut pas être  
13 comme ça, avec un seul, puis que le débat se fasse,  
14 on envoie-tu des jobs à l'étranger ou si on les  
15 garde ici, là. Vous voyez ce que c'est que ça, ça  
16 aurait pu vouloir dire ça, Monsieur le commissaire.  
17 Alors, dans... et là, après ça, on allait en appel  
18 d'offres. On s'est arrangé pour qu'il y en ait  
19 trois. On se débattait pour qu'il y en ait trois.

20 Q. [90] Et le critère stratégique, est-ce que c'est  
21 associé uniquement à l'élément création d'emploi au  
22 Québec ou il y a d'autres, dans d'autres  
23 circonstances, on va qualifier un contrat de  
24 stratégique?

25 R. Moi ce que j'ai vu, c'était ça. Moi ce que j'ai vu,

1 c'était ça. Il pourrait y avoir d'autres raisons  
2 stratégiques un jour, là...

3 Q. **[91]** Oui.

4 R. ... mais moi ce que j'ai vu c'est, cette nouvelle  
5 technologie-là, là, vous allez faire ça dans vos  
6 usines au Québec puis en contrepartie, nous autres,  
7 on va n'acheter.

8 Q. **[92]** O.K.

9 (09:57:34)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[93]** Est-ce que le mot « stratégique » peut être  
12 remplacé par « politique » puisque votre... la base  
13 c'est de créer de l'emploi?

14 R. Je pense pas, Madame la Présidente. Moi je  
15 l'appelle « stratégique » parce que c'est une  
16 stratégie de développement d'emploi. Stratégie de  
17 développement de l'économie du Québec, alors  
18 « politique », je pense, moi je pense pas.

19 Q. **[94]** Donc, alors, expliquez comment vous faisiez  
20 ça. Vous vouliez créer de l'emploi donc, vous...  
21 comment vous décidez de faire un projet ou l'autre?

22 R. Ah! bien d'abord, il faut, Hydro-Québec a, de par  
23 ses réseaux, on était pas mal au courant de tout ce  
24 qui se passe en termes de développement technique  
25 chez les uns, chez les autres, en Europe, aux

1 États-Unis et ailleurs. On se... puis là, on se dit  
2 bien ça, il y en a qu'on... il y en a de ces  
3 développements-là à qui on reconnaît du potentiel.  
4 Mais là...

5 Q. [95] Je comprends mais, dans quel contrat par  
6 exemple?

7 R. Ah! ça peut être des contrats de centrales, pas de  
8 centrales, mais de turbines, de groupes turbo-  
9 alternateurs, transformateurs.

10 Q. [96] Alors est-ce que c'est dans le cas où vous  
11 voyiez qu'il y a pas suffisamment de main-d'oeuvre  
12 spécialisée au Québec dans ce domaine-là?

13 R. C'est, c'est dans... c'est pas directement lié mais  
14 indirectement oui, dans le sens suivant. C'est,  
15 pour chaque, prenons les turbo-alternateurs. On  
16 veut avoir au moins trois fournisseurs québécois.  
17 On veut les attirer ici et c'est là qu'on fait de  
18 la stratégie.

19 Q. [97] Mais ce qui veut dire qu'il y en avait pas  
20 déjà au Québec?

21 R. Ah! bien, ils étaient déjà là mais ils avaient  
22 peut-être, ils étaient peut-être en train de  
23 décider, dans leur nouvelle stratégie, de la faire,  
24 je sais pas moi, quelque part en Allemagne plutôt  
25 que quelque part au Québec. Alors là, nous autres,

1 on arrivait avec notre poids puis on faisait jouer  
2 notre poids pour dire bien, s'il la fait ici, nous  
3 autres on va être acheteur. Ça ça... ça, ça devient  
4 stratégique.

5 Q. **[98]** Et à ce moment-là, est-ce que les coûts pour  
6 les attirer étaient attirants...

7 R. Ah! bien ça...

8 Q. **[99]** ... comparativement à...

9 R. Bien ça veut dire qu'ils avaient un avantage à la  
10 technologie. Si elle avait pas, si ces nouvelles  
11 technologies-là avaient pas de signification  
12 pour... sur nos coûts, on aurait pas eu bien, bien  
13 de l'intérêt, O.K.? Parce que ça commence, faut  
14 faire la job mais deuxièmement, tant qu'à faire le  
15 travail, vaut mieux avoir le plus de retombées  
16 économiques possibles. Ça venait en deuxième, quoi.  
17 Fallait que ça, fallait que ça soit d'un intérêt  
18 pour nous ces nouvelles choses-là. Ou la venue d'un  
19 autre. On pourrait en attirer carrément un. Viens  
20 ici puis on va faire ça parce que quand on en a  
21 juste deux, on commence à s'inquiéter, hein? Si on  
22 avait juste eu deux fabricants d'alternateurs, on  
23 aurait dit hum, O.K.? Juste deux, là, pas  
24 confortable. On va en attirer un troisième. Ça  
25 aurait pu être juste pour ça aussi. Mais c'était

1 pas pour payer plus cher; c'était pour payer moins  
2 cher.

3 Q. [100] Mais, O.K. Alors donc, quand vous en avez  
4 trois, à ce moment-là, c'est le jeu des trois?

5 R. Voilà, on va en appel d'offres.

6 Q. [101] Oui, bien à ce moment-là, j'imagine que c'est  
7 toujours l'un et l'autre, à tour de rôle?

8 R. Ah! non, non, non, pas nécessairement. Ils peuvent  
9 être, justement, ils ont un intérêt à aiguïser leur  
10 crayon parce qu'ils pourraient passer leur tour.

11 Q. [102] Est-ce que c'est arrivé souvent où il y a,  
12 c'est le même qui remporte deux ou trois contrats?

13 R. Non, non, c'était pas toujours le même. Ils se  
14 forçaient.

15 Q. [103] Bien c'est ça. Pardon?

16 R. Ils se forçaient, ils se forçaient, hein? Ils  
17 avaient une usine eux autres, là. Ils étaient  
18 obligés de... Quand ce genre d'usines-là avec un  
19 client, il y avait pas bien, bien du monde qui  
20 achètent des transformateurs au Québec, là. Si, à  
21 un moment donné, faut qu'ils en vendent.

22 Q. [104] Oui, mais c'était leur intérêt aussi à eux  
23 soumissionner en s'entendant pour que, avoir tout  
24 le temps l'un ou l'autre un contrat s'ils sont  
25 trois.

1 R. À trois c'est plus dif... à trois c'est plus  
2 difficile. Puis oubliez pas, on aurait dû expliquer  
3 ça...

4 Q. [105] Mais il me semble qu'au contraire, c'est plus  
5 facile?

6 R. ... dès le début, Madame la Présidente...

7 Q. [106] Monsieur Caillé, il me semble qu'à trois,  
8 c'est plus facile qu'à vingt (20) de faire de la  
9 collusion.

10 R. Ah! bien, vingt (20) usines, là, pour fabriquer des  
11 transformateurs, on aurait pas pu supporter ça,  
12 Madame. Ça aurait pas marché ça. Parce que c'est  
13 des grosses usines. On parle des...

14 Q. [107] Non mais à vingt (20), à trois...

15 R. Oui.

16 Q. [108] ... constructeurs, il me semble que c'est  
17 plus facile faire de la collusion que s'ils sont  
18 vingt (20)?

19 R. Reprenons ça depuis le début. Le propriétaire...

20 Q. [109] Et je dis pas que c'est pas faisable à vingt  
21 (20), là.

22 R. Oui.

23 Q. [110] C'est... c'est pas ça, là.

24 R. Le propriétaire, là, moi, la collusion comme vous  
25 dites, là, je vais vous dire c'était quoi nos

1 défenses. Premièrement, c'est le propriétaire, le  
2 président de la division production qui fait ses  
3 études avec ses ingénieurs. Et lui, là, moi quand  
4 je travaillais avec ces gens-là, là, il y avait  
5 trente pour cent (30 %) de leur rémunération qui  
6 était des bonis. Alors... puis l'objectif que je  
7 leur donnais, « Tu vas me fournir, me présenter des  
8 projets à tel prix. » Alors ça, c'est le  
9 propriétaire. Juste des gens d'Hydro-Québec. Et ils  
10 sont en charge du développement d'un bassin. Parce  
11 qu'à Hydro, on développe pas ça barrage par  
12 barrage, là, c'est un bassin hydrographique à la  
13 fois. Tout un bassin hydrographique à la fois. Tu  
14 vas voir à l'optimiser parce qu'on n'a pas envie de  
15 perdre des ressources pour le futur, là, de la  
16 valeur pour le futur. Puis tu va voir à le faire au  
17 meilleur coût possible. Il a ses ingénieurs pour  
18 faire ça.

19 Deuxième étape pour lui, il s'en va voir un  
20 fournisseur interne. Un fournisseur interne qui est  
21 Équipement, division équipement, qui lui regarde ça  
22 puis il va gérer le projet en supposant qu'on aille  
23 à ça, il va gérer le projet. Il va d'abord le... il  
24 y a une phase de préparation, là, qui finit au  
25 conseil d'administration, mais il va gérer le

1 projet. C'est lui qui va affecter un ingénieur-  
2 conseil, aller en... faire les appels d'offres, et  
3 caetera. Lui est responsable vis-à-vis le  
4 propriétaire. C'est tout du monde d'Hydro-Québec,  
5 là.

6 Lui ici, là, le gestionnaire des projets,  
7 il va gérer le chantier aussi. C'est lui qui gère  
8 le chantier. Si vous allez sur un chantier d'Hydro-  
9 Québec, le directeur du chantier, c'est quelqu'un  
10 qui travaille pour Hydro-Québec, ça. Puis ils sont  
11 bons. Je vais vous dire, ils ont... ils sont  
12 aiguisés, bien aussi bons, probablement meilleurs  
13 que tous les autres qui sont alentour, là, les  
14 contracteurs. Alors c'est ça la défense.

15 Moi je le savais le prix. Je le savais le  
16 coût d'un ouvrage avant de commencer. S'il était  
17 arrivé à trente pour cent (30 %) de plus, là, je  
18 l'aurais su tout de suite. Parce que c'est nos gens  
19 qui le faisaient puis ils touchaient un boni dans  
20 la mesure où ils le faisaient au meilleur... ils me  
21 présentaient des choses qui étaient au meilleur  
22 coût possible. L'autre aussi, là, s'il disait  
23 « Non », lui aussi était attaché avec un boni. S'il  
24 disait : « Non, je suis pas capable de le faire »,  
25 son boni s'en allait lui aussi. Alors et tout du



1 monde à l'intérieur de la structure. C'est...  
2 c'est... il y a deux niveaux, là. Ça c'est... et  
3 puis...

4 Q. **[111]** Mais les bonis représentent justement un  
5 pourcentage de plus?

6 R. Un pourcentage de leur salaire. Pas du travail,  
7 évidemment, c'est toujours des milliards, alors un  
8 pourcentage de leur salaire en plus.

9 (10:04:17)

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[112]** Là, vous parlez des ingénieurs...

12 R. L'ordre de grandeur de trente pour cent (30 %),  
13 Madame la Présidente.

14 Q. **[113]** Excusez-moi, vous parlez des ingénieurs qui  
15 conçoivent, qui devaient concevoir un projet avec  
16 un coût... un coût minimum?

17 R. Oui.

18 Q. **[114]** Après ça, l'autre catégorie c'était les  
19 ingénieurs qui étaient des directeurs de chantiers  
20 qui eux devaient s'assurer que ça arrive à ce coût-  
21 là, c'est ça que vous avez... vos deux catégories  
22 de... quand vous dites deux niveaux, là...

23 R. Nos ingénieurs à nous, là...

24 Q. **[115]** Oui.

25 R. ... c'est vrai, ils faisaient les études

1           préliminaires, pas des gens de l'extérieur.

2           Q. **[116]** C'est ça.

3           R. O.K. Les ingénieurs d'Équipement voyaient s'ils  
4           étaient capables de fournir ça aux clients  
5           internes.

6           Q. **[117]** Oui.

7           R. O.K.? Et ce n'est qu'après que ça allait à  
8           l'extérieur. Alors ils avaient tous intérêt à ce  
9           que ça arrive à... pour reprendre ce qu'on disait  
10          au tout début, là, le fameux trois cents, là, ils  
11          avaient tous intérêts que ça arrive là. Oubliez pas  
12          la loi, la loi oblige... la loi oblige Hydro-Québec  
13          à faire, à livrer de l'électricité à tout le monde  
14          au meilleur prix possible. Bien il faut que ça  
15          s'exprime à quelque part au quotidien, ça.

16          Q. **[118]** Votre première catégorie...

17          R. C'est le meilleur prix possible.

18          Q. **[119]** Votre première catégorie d'ingénieurs...

19          R. Compatible avec une saine gestion financière.

20          Q. **[120]** Oui.

21          R. Bon.

22          Q. **[121]** Votre première catégorie d'ingénieurs, elle  
23          était dans quelle division d'Hydro-Québec?

24          R. Excusez-moi?

25          Q. **[122]** Votre première catégorie d'ingénieurs, elle

1 est dans quelle division d'Hydro-Québec?

2 R. Bien il y en a partout. Il y en a...

3 Q. **[123]** Non, non mais quand vous dites la première  
4 catégorie, la deuxième catégorie, moi je vous dis  
5 les ingénieurs qui vous proposent des projets sont  
6 dans quelle division ceux-là? Pas ceux qui  
7 réalisent, ça c'est autre chose. Ceux qui...

8 R. C'est dans... c'est chez les propriétaires.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[124]** Qui s'appelle?

11 R. Production.

12 Q. **[125]** Production?

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. **[126]** C'est ça.

15 R. Et Transport. Excusez-moi.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Q. **[127]** Alors quand... oui... alors c'est ça quand...  
18 juste pour compléter cette idée-là, quand il y a un  
19 projet qui s'en vient, on veut optimiser le bassin  
20 de la Baie-James, O.K., là...

21 R. Oui.

22 Q. **[128]** ... alors on veut aller optimiser tout ça,  
23 aller chercher toutes les ressources possibles.  
24 Production va préparer un projet, Transport va  
25 embarquer là-dedans parce que Transport doit

1           acheminer le courant puis ultimement, c'est...  
2           excusez-moi, c'est Équipement qui va superviser la  
3           réalisation si le projet se fait?

4           R. Exactement.

5           Q. **[129]** O.K.

6           R. Si le projet se fait.

7           Q. **[130]** Et chacune des divisions a ses propres  
8           ingénieurs maison?

9           R. Propres ingénieurs.

10          Q. **[131]** On ne s'appuie pas encore sur les firmes de  
11          génie-conseil parce que vous voulez... vous avez  
12          conservé... à votre époque, du moins, vous aviez  
13          les ressources à l'interne pour être capable  
14          d'évaluer les coûts, évaluer les projets, savoir  
15          exactement ce que ça coûtait avant de commencer?  
16          Est-ce que ça résume un peu votre pensée?

17          R. Oui, de toute... Oui, exactement, mais de toutes ma  
18          carrière, partout, ça a toujours été comme ça.  
19          J'ai... on peut pas donner de commandes si on  
20          connaît pas ce qu'on est en train de commander.

21          Q. **[132]** O.K.

22          R. Pour connaître ce qu'on est en train de commander,  
23          ça prend des ingénieurs compétents, hein? C'est...  
24          qui nous disent : « Bien, vois ça, » puis qui  
25          travaillent pour nous, dont l'intérêt est

1 l'entreprise.

2 Q. **[133]** O.K. Je voudrais juste revenir, parce qu'on  
3 en a parlé, là... le... le... l'explication que  
4 vous donnez à... aux contrats stratégiques à  
5 l'époque où vous êtes PDG, vous dites, ce sont  
6 essentiellement des... des... de la production de  
7 produits très, très spécialisés dont on voulait  
8 aller chercher des manufacturiers qui étaient soit  
9 à l'externe du Québec ou, encore, qui  
10 n'envisageaient pas de faire du développement au  
11 Québec.

12 R. Ils étaient ici, puis on voulait qu'ils fassent ça  
13 en plus ici.

14 Q. **[134]** O.K.

15 R. Plus, la même chose, ou un nouveau parce qu'on  
16 était rendu à deux puis on n'aimait... on n'était  
17 pas confortable.

18 Q. **[135]** Les contrats stratégiques, est-ce que ça  
19 visait essentiellement du matériel, vous avez parlé  
20 de turbines, d'alternateurs, de condensateurs, des  
21 produits de haute technologie dont à peu près rien  
22 que Hydro-Québec était l'acheteur au Québec?

23 R. Euh...

24 Q. **[136]** Est-ce que... est-ce qu'on parle de produits  
25 très spécialisés dont à peu près... il y a rien que

1 Hydro-Québec qui est acheteur au Québec des ces  
2 produits-là, souvent?

3 R. Pas seulement Hydro-Québec, il peut y avoir Alcan  
4 qui en font un peu.

5 Q. **[137]** Oui.

6 R. Mais...

7 Q. **[138]** Des... certaines municipalités...

8 R. ... à l'échelle d'Hydro-Québec, il y a juste Hydro-  
9 Québec.

10 Q. **[139]** O.K.

11 R. Hum.

12 Q. **[140]** Alors, c'est un choix... c'est un choix  
13 stratégique que vous faites d'attirer ces  
14 fabricants-là...

15 R. Oui.

16 Q. **[141]** ... à venir s'installer au Québec pour faire  
17 du développement économique.

18 R. Exactement. Et ça a pas commencé avec moi, en  
19 passant, ça. Ça a commencé à...

20 Q. **[142]** O.K.

21 R. ... du temps de monsieur Bourassa, je pense, qui...  
22 Quand il a... quand le projet de la Baie-James a  
23 été lancé, il y a... on n'a pas parlé de... ça  
24 s'est résumé par cent mille (100 000) emplois,  
25 hein?

1 Q. **[143]** Oui.

2 R. Donc, à la fin du compte, comment on compte ça?

3 C'est cent mille (100 000) emplois. Alors, il  
4 fallait bien que... c'est... c'est sûr que son cent  
5 mille (100 000) emplois, il était plus facilement  
6 atteignable si on fabrique les transformateurs,  
7 les... les conducteurs, les... les groupes turbo-  
8 alternateurs au Québec. Ça crée de l'emploi.

9 Q. **[144]** O.K. Maintenant, dans ces produits-là  
10 qu'on... qu'on dit stratégiques, on parle souvent  
11 du matériel de haute technologie, est-ce qu'on va  
12 parler aussi de... de crayons, de bureaux, de  
13 chaises qu'on met dans le siège social?

14 R. Non, moi, j'ai jamais considéré que les crayons  
15 étaient stratégiques.

16 Q. **[145]** Bon. Alors, c'est souvent du matériel de  
17 haute technologie...

18 R. Oui.

19 Q. **[146]** ... pour amener...

20 R. C'est un plus ça.

21 Q. **[147]** ... les fabricants ici. Il y a une  
22 contrepartie à ça. En fait, pour Hydro-Québec,  
23 l'avantage, vous dites, on va créer des... des...  
24 on va avoir des fabricants au Québec de qui on va  
25 pouvoir acheter à meilleur prix parce qu'on va les

1 mettre en compétition.

2 R. Oui.

3 Q. **[148]** Mais en même temps, est-ce qu'il y a une  
4 contrepartie pour attirer les fabricants à venir  
5 ouvrir une usine, faire des investissements au  
6 Québec? Quelle est la contrepartie qu'Hydro-Québec  
7 donne?

8 R. Bien, s'ils viennent... la contrepartie, c'est  
9 quand on va aller en appel d'offres, ça va être  
10 avec ces trois-là.

11 Q. **[149]** Avec ces trois-là?

12 R. Voilà.

13 Q. **[150]** Donc, on ouvre sur la compétition mais dans  
14 un marché limité.

15 R. Voilà. On s'assure qu'il y a de la compétition...

16 Q. **[151]** O.K.

17 R. ... un minimum de compétition mais dans un marché  
18 limité. Oui, on veut que les investissements  
19 d'Hydro-Québec se traduisent pour... pour les  
20 Québécois en jobs.

21 Q. **[152]** O.K.

22 R. En bien... en bien-être, en activité économique.

23 Q. **[153]** Alors, si vous...

24 R. Ici.

25 Q. **[154]** ... si vous avez un fabricant d'alternateurs



1           européen qui n'est pas venu s'installer ici au  
2           Québec puis qui décide de soumis... en fait, vous  
3           l'inviterez pas à venir soumissionner s'il n'est  
4           pas un de ceux qui est venu s'installer ici.

5           R. S'il en... s'il y en a un qui soumissionne ici...

6           Q. **[155]** Oui.

7           R. ... ça va être... Attention! On est... on est au  
8           courant des prix, à l'international aussi.

9           Q. **[156]** Oui.

10          R. On se fera pas passer des... des gros sapins. C'est  
11          impossible.

12          Q. **[157]** O.K.

13          R. On connaît ça. Notre monde, il connaît ça.

14          Q. **[158]** Bon, alors, ça, c'est des définitions que  
15          vous faites des... des... des produits ou des  
16          contrats stratégiques à l'époque où vous y êtes.  
17          Pour ces contrats stratégiques-là, vous allez aller  
18          en appel d'offres si vous avez... si vous avez  
19          toujours vos trois sub... vos trois fabricants sur  
20          place. Maintenant, est-ce que c'est la seule façon,  
21          par appel d'offres? Est-ce que des fois, c'est  
22          carrément de gré à gré pour des contrats  
23          stratégiques?

24          R. Il me semble qu'il est arrivé, rarement, mais qu'il  
25          est arrivé qu'il y avait pas d'alternative à un

1 d'entre eux.

2 Q. **[159]** O.K.

3 R. O.K.? Mais c'est très rare. Je... j'avais même  
4 pas... j'ose pas vous dire : « Non, jamais, » parce  
5 qu'il me semble qu'il y en a... ça pouvait arriver.  
6 Mais... mais moi, j'en ai aucun à la mémoire.

7 Q. **[160]** Alors, tout ça, ça nous ramène à la question  
8 qu'il y avait au début : est-ce que vous êtes  
9 tenus, ou est-ce que vous appliquez  
10 systématiquement la... la clause du... du plus bas  
11 soumissionnaire qu'on retrouve dans la Loi sur les  
12 contrats des organismes publics?

13 R. Conforme. Oui.

14 Q. **[161]** O.K. Généralement, vous tentez de le faire  
15 mais c'est pas toujours le cas.

16 R. Non, non, c'est... Une fois que l'appel d'offres  
17 est lancé puis tout ça, puis les gens sont  
18 qualifiés, et caetera, c'est le plus bas  
19 soumissionnaire conforme.

20 Q. **[162]** Oui, quand il y a... mais quand il y a un  
21 appel d'offres.

22 R. Quand il y a un appel d'offres, bien sûr, oui.

23 Q. **[163]** O.K. Et des appel d'offres, est-ce qu'ils  
24 sont toujours ouverts à tout le monde ou, des fois,  
25 on peut avoir des appel d'offres restreints à un

1 certains nombres de manufacturiers ou de  
2 constructeurs?

3 R. Bien, ils sont ouverts aussi large que possible,  
4 compte tenu... mais toujours en respectant le  
5 critère maximum de retombées économiques au Québec.

6 Q. [164] On passe maintenant... vous... Hydro-Québec a  
7 décidé de bâtir une centrale, on va, tu sais, on va  
8 prendre Toulnostouc...

9 R. D'accord.

10 Q. [165] ... qui est une des premières que vous avez  
11 faites sur votre mandat.

12 R. Oui.

13 Q. [166] Alors, il y a des, il y a certainement des  
14 études qui vont se faire à l'interne.

15 R. Oui.

16 Q. [167] Dans vos divisions Production, Transport, on  
17 va envoyer ça à Équipement et, un moment donné, il  
18 va falloir décider « Bon, bien on le fait le  
19 contrat et on part, on part en appel d'offres. ».   
20 Est-ce que vous allez avoir besoin d'aide des  
21 firmes de génie-conseil à l'externe pour vous aider  
22 à réaliser des gros contrats comme ça?

23 R. Avant de passer à l'appel d'offres, il faut faire  
24 un plan stratégique puis soumettre ça au  
25 gouvernement dans sa révision à tous les deux ans.

1 Q. [168] Hum, hum.

2 R. Ça fait que tous les projets sont énumérés, ils  
3 sont publics. À tous les deux ans, bon, on a toute  
4 la liste. Il y en a qui s'ajoutent, bon... C'est  
5 ça, on ramène ça à l'Assemblée nationale au cours  
6 d'une commission parlementaire que le plan de  
7 développement, c'est de même que ça s'appelle, le  
8 plan de développement ou plan stratégique d'Hydro-  
9 Québec. Par la suite, vous avez raison, quand tout  
10 ça est produit...

11 Q. [169] Hum, hum.

12 R. ... la division Équipement s'occupe de la  
13 réalisation de la chose.

14 Q. [170] Alors, il y a pas de surprise quand vous  
15 dites « Je suis allé en commission parlementaire,  
16 j'ai exposé... » ou en fait « ... Hydro-Québec a  
17 exposé, voici notre développement dans les deux  
18 prochaines années : on va aller développer tel  
19 secteur, tel secteur. ».

20 R. C'est ça.

21 Q. [171] Le public, en général, les firmes de génie,  
22 les entrepreneurs voient où est-ce qu'Hydro-Québec  
23 s'en va.

24 R. Exact, oui.

25 Q. [172] Bon. Les grandes lignes.

1 R. Bien, plusieurs mois, voire un an, un an ou deux  
2 avant...

3 Q. [173] O.K.

4 R. ... que ça commence.

5 Q. [174] Bon, vous avez décidé de réaliser un projet,  
6 exemple Toulnustouc.

7 R. Oui.

8 Q. [175] À un moment donné vous avez de besoin d'aide  
9 de firmes de génie de l'extérieur pour...

10 R. Oui.

11 Q. [176] ... la réalisation de ces projets-là. Donc,  
12 c'est pas tout fait, c'est pas tout ce qui...

13 R. C'est pas tout, non.

14 Q. [177] L'ingénierie n'est pas toute faite en régie.

15 R. On n'est pas, par exemple, l'ingénierie détaillée  
16 est pas faite.

17 Q. [178] O.K.

18 R. O.K.? Eux autres, ils font les études  
19 préliminaires, le propriétaire. L'ingénierie  
20 détaillée n'est pas faite.

21 Q. [179] Bon. Alors, on revient maintenant, quand  
22 vient le temps de faire l'ingénierie détaillée,  
23 dessiner les plans...

24 R. Hum, hum.

25 Q. [180] ... les plans et devis, c'est une firme de

1 l'extérieur qui va faire ça. Comment est choisie  
2 cette firme-là si on veut bâtir une centrale, je  
3 prends l'exemple de Toulnustouc.

4 R. O.K. Dans un monde idéal, d'abord, dans chaque  
5 spécialité d'ingénierie, on a un minimum de trois  
6 firmes québécoises qui sont qualifiées et,  
7 idéalement, on en a cinq et plus. Après le coup  
8 d'arrêt de Grande Baleine...

9 Q. **[181]** Oui.

10 R. ... il y avait moins d'intérêt et c'est une chose  
11 d'être qualifié puis c'est une chose d'avoir encore  
12 à son emploi les ingénieurs spécialisés qui ont  
13 conduit à ladite qualification alors il y avait des  
14 choses à vérifier là.

15 Q. **[182]** Peut-être expliquer d'abord c'est quoi la  
16 qualification dont vous parlez depuis tout à  
17 l'heure. On qualifie une firme?

18 R. On qualifie une firme.

19 Q. **[183]** Pour qu'elle ait le droit...

20 R. On qualifie une firme, bien, essentiellement, bien  
21 sur plusieurs facteurs.

22 Q. **[184]** Oui.

23 R. Il y a pas juste ce facteur-là mais, évidemment,  
24 sur le facteur des CV des employés, des ingénieurs  
25 qu'elle a à son emploi, ça compte, bien sûr, ça

1           prend des spécialistes.

2       Q. **[185]** O.K.

3       R. Alors, bon, alors, là, il est, c'est entre trois  
4           mais idéalement, comme je vous dis, cinq et plus.  
5           En centrale, par exemple, on aime ça qu'il y en ait  
6           plus parce que la centrale, Madame la Présidente,  
7           ça, c'est le coeur, c'est là où le barrage puis les  
8           machines, on aime autant qu'il y en ait plus qu'il  
9           y en ait moins là, en fait. Et, bon, bien, si il y  
10          en a assez puis, là, le, durant ce processus-là, le  
11          choix de l'ingénieur-conseil, la, le, il y a un  
12          comité de planification des services techniques et  
13          professionnels qui va consulter, qui va parler avec  
14          l'ingénieur-conseil pour savoir si monsieur untel  
15          est toujours à son emploi, par exemple, puis  
16          d'autres informations du genre qui sont requises  
17          pour savoir qu'on fait les, on fait bien les bonnes  
18          choses. Alors, bien, ça, ça se produisait.

19       Q. **[186]** Le comité...

20       R. À la fin de ça...

21       Q. **[187]** Oui? Qui occupe dans ce comité-là pour Hydro-  
22          Québec? C'est gros, c'est petit ce comité-là?

23       R. C'est gros, c'est, il y a dix (10), douze (12)  
24          personnes dans ça.

25       Q. **[188]** Oui.

1 R. Il y a des gens du propriétaire.

2 Q. **[189]** Production.

3 R. Il y a des ingénieurs Production, on a des  
4 ingénieurs de production ou des ingénieurs de  
5 transmission.

6 Q. **[190]** Oui.

7 R. Il y a des gens d'Équipement, des spécialistes.  
8 Très franchement, là, c'est pas mal les meilleurs  
9 au Québec, là. Dans ce métier-là, ils sont bons.  
10 Quand je disais qu'ils étaient bons les ingénieurs  
11 à Hydro-Québec, c'est des gens qui savent ce qu'ils  
12 font. Alors, bon, bien là ils choisissent puis on  
13 essaie, ils essaient de faire un plan, ils font un  
14 plan.

15 Q. **[191]** Quand vous dites « ils choisissent », c'est  
16 ça qui est...

17 R. Ils choisissent.

18 Q. **[192]** C'est ce processus-là qui nous intéresse.  
19 Comment est-ce que les gens du, d'abord, est-ce que  
20 vous siégez, vous, sur ce...

21 R. Non.

22 Q. **[193]** ... comité-là?

23 R. Non, je siége pas là-dessus. Moi, mon rôle c'est  
24 d'approuver. Quand ils ont fini leur travail...

25 Q. **[194]** Oui.



1 R. ... d'approuver le plan en question. Ça, c'est  
2 le...

3 Q. **[195]** Le plan et le choix de la firme de génie.

4 R. Des firmes parce que c'est tout un plan.

5 Q. **[196]** Oui.

6 R. O.K.? J'ai tout l'ensemble, ce qui vient au bureau  
7 du PDG alors ils viennent me voir quand ils ont  
8 fini puis ils ont fait tout un plan avec ça qui est  
9 le meilleur assemblage entre les besoins d'Hydro-  
10 Québec et l'offre des... de service du génie-  
11 conseil québécois. Encore là, il y a la  
12 préoccupation du maximum d'emplois possible au  
13 Québec. Il y a eu une exception avec ça, là, avec  
14 la firme Bechtel, là, quand les travaux de la Baie-  
15 James ont commencé, à la demande des financiers.  
16 O.K.

17 Q. **[197]** Américains.

18 R. Américains. Ils ont dit : « Là il y a beaucoup  
19 d'argent? »

20 Q. **[198]** Mais là on est avant soixante...

21 R. On est avant.

22 Q. **[199]** On est en soixante-dix (70), là.

23 R. Ça, ça fait longtemps. Mais, à part de ça, moi,  
24 tout ce que c'est que... dans ma période, là, on  
25 s'assurait que... ils s'assuraient, ils faisaient

1 un plan puis ça avait du bon sens, que chacun était  
2 capable de faire la job. Ils pouvaient demander à  
3 des gens de se... de s'associer dans une  
4 coentreprise parce que, un seul, n'ayant pas les  
5 ressources pour faire tout le projet dans les  
6 limites de temps qu'on avait. Alors, ils  
7 demandaient à deux de se mettre ensemble pour faire  
8 le travail.

9 Q. **[200]** Toulnustouc, c'est un exemple de ça ou...

10 R. Ah! Je me rappelle plus pour quelle raison, mais  
11 dans le cas de Toulnustouc, on a demandé... on a  
12 demandé... c'est moi qui ai fait ça.

13 Q. **[201]** Oui.

14 R. J'ai demandé au président du comité, de mémoire,  
15 c'était Élie Saheb, enfin, j'ai demandé à Élie  
16 Saheb de demander à RSW de s'associer avec... avec  
17 Dessau. Un était qualifié pour mécanique  
18 électricité en centrale, l'autre l'était pour  
19 mécanique électricité en transport, mais je  
20 trouvais que c'était trop serré. Puis comme c'est  
21 le centre de la business, les... les centrales, il  
22 me semblait que c'était le temps de voir... à voir  
23 que c'était le plus large possible, minimum trois,  
24 idéalement cinq et plus, ce qui fut fait. Il a été  
25 demandé par monsieur Saheb à monsieur... bien, à

1 RSW, là, de s'adjoindre avec Dessau, à faire une  
2 coentreprise, et puis tout ça dans le but que...  
3 cette coentreprise-là était qualifiée du fait de,  
4 pour faire cette job-là, était qualifiée du fait de  
5 la... que RSW l'était. Par la suite, O.K., l'année  
6 suivante ou comme... je me rappelle plus  
7 exactement, là, mais un deuxième, à savoir Dessau,  
8 a été qualifiée, ce qui faisait en sorte que plutôt  
9 que d'en avoir...

10 Q. **[202]** Vous aviez un joueur, un joueur de plus.

11 R. On avait... on avait plus de choix.

12 Q. **[203]** Juste pour une saine compréhension...

13 R. Oui.

14 Q. **[204]** ... on va juste placer... Vous avez parlé de  
15 monsieur Élie Saheb qui était à ce moment-là et qui  
16 est toujours chez Hydro...

17 R. Oui.

18 Q. **[205]** ... vice-président exécutif...

19 R. Il est à Division équipements dans ce temps-là.

20 Q. **[206]** ... Division équipements à cette époque-là.

21 R. Oui.

22 Q. **[207]** Aujourd'hui, à la technologie.

23 R. Technologie, oui, actuellement.

24 Q. **[208]** O.K. Bon.

25 R. Évidemment, je dois vous dire tout de suite, là,

1 que les ingénieurs-conseils qui étaient qualifiés,  
2 ils aimaient pas ça spécialement, O.K., parce que,  
3 évidemment, on peut tous comprendre, Madame la  
4 Présidente, que plus qu'il y en a, moins... moins  
5 c'est dans leur intérêt. Celui qui l'est déjà ne  
6 peut pas souhaiter qu'il y en ait un autre qui soit  
7 qualifié, mais en tout cas, t'sais, on peut tous...

8 Q. **[209]** Partager le gâteau.

9 R. Bien, partager le gâteau, mais ils aimaient pas  
10 bien ça. Bon. Mais, c'était... tout ça, c'était une  
11 démarche, un processus, une façon de faire, pour  
12 être plus clair, qui nécessite quand même que  
13 quelqu'un voit à ce qu'il y ait une diversité là-  
14 dedans. Et ça, le comité le faisait, là, comme je  
15 dis, ils ont souvent mis ensemble des... des  
16 entreprises dans le passé.

17 Q. **[210]** O.K.

18 R. Et plus récemment aussi, j'ai vu, là, et... Mais,  
19 moi à ce moment-là, c'est moi qui ai demandé à ce  
20 que ce soit fait.

21 Q. **[211]** O.K. Alors...

22 (10:20:09)

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[212]** Justement, pourquoi si c'est vous cette fois-  
25 ci qui est intervenu alors que le comité avait déjà

1           cet objectif-là, pourquoi, dans votre discrétion,  
2           là vous deviez...

3           R. Ah! Mais, moi, je suis le... c'est moi le  
4           supérieur, c'est mon travail d'approuver cette  
5           affaire-là. Alors, je regarde donc qu'est-ce qui en  
6           est, je pose des questions et j'interviens. Je peux  
7           approuver, puis je peux ne pas approuver aussi,  
8           c'est ma responsabilité. C'est ma responsabilité de  
9           défendre les intérêts d'Hydro-Québec, mais pas les  
10          intérêts que je viens de décrire tantôt. Alors,  
11          j'ai défendu les intérêts d'Hydro-Québec, selon mon  
12          jugement, il valait mieux faire ça pour qu'il y en  
13          ait un de plus éventuellement de qualifié.

14          Q. **[213]** Est-ce que les gens de Dessau sont intervenus  
15          directement auprès de vous pour que justement  
16          forcer leur qualification?

17          R. Non. Puis, moi, je dois... je rencontrais  
18          régulièrement Roger Warren, c'est le W de RSW, là.  
19          Puis il m'a jamais parlé de ça, lui. O.K. Puis  
20          pourquoi je le voyais, en passant, là? C'est parce  
21          que c'est un patriarche, ça, de l'hydroélectricité,  
22          il a commencé sa carrière à Churchill Falls. Alors,  
23          je trouvais ça important de rencontrer ceux qui  
24          étaient là bien longtemps avant, puis on se voyait  
25          une fois par année. Il venait déjeuner avec moi,

1 Roger. Et il m'a jamais parlé de ça, lui, que  
2 comment ça avait pu l'affecter.

3 Q. [214] Mais, Dessau, est-ce que les gens de Dessau  
4 vous ont...

5 R. Dessau, je sais pas qui m'en a parlé, honnêtement.  
6 Ça se peut bien que ce soit les gens de Dessau,  
7 mais, moi, j'avais pas beaucoup de relations avec  
8 Dessau. Certainement pas plus qu'avec aucun des  
9 autres, là. Je les voyais, tous les ingénieurs-  
10 conseils, je les rencontrais une fois par année et  
11 en général, là, avec leur directrice, là, et puis,  
12 bien là ils me disaient à peu près, il y a pas  
13 assez de projets, évidemment, plus il y avait de  
14 projets, c'était dans leur intérêt qu'il y en ait,  
15 là, et puis nos honoraires sont pas assez élevés,  
16 comparé à leurs honoraires, en tout cas, ils  
17 trouvaient qu'on les payait pas assez cher. Il y  
18 avait de ça là-dedans aussi. Mais ils m'ont jamais  
19 parlé, évidemment, c'était peut-être gênant entre  
20 eux, là, mais en tout, parce qu'ils étaient tous  
21 autour de la table, là, de dire qu'on devrait pas  
22 faire des associés ensemble ou des mariés dans des  
23 coentreprises, et caetera. Mais en tout cas, ils  
24 m'ont pas parlé de ça à ce moment-là. Et des  
25 ingénieurs pouvaient venir me voir, là, je fermais

1 pas ma porte, mais c'était rare, ça.

2 (10:23:10)

3 Q. **[215]** Oui.

4 R. Très rare. Puis honnêtement, j'ai pas de souvenir  
5 que Dessau est venu me voir.

6 Q. **[216]** Quand vous parlez peut-être de cette  
7 rencontre-là...

8 R. Mais oui, de RSW, parce que c'est à tous les  
9 matins... c'est à toutes les années, là.

10 Q. **[217]** O.K. Alors on va peut-être juste replacer des  
11 choses, là. Vous parlez de, vous rencontriez les  
12 ingénieurs une fois par année. Est-ce que vous  
13 parlez au sein de l'Association des ingénieurs-  
14 conseils du Québec, l'AICQ...

15 R. Oui, c'est ça, oui.

16 Q. **[218]** ... avec la directrice générale qui est une  
17 association qui regroupe les intérêts des firmes de  
18 génie?

19 R. Exact.

20 Q. **[219]** O.K. Alors eux, vous les rencontrez une fois  
21 par année, ce qui est normal...

22 R. Je les invite à déjeuner à Hydro-Québec.

23 Q. **[220]** O.K.

24 R. Puis là, je les écoute, là, j'essaie de faire ça de  
25 bonne heure le matin puis, en espérant que ça dure

1 pas trop longtemps.

2 Q. **[221]** On a, on continue sur peut-être cet exemple-  
3 là, Toulnustouc qui en est un qui est bon. Alors,  
4 vous considérez qu'à ce moment-là... si on se place  
5 avant Toulnustouc, est-ce qu'on peut dire que la  
6 firme RSW, Rousseau, Sauvé, Warren, O.K., cette  
7 firme-là détient quasiment le monopole dans la  
8 conception des barrages pour Hydro-Québec?

9 R. Non, je pense pas qu'ils avaient le monopole. Je  
10 pense, de mémoire, là...

11 Q. **[222]** Oui.

12 R. ... je pense que Tecsalt pouvait en faire aussi  
13 puis SNC-Lavalin.

14 Q. **[223]** O.K.

15 R. Alors donc, trois. Mais trois, c'est le minimum.

16 Q. **[224]** Oui.

17 R. Hein? L'idéal, c'est cinq et plus.

18 Q. **[225]** Alors, et...

19 R. Faut pas attendre d'être deux pour dire qu'il faut  
20 être au minimum trois dans ma tête; il faut  
21 augmenter de trois vers cinq et plus pour éviter  
22 d'être jamais moins que trois.

23 Q. **[226]** Ça fait que là on s'en va, on pense à l'idée  
24 de faire Toulnustouc et là vous dites, vous faites  
25 faire le message par monsieur Saheb...



1 R. Oui.

2 Q. **[227]** ... de dire à RSW de se mettre en  
3 coentreprise avec Dessau?

4 R. Oui.

5 Q. **[228]** Ça, vous nous dites, l'explication c'est  
6 qu'on veut aller chercher un nouveau joueur. Dessau  
7 n'était pas qualifiée à ce moment-là dans la  
8 conception des barrages?

9 R. Dans la mécanique-électricité barrages. Il l'était  
10 dans les postes...

11 Q. **[229]** O.K.

12 R. ... qui étaient juste à côté, là.

13 Q. **[230]** O.K. Et là vous vouliez provoquer la venue  
14 d'un nouveau joueur...

15 R. C'est ça. Je voulais...

16 Q. **[231]** O.K.

17 R. Je disais c'est mon devoir de faire en sorte que  
18 l'idéal, là, et plus, soit atteint.

19 Q. **[232]** O.K. Mais on va reculer parce qu'on va  
20 arriver... Comment que le choix, je vous... je sais  
21 que vous n'avez pas siégé sur ce comité-là, mais  
22 quels sont les critères que ce comité-là des  
23 services professionnels et techniques utilise pour  
24 choisir une firme? On se place au moment de votre  
25 présidence, là, quatre-vingt-quinze (95) à deux

1 mille cinq (2005).

2 R. Oui. Bien d'abord, il y a la capacité. Hein? La  
3 capacité, ça veut dire, tu sais, ils sont capables  
4 de se gérer puis la... ils ont, ils sont capables  
5 de bien faire les choses. Deux, la réputation,  
6 comment ça a été la dernière fois, O.K.? Ça a-tu  
7 bien été...

8 Q. **[233]** O.K.

9 R. ... ça a-tu pas été? Y'a-tu eu la disponibilité  
10 qu'on cherchait? Y'ont-tu fini par faire les choses  
11 en retard ou à temps ou des trucs comme ça, et les  
12 c.v., leur compétence, les c.v., hein?

13 Q. **[234]** O.K. Alors, la compétence d'une firme, c'est  
14 d'abord et avant tout celle de ses ingénieurs...

15 R. Oui, les ingénieurs, hein? c'est des services  
16 spécialisés, c'est des services techniques  
17 spécialisés. Ça dépend beaucoup des ingénieurs  
18 qu'ils ont à leur emploi...

19 Q. **[235]** À ce moment-là.

20 R. ... que les ingénieurs-conseils ont à leur emploi.

21 Q. **[236]** Alors, c'est pas parce qu'une firme a été  
22 qualifiée pour certains types de travaux  
23 spécialisés en dix neuf cent quatre-vingt-dix  
24 (1990) qu'elle l'est toujours, que sa qualification  
25 sera toujours valable en deux mille (2000) parce...

1 R. Bien c'est ça.

2 Q. **[237]** ... qu'elle a pu perdre tout son personnel.

3 R. Bien surtout quand il y en a pas beaucoup de  
4 contrats qui se donnent. Tu sais, eux autres, ça  
5 coûte cher garder à leur emploi un ingénieur  
6 spécialisé quand nous autres on en fait moins puis  
7 qu'ailleurs, il s'en fait plus.

8 Q. **[238]** O.K.

9 R. Bon. Mais cela étant dit, avant de donner un  
10 contrat à quelqu'un, là, le comité, il parlait avec  
11 ces gens-là et puis avant de faire un plan qui dit  
12 qu'on va donner, je devrais plutôt dire, bien il  
13 leur parlait pour savoir si les gens étaient  
14 toujours à leur emploi, entre autres, puis s'ils  
15 avaient le temps, puis dans quoi qu'ils étaient. Je  
16 voulais qu'il... qu'on ait un confort, que c'était  
17 possible de faire tout ça, là.

18 Q. **[239]** Avec une firme qu'on... à qui on envisage de  
19 donner le contrat...

20 R. (inaudible).

21 Q. **[240]** ... ou du moins l'inviter à soumissionner.

22 R. Voilà. Et puis après qu'on va avoir tout ça ficelé,  
23 on va aller au conseil d'administration.

24 Q. **[241]** De sorte qu'un projet, il est en discussion  
25 avec les firmes qualifiées - je le mets entre

1 guillemets - des mois et peut-être même des années  
2 avant d'arriver au conseil d'administration pour  
3 approbation?

4 R. Ah! années, bien pas plusieurs années, là...

5 Q. **[242]** O.K.

6 R. ... mais des mois, oui.

7 Q. **[243]** Des mois.

8 R. Un an possible.

9 Q. **[244]** Alors, on veut s'assurer que les firmes  
10 seront capables de faire le projet, ça fait que ça,  
11 on demande, en fait, on vérifie le cahier de  
12 commandes ou le carnet de commandes de la firme?

13 R. Bien, c'est ça.

14 Q. **[245]** O.K.

15 R. « Êtes-vous bien occupés? » Tu sais, ça dépend où,  
16 là, ils étaient... ils étaient, puis c'était  
17 souhaitable et puis ça faisait partie de la  
18 stratégie qu'ils exportent la know how québécois à  
19 l'étranger. Bien là, ils auraient pu être... quand  
20 on n'a pas... quand on a décidé de pas faire la  
21 Grande Baleine, peut-être qu'ils se sont appliqués  
22 à faire d'autre chose ailleurs.

23 Q. **[246]** Et ils seront pas disponibles pour les  
24 contrats (inaudible)?

25 R. Bien, moins disponibles, oui.

1 Q. [247] Alors, tout ça, ça s'est fait au niveau de  
2 votre comité sur les services professionnels...

3 R. Voilà.

4 Q. [248] ... votre équipe de spécialistes qui  
5 proviennent de vos différentes divisions...

6 R. Voilà.

7 Q. [249] ... qui, eux autres, vont s'assurer qu'on a  
8 des gens disponibles et qualifiés pour...

9 R. Voilà.

10 Q. [250] ... éventuellement voir... pour qu'on les ait  
11 dans notre bassin de soumissionnaires?

12 R. Voilà. Et ça, c'est jugé dans la dynamique  
13 propriétaire fournisseur interne.

14 Q. [251] Oui.

15 R. Parce qu'ils sont représentés, là, c'est pour ça  
16 qu'il y en a une dizaine, là.

17 Q. [252] Je... j'ai pris l'exemple de Toulnostouc  
18 parce que vous nous dites vous avez... vous avez  
19 émis le souhait ou, en fait, vous avez demandé à  
20 monsieur Saheb de provoquer une coentreprise qui  
21 s'est faite dans les faits...

22 R. Oui. Tout à... oui.

23 Q. [253] ... entre RSW et Dessau. Et par laquelle on a  
24 qualifié Dessau, à ce moment-là, pour un nouveau  
25 type de travaux pour lesquels il ne l'était pas à

1 ce moment-là?

2 R. C'est arrivé après ça. C'est pas arrivé sur-le-  
3 champ.

4 Q. **[254]** O.K.

5 R. C'est arrivé à... je le sais pas, un an après, je  
6 pense, ou peut-être deux.

7 Q. **[255]** Alors, dans une certaine mesure, on peut dire  
8 qu'Hydro-Québec contrôle, et en même temps, l'offre  
9 et la demande? On s'assure un peu d'avoir des  
10 joueurs, un nombre suffisant de joueurs et les  
11 joueurs qu'on veut avoir, c'est-à-dire des gens  
12 qualifiés?

13 R. Oui. Bien la demande c'est sûr, là...

14 Q. **[256]** Oui.

15 R. ... c'est Hydro qui fait le projet. Mais... et  
16 l'offre, bien on s'arrange pour que dans l'offre,  
17 on soit jamais attaché avec personne. Puis on a  
18 toujours de la diversifité... diversité devant  
19 nous.

20 Q. **[257]** Et vous cherchez cette diversité-là dans...  
21 dans... pour avoir des fournisseurs qui deviendront  
22 des soumissionnaires dans quelle division d'Hydro-  
23 Québec? Est-ce que c'est dans toutes les divisions?

24 R. Production, transport.

25 Q. **[258]** Production, transport?

1 R. Essentiellement, oui.

2 Q. **[259]** O.K. Qui a la responsabilité sous le... qui  
3 chapeaute ce comité-là des services techniques  
4 quand il fonctionne?

5 R. Bien à mon souvenir, c'était le président de la  
6 division « Équipement ».

7 Q. **[260]** O.K. De l'époque?

8 R. Parce que c'est lui qui est chargé d'organi... de  
9 l'époque, oui, qui est chargé d'organiser, de  
10 structurer le projet.

11 Q. **[261]** Si on dit qu'à l'époque c'était monsieur  
12 Saheb, en deux mille trois (2003)?

13 R. Oui. Oui, moi j'avais recruté monsieur Saheb pour  
14 faire ça. Monsieur Saheb, ça, c'est un ancien  
15 d'Hydro-Québec qui a été travailler pour AES à  
16 l'étranger. C'est l'idée qu'avoir fait du travail à  
17 l'extérieur du Québec était intéressante. Et  
18 notamment, il a fait une grosse centrale au Maroc,  
19 une centrale thermique. Alors, j'ai dit : « On va  
20 aller chercher ce gars-là parce que c'est un projet  
21 dans un pays en voie de développement. Ça  
22 représente un défi plus grand pour quelqu'un que  
23 dans... comme ici, là, qui est une continuité. » En  
24 réalité, on a été re... je vais dire rechercher,  
25 rapatrier...

1 Q. **[262]** Un des spécialistes?

2 R. ... Élie Saheb. Un des spécialistes. Même chose  
3 qu'avec madame Nadeau, là, pour d'autres raisons.

4 Q. **[263]** O.K. On parlera tout à l'heure de... de  
5 madame Nadeau. Alors, monsieur Saheb qui est un de  
6 vos vice-présidents exécutifs...

7 R. Oui.

8 Q. **[264]** ... sous le PDG, qui s'occupe aujourd'hui...  
9 bon aujourd'hui on sait qu'il est aux  
10 technologies...

11 R. Oui.

12 Q. **[265]** ... on en reparlera avec un autre témoin,  
13 mais à l'époque, qui s'occupait de la division  
14 équipements?

15 R. Oui.

16 Q. **[266]** Les... quel est votre... vous nous avez parlé  
17 un petit peu, là, mais votre pouvoir face à la  
18 recommandation du comité? Alors le comité des  
19 services techniques professionnels vous arrive avec  
20 un petit paquet tout ficelé : « Voici, on envisage  
21 de faire tel, tel, tel projet à tel coût. » Et est-  
22 ce que le comité vous dit : « On aimerait ça que le  
23 contrat soit donné à une firme » ou encore « Voici  
24 quels seraient les deux ou trois soumissionnaires  
25 qui pourraient être intéressés, à qui on pourrait



1 adresser ce (inaudible) »?

2 R. Ils ont un plan, ils disent : « Voici ce qu'on  
3 devrait faire. »

4 Q. **[267]** Oui.

5 R. Globalement, là.

6 Q. **[268]** Oui.

7 R. Parce qu'il y a tout l'équilibre, il y a toutes  
8 sortes d'arbitrages qui se font. La démarche du  
9 comité, là, j'ai jamais été là pour voir, mais ils  
10 peuvent dire : « Bon, bien dans un premier temps,  
11 là - bien prenons Touloustouc - ça, ça serait  
12 bon. » Puis après, ils continuent puis là ils  
13 s'aperçoivent qu'ils ont d'autres demandes « Oui,  
14 bien on va réorganiser ça de toute manière pour que  
15 la demande soit, Madame la Présidente,  
16 équilibrée. »

17 (10:30:45)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[269]** Oui, mais la... la réponse n'est pas claire,  
20 là, ce que vous dites.

21 R. Oui.

22 Q. **[270]** Est-ce que le comité recommande une  
23 entreprise ou recommande plusieurs entreprises?

24 R. Plusieurs, parce qu'il recommande tout le programme  
25 de... il peut y avoir plusieurs projets là-dedans,

1 pas un seul projet. Ils viennent pas me voir projet  
2 par projet. Ils viennent me voir avec la  
3 planification annuelle. Alors, il y en a plusieurs.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. [271] Peut-être l'idée...

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. [272] La question c'est pour un projet...

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. [273] Tournustouc.

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. [274] Pour un projet, pour un seul projet...

12 R. Oui.

13 Q. [275] ... est-ce que c'est seulement une seule  
14 firme identifiée ou c'est plusieurs (inaudible)?

15 R. Ça peut... ça peut être plusieurs, mais c'est...  
16 oui, c'est là, pour répondre, là, pareil... je le  
17 sais pas dans le cas de Tournustouc c'était quoi,  
18 mais Tournustouc, ingénieur-conseil, mécanique  
19 électricité, RSW, oui, ça peut être comme ça.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [276] Donc, c'est une...

22 R. Mais il y a en a d'autres...

23 Q. [277] ... entreprise?

24 R. Oui. Oui, oui, ils ont un plan. Si je dis oui, ça  
25 se déroule exactement comme ça.

1 Q. [278] Alors, si je comprends bien, le... Hydro-  
2 Québec rencontre l'entreprise avant; ce que vous  
3 nous avez dit tantôt...

4 R. Oui, bien, ils leur parlent. Rencontre, je sais  
5 pas. Ils leur parlent; ça peut être des rencontres.  
6 Ils leur parlent pour savoir que leurs prémisses,  
7 ce sur quoi ils vont fonder leur raisonnement, est  
8 toujours vrai.

9 Q. [279] Et pour savoir leurs disponibilités?

10 R. Les disponibilités, exactement, puis la... la  
11 présence des spécialistes qui sont pas pris sur  
12 d'autres contrats.

13 Q. [280] Donc, à ce moment-là l'entreprise sait  
14 qu'elle sera... qu'elle sera choisie...

15 R. Non, elle le sait pas encore. Elle le sait pas  
16 encore, puis elle le sait même pas après que...

17 Q. [281] Mais elle s'en doute pas mal, là.

18 R. Bien, c'est sûr que ça s'avance. Oui, ça avance.  
19 C'est un entonnoir. Et tout ça finit au conseil  
20 d'administration qui peut encore dire non, puis là,  
21 bien, il y a rien; rien, rien pour personne.

22 Q. [282] On s'entend que... qu'il peut encore dire  
23 non, c'est...

24 R. Ah, bien là!

25 Q. [283] ... c'est presque aléatoire, là, ou c'est

1 assez difficile.

2 R. Le...

3 Q. **[284]** Ça... à moins qu'il y ait des commandes de  
4 refuser telle entreprise?

5 R. Le conseil d'administration d'Hydro-Québec dans mon  
6 temps, il était présidé par des gens qui, bien, ils  
7 regardaient les dossiers. Ils les regardaient et  
8 questionnaient les dossiers. C'était pas « rubber  
9 stamping » nulle part, ni à mon bureau, ni au  
10 conseil d'administration. On... ils regardaient eux  
11 aussi, après moi. Et c'est l'ingénieur-conseil,  
12 comme l'entreprise de construction, elle pou...  
13 elle était choisie sur la décision du conseil  
14 d'administration. Moi, dans le fond, je... je...  
15 j'approuvais ce plan de...

16 Q. **[285]** Et est-ce qu'il y a quelqu'un...

17 R. ... (inaudible) planification.

18 Q. **[286]** ... qui a l'autorité de changer ce que le  
19 conseil d'administration souhaitait?

20 R. Je me... je m'excuse, Madame.

21 Q. **[287]** Est-ce que quelqu'un avait l'autorité de  
22 changer la décision qu'avait prise le conseil  
23 d'administration?

24 R. Non. Non, pas sans retourner au conseil  
25 d'administration. Le conseil d'administration d'une

1           entreprise à Hydro-Québec, c'est un vrai conseil  
2           d'administration. S'ils disent oui de telle  
3           manière, c'est ça. Puis, si c'est d'autre chose,  
4           bien, il faut retourner.

5           Me PAUL CRÉPEAU :

6           Q. **[288]** O.K. Alors, on suit le plan approuvé par le  
7           conseil d'administration...

8           R. Voilà.

9           Q. **[289]** ... et il y a pas de changements... Vous...  
10          même vous, comme président directeur général...

11          R. Bien non! Bien non!

12          Q. **[290]** ... vous pouvez pas changer une décision du  
13          conseil d'administration.

14          R. Non, non. C'est ça. Je peux avoir à retourner...

15          Q. **[291]** O.K.

16          R. ... au conseil parce qu'il y a quelque chose qui a  
17          changé...

18          Q. **[292]** Oui.

19          R. ... mais je suis obligé de retourner. C'est eux qui  
20          ont approuvé. On ne peut changer que les décisions  
21          qu'on a prises nous-mêmes. On peut pas changer les  
22          décisions qui se prennent au-dessus de nous.

23          Q. **[293]** Parfait. Là, on va aller un petit peu plus  
24          dans le détail parce que c'est souvent dans les  
25          détails qu'on retrouve...

1 R. Oui.

2 Q. **[294]** ... les... les... les choses qu'on veut  
3 examiner ici. Votre comité des services techniques  
4 et professionnels, est-ce que c'est quelque chose  
5 qui fonctionne à toutes les semaines, à tous les  
6 mois, une fois par année? Il se réunit à peu près à  
7 quelle fréquence pour regarder les projets sous sa  
8 juridiction?

9 R. Bien, je pense qu'ils ont de la « saisonnalité »  
10 parce que...

11 Q. **[295]** Oui.

12 R. ... c'est nécessaire, parce qu'on va planifier  
13 l'année qui vient.

14 Q. **[296]** O.K.

15 R. Alors, il... il y a un moment où ils planifient  
16 toute l'année. C'est un peu comme...

17 Q. **[297]** O.K.

18 R. ... préparer un budget. Je me rappelle plus quel  
19 moment c'était mais...

20 Q. **[298]** Ils se rencontrent...

21 R. Ils se rencontrent, oui.

22 Q. **[299]** ... puis ils ont plusieurs dossiers à  
23 regarder.

24 R. Bien oui!

25 Q. **[300]** Tantôt, j'ai pris le... le projet Toulnustouc

1           qui est la...

2           R. Oui.

3           Q. **[301]** ... construction d'une centrale. Et dans le  
4           projet Toulnostouc, je comprends qu'il est lui-même  
5           décomposé. Il y a la mécanique et - je connais pas  
6           les termes en génie mais - il y a plusieurs...

7           R. Il y a plusieurs lignes là.

8           Q. **[302]** Il va y avoir plusieurs contrats qui vont  
9           être donnés à plusieurs firmes différentes dans le  
10          contrat de...

11          R. Exactement, oui...

12          Q. **[303]** ... Toulnostouc, bon.

13          R. Oui.

14          Q. **[304]** Alors, c'est ça. Si on regarde maintenant la  
15          centrale Toulnostouc, quand le comité des services  
16          professionnels vous fait une recommandation et  
17          dit : « Bon, voici pour la centrale Toulnostouc, on  
18          recommande que ce soit telle entreprise qui fasse  
19          la construction, les... les plans de firmes de  
20          génie... » bien, non, on va commencer par les  
21          plans, alors les plans des firmes de génie en  
22          mécanique électrique, vous avez appelé?

23          R. Oui.

24          Q. **[305]** Soit... est-ce qu'ils vont recommander qu'une  
25          firme reçoive - une firme spécifique qu'ils vont

1 nommer dans le rapport - fasse les plans de tel  
2 type, telle autre firme fasse les plans de tel  
3 type, telle autre firme? Ou encore, ils vont dire :  
4 « On recommande que ce soit une des trois ou quatre  
5 firmes qualifiées. »

6 R. Moi, je pense qu'il y avait une recommandation.

7 Q. **[306]** Pour une firme.

8 R. Ça pouvait être qui... en recommander deux, là,  
9 mais c'était...

10 Q. **[307]** O.K.

11 R. ... une recommandation. Bien, une recommandation...  
12 Eux autres, ils recommandaient un plan pour  
13 approbation.

14 Q. **[308]** Oui.

15 R. Bon, alors... C'est ça qu'ils faisaient. Ils  
16 recommandaient une planification à moi, le PDG, ou  
17 mes prédécesseurs, de l'approuver ou de ne pas  
18 l'approuver.

19 Q. **[309]** O.K.

20 R. Par la suite, bien, c'est au conseil  
21 d'administration à décider...

22 Q. **[310]** Je comprends, alors... mais si on arrive dans  
23 la construction d'une centrale dans laquelle il va  
24 y avoir plusieurs contrats, on constate que la...  
25 en fait, il n'y aura pas nécessairement de...



1 d'appel de soumissions. Ça va être votre comité du  
2 service technique qui a fait un travail  
3 préparatoire, s'assurer de la disponibilité du  
4 personnel et de la qualification du personnel...

5 R. Oui.

6 Q. **[311]** ... qui va choisir la firme à qui on devrait  
7 attribuer ce contrat-là. Et à... à la fin, ça va  
8 être approuvé. Il y a pas réellement d'appel  
9 d'offres à ce moment-là...

10 R. Non.

11 Q. **[312]** ... pour le choix de la firme.

12 R. Non. Non.

13 Q. **[313]** O.K. Et ça, je pense que vous y avez répondu  
14 tout à l'heure, je veux juste m'assurer... Alors,  
15 cette programmation-là qui vous arrive, qui est  
16 proposée par le comité du service technique et/ou  
17 professionnel, parce que...

18 R. Oui.

19 Q. **[314]** ... je suis pas certain du nom, vous envoie  
20 un ensemble de propositions pour une centrale,  
21 peut-être pour deux, trois projets dans lesquels il  
22 y a, il peut y avoir des dizaines de propositions  
23 de contrats là-dedans. Est-ce que vous approuvez ça  
24 en bloc, un par un ou c'est fait en bloc?

25 R. Ils viennent dans mon bureau.

1 Q. **[315]** O.K.

2 R. O.K.? Ils sont dans mon bureau, deux ou trois  
3 personnes dont Élie Saheb pour l'époque à laquelle  
4 vous vous référez, et puis là ils m'expliquent,  
5 « Bon, on a ça à faire, puis on pense que ça  
6 pourrait être fait comme ça. Voici le plan. C'est  
7 ta responsabilité, Monsieur le PDG, d'approuver le  
8 plan, bon, ou de ne pas l'approuver. ». Alors c'est  
9 là que je pose la question, je pose des questions,  
10 tu sais, « Il y a-tu de la diversité dans  
11 l'offre? ». Ce qui me faisait le plus peur, c'est  
12 qu'on finisse les mains attachées avec une ou deux  
13 firmes puis que ça finisse là. Je voulais pas que  
14 ça reste comme ça. Je voulais appliquer ce que  
15 j'ai... je sais pas qui m'avait dit ça mais c'est  
16 au tout début, moi, j'avais posé comme vous des  
17 questions, là, comment ça fonctionne ça, puis c'est  
18 là que j'ai appris minimalement trois, idéalement  
19 cinq et plus. Bon. Bien, alors, je vérifiais au  
20 moins, tu sais « Coudon, celui-là, comment il y en  
21 avait de possibles ici? ».

22 Q. **[316]** O.K.

23 R. « Il y en avait-tu cinq ou il y en avait deux ou il  
24 y en avait rien qu'un? » ou je sais pas quoi.

25 Q. **[317]** Alors, vous vous assurez...

1 R. Alors, c'est de même que, c'était dans mon bureau,  
2 là. On échangeait.

3 Q. **[318]** Vous vous assurez que vos services techniques  
4 ont fait ces démarches-là de s'assurer de la  
5 disponibilité de plusieurs firmes...

6 R. Voilà. Voilà.

7 Q. **[319]** ... qu'ils ont contactées et vous vous  
8 assurez, en fait, que le travail que le comité a  
9 fait mais c'est pas vous qui faites ce travail-là?

10 R. J'ai pas fait ce travail-là, non.

11 Q. **[320]** O.K.

12 R. Ils font ça pour moi, ils dégrossissent la chose...

13 Q. **[321]** O.K.

14 R. ... avant qu'on aille au conseil d'administration  
15 avec un projet ficelé, là, dans tous ses aspects.

16 Q. **[322]** Est-ce que... et puis là je vous pose la  
17 question : est-ce qu'il pouvait y avoir d'autres  
18 critères pour le choix d'une firme de génie dans  
19 mécanique, d'électricité ou dans un autre domaine,  
20 là, dans le cas de construction d'une centrale,  
21 est-ce qu'il peut y avoir d'autres critères pour le  
22 choix autres que la qualification qu'on revoit, la  
23 disponibilité, est-ce qu'il y a d'autres critères  
24 que ceux-là? Est-ce qu'il y a une question de prix  
25 à ce moment-là?

1 R. Bien, il y a d'autres critères où est-ce que... la  
2 performance la dernière fois.

3 Q. **[323]** O.K.

4 R. Ça comptait ça aussi. O.K.? Bien, parce qu'il faut  
5 bien travailler avec ceux qui travaillent bien avec  
6 nous.

7 Q. **[324]** O.K.

8 R. Et la diversité, là. À la fin de tout ça, que tout,  
9 le processus ne pouvait pas être un entonnoir où on  
10 aboutit qu'il y en a plus, seulement qu'une poignée  
11 qui font le travail.

12 Q. **[325]** O.K.

13 R. Hein? Ça, c'était mon travail de m'assurer qu'il y  
14 avait le plus large possible.

15 Q. **[326]** Le plus large possible à qui on distribuait,  
16 de personnes qualifiées, d'entreprises qualifiées à  
17 qui on va distribuer.

18 R. De personnes qui se, qui finiraient par se  
19 qualifier, c'est ça.

20 Q. **[327]** Mais il y a une certaine mesure là-dedans de  
21 choix, que je vais appeler stratégiques, de  
22 s'assurer que tout le monde a encore...

23 R. Oui, oui. Bien sûr.

24 Q. **[328]** ... un peu d'ouvrage pour les garder en  
25 place.

1 R. Bien sûr. On veut les intéresser.

2 Q. **[329]** O.K.

3 R. On veut les garder en place. On veut pas en ajouter  
4 un pour en perdre un parce que là...

5 Q. **[330]** Le prix...

6 R. ... on sera pas plus avancés.

7 Q. **[331]** Le prix, à ce moment-là, est-ce qu'il est en  
8 jeu?

9 R. Non, parce qu'ils sont tous payés de la même  
10 manière.

11 Q. **[332]** O.K.

12 R. La rémunération. Qu'ils sont pas contents, là, que  
13 j'ai dit, que j'ai parlé plus tôt, là, c'est  
14 établi, ça, par... c'est comme le gouvernement.  
15 Alors c'est tant, tant de l'heure pour un junior,  
16 pour un senior, et caetera, Madame la Présidente.  
17 Il n'y a pas de discrétion.

18 Q. **[333]** C'est la tarification gouvernementale.

19 R. Oui.

20 Q. **[334]** Alors, ce qui peut changer de quoi, quel est  
21 l'autre facteur dans l'équation? Il y a le taux  
22 horaire puis l'autre facteur, c'est le nombre  
23 d'heures nécessaires pour faire...

24 R. Bien oui.

25 Q. **[335]** ... la job.

1 R. Bien oui, bien oui.

2 Q. **[336]** Est-ce qu'on s'est déjà assuré à ce moment-  
3 là, avant de vous faire une proposition, de ce que  
4 la firme X va demander comme nombre d'heures pour  
5 faire le génie-conseil d'un projet par rapport à ce  
6 que la firme Y exigerait comme nombre d'heures?

7 R. Je pense pas qu'on ait cette connaissance fine là à  
8 ce moment-là, mais je pense qu'on peut évaluer, ils  
9 peuvent évaluer à cause de l'expérience d'Hydro-  
10 Québec avec les deux firmes dont vous parlez, là,  
11 qu'il y en a un qui travaillait, il pourrait  
12 travailler plus rapidement, que ça pourrait prendre  
13 moins d'heures. Hein? Un spécialiste, bien, il y a  
14 des... il y en a de toutes sortes des spécialistes.  
15 J'allais dire un grand spécialiste, ça se peut que  
16 ça prenne moins de temps mais, hélas, mon  
17 expérience, des grands spécialistes, des fois, ça  
18 prend plus de temps, alors on peut pas... il n'y a  
19 pas de règle simple, là...

20 Q. **[337]** Oui.

21 R. ... à part que l'expérience, comment ça s'est passé  
22 la dernière fois.

23 Q. **[338]** Alors, l'expérience, comment ça s'est passé.

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[339]** Est-ce qu'on met des éléments là-dedans comme

1 la qualité de la relation avec la firme?

2 R. Ah! Puis le propriétaire, là, il a son mot à dire,  
3 là.

4 Q. **[340]** Oui.

5 R. Le propriétaire, il est assis là, lui, avec son  
6 ingénieur.

7 Q. **[341]** Oui.

8 R. Lui, il dit : « Moi, là, la dernière fois avec lui,  
9 là, je recommence pas ça. »

10 Q. **[342]** O.K.

11 R. Bon. Alors, il a le droit de dire ça.

12 Q. **[343]** Et comment qu'on fait pour s'assurer que  
13 c'est pas des éléments purement personnels?  
14 Monsieur A aime pas le président de la firme qui  
15 est monsieur Z puis c'est... c'est un conflit de  
16 personnalité puis qui ne serait pas un élément dans  
17 l'équation. Comment qu'on fait pour s'assurer de ça  
18 à Hydro-Québec?

19 R. À dix (10) dans la salle, là, les billets de ce  
20 genre-là apparaissent vite. Puis là, oubliez pas  
21 que c'est un ensemble, une industrie du génie-  
22 conseil qui va recevoir une enveloppe de projets de  
23 Hydro-Québec. Ça fait que là, là, les... ils sont  
24 en compétition entre eux autres, eux autres aussi,  
25 là, alors... je veux dire Production puis

1 Transport. Ils vont se débattre, là, puis des  
2 histoires comme « j'aime... celui-là, je l'aime  
3 pas, là » ça va paraître vite dans des discussions  
4 à dix (10). Il y a pas personne qui va pouvoir...  
5 d'ailleurs, je pense pas qu'ils s'en... ceux qui  
6 aiment... dans ce que j'ai vu de ces rencontres-là  
7 à Hydro-Québec, moi, quand qu'il y en a un qui en  
8 aimait pas un autre, Madame la Présidente, il avait  
9 tendance à lui dire assez tôt dans la conversation.

10 Q. **[344]** O.K.

11 R. Tu sais.

12 Q. **[345]** Vous venez de dire...

13 (10:42:42)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[346]** Qu'est-ce qui arrivait à ce moment-là?

16 R. Bien, il arrivait que, t'sais, il y en a qui  
17 s'aiment, il y en a qui s'aiment pas.

18 Q. **[347]** Non, non, mais pour décider à ce moment-là,  
19 ils ont des billets.

20 R. Ah! Bien là, le président du comité, là, c'est là  
21 que, un gars comme Saheb, hein, un homme comme  
22 Saheb va dire « bien là, ça, on va mettre ça de  
23 côté, là. Pas par le fait que vous avez de l'amitié  
24 ou pas d'amitié ou vous aimez plus ou pas, là. »  
25 Ça, lui, c'est sa job de mettre ça de... de mettre



1           ça à côté dans...

2           Q. **[348]** Non, mais à ce moment-là j'imagine qu'ils  
3           devaient se dénigrer.

4           R. Oui, se dénigrer, oui. Ça, ça... ça serait la forme  
5           la plus évidente, ça, de...

6           Q. **[349]** Oui, mais c'est parce qu'à ce moment...

7           R. ... ça, de...

8           Q. **[350]** Oui, mais à ce moment-là, pour décider de la  
9           qualité.

10          R. Pour décider de la qualité?

11          Q. **[351]** Oui, mais pour décider qui vous alliez  
12          choisir à ce moment-là et comment vous alliez  
13          exécuter, pouvoir leur faire exécuter les travaux  
14          s'ils ne s'entendent pas?

15          R. Ah! Bien, j'étais pas au courant de tout... Moi,  
16          là, tous les problèmes interpersonnels, là, j'étais  
17          pas au courant de tout ça, première des choses.  
18          Puis deuxièmement, je vais vous dire franchement,  
19          là, s'il fallait s'arrêter à ça, là, ça aurait  
20          arrêté souvent parce que des inimitiés, bien, des  
21          grandes inimitiés, peut-être pas, là, je pense pas  
22          qu'il y avait personne qui était des adversaires,  
23          mais il y en a qui s'aimaient plus que d'autres,  
24          oui, entre nos gens puis les gens du génie-conseil.  
25          Il y en a qui aiment ça travailler ensemble ou qui

1           avaient plus d'habilité à travailler ensemble, puis  
2           d'autres moins. Bon.

3                        Si on pouvait satisfaire ça, en passant,  
4           là, quand il faisait son plan, là, bien, il est  
5           aussi bien de faire travailler du monde qui  
6           travaille bien ensemble que du monde qui travaille  
7           pas bien ensemble, si c'est possible.

8           Me PAUL CRÉPEAU :

9           Q. **[352]** En fait, la question... la question puis pour  
10          laquelle... et vous avez suivi un peu nos travaux,  
11          c'est : on cherche à savoir comment les gens de ce  
12          comité-là pouvaient être protégés aussi contre  
13          peut-être, on a vu le phénomène, quand quelqu'un  
14          n'aime pas quelqu'un d'autre, une inimitié ou  
15          encore quelqu'un aime une entreprise pour des  
16          mauvaises raisons. Je veux pas prétendre...

17          R. Oui, je comprends ce que vous voulez dire.

18          Q. **[353]** ... je soumetts pas que c'est quelque chose  
19          qui s'est produit, mais...

20          R. Oui.

21          Q. **[354]** ... comment qu'on fait pour se protéger un  
22          peu comme ça, là, contre la collusion? Vous aimez  
23          pas quelqu'un sur votre comité, il a peut-être reçu  
24          des avantages indus d'une firme, une entreprise de  
25          génie-conseil. Comment vous vous protégez chez

1 Hydro-Québec, à votre époque, de ces...

2 R. À mon époque, moi, c'est... d'abord, il faut qu'il  
3 y en ait... ils sont dix (10) dans la salle. Ça  
4 paraît, ça a des chances de paraître ou ça a des  
5 chances de pas paraître aussi. Bon. Mettons que ça  
6 paraît pas, bien, c'est pas eux autres qui  
7 approuvent. Il faut que je répète, Madame la  
8 Présidente. Eux autres préparent un plan...

9 Q. [355] Hum, hum.

10 R. ... de services techniques et professionnels et  
11 c'est pas eux autres qui approuvent, c'est moi qui  
12 approuve. Moi, ils viennent dans mon bureau, je  
13 questionne ce genre d'affaires-là. Ça, c'est mon  
14 travail. Comment ça, c'est arrivé ça? Puis  
15 évidemment, c'est moi qui... j'ai recruté Élie  
16 Saheb puis... bien, je travaillais bien avec lui.  
17 Je pouvais lui demander, ça : « coudon, comment...  
18 pourquoi lui là, pourquoi lui là, il y a des  
19 inimitiés ». Bah! Ça, c'était plutôt rare, en  
20 passant. On parle de ça, là, mais c'était plutôt  
21 rare. Puis « bon, voici, je pense, la meilleure  
22 chose », c'est ça qu'il disait « la meilleure façon  
23 de satisfaire nos besoins à l'intérieur de  
24 l'industrie du génie-conseil québécois. » C'est ça,  
25 c'était sa job. Puis il fallait qu'il exerce du

1 leadership, là. Je m'attendais à ce qu'il exerce du  
2 leadership, là. C'est pas juste dix (10) qui tirent  
3 la couverture chacun sur leur bord, c'est... il y a  
4 un président de comité, puis il fait... il exerce  
5 du leadership.

6 Q. **[356]** Et peut-être...

7 R. Le leadership de compétence.

8 Q. **[357]** O.K. Et dans l'équation, il faut peut-être se  
9 dire, quand on parle des firmes de génie, à cette  
10 époque-là puis peut-être encore aujourd'hui, il n'y  
11 en a pas deux cents (200) au Québec qui sont aptes  
12 à soumissionner dans des contrats d'électricité  
13 pour une centrale.

14 R. Non, non, non. Non, il n'y en a pas gros.

15 Q. **[358]** Il y a un nombre limité.

16 R. Il n'y en a pas gros.

17 Q. **[359]** Alors, c'est toujours les mêmes joueurs, dans  
18 le fond. Il y a peut-être quoi, dix (10), quinze  
19 (15) entreprises plus ou moins grosses qui part de  
20 SNC-Lavalin jusqu'à les Dessau, les CIMA de ce  
21 monde, Tecsalt, RSW, là, il y en a d'autres, là,  
22 mais ça revient pas mal toujours, c'est le même  
23 genre, ce sont ces firmes-là qui vont toujours  
24 soumissionner sur des... soumissionner! qui vont  
25 toujours être sélectionnées pour faire des parties

1 de contrats de constru... d'ingénierie.

2 R. Oui, et c'est pour ça qu'il faut provoquer le  
3 système de temps en temps, hein?

4 Q. **[360]** O.K.

5 R. Provoquer le système c'est dire, oup! là, on va  
6 élargir.

7 Q. **[361]** O.K. C'est comme vous avez fait pour  
8 Tournustouc, avec RSW...

9 R. De temps en temps. Moi j'ai, quand je suis arrivé  
10 sur Tournustouc, c'était nouveau, là. Je savais la  
11 démarche, comment ça se passait puis tout ça, là.  
12 J'avais été informé et puis... bien là j'essayais  
13 de voir qu'est-ce que ça voulait dire être le  
14 responsable de l'approbation, hein? Boum! hein? Un  
15 coup, juste pour voir.

16 Q. **[362]** O.K.

17 R. Tu sais, bien là, pas... Parce que le danger dans  
18 un système comme ça, le plus grand danger, là c'est  
19 que le PDG ce soit un « rubber stamping » puis le  
20 conseil par la suite, la même chose. C'est là,  
21 c'est là que commence la rentabilité d'Hydro-  
22 Québec, hein? C'est dans ce que ça coûte, dans ce  
23 qu'on dépense, quatre, cinq milliards (4 G\$-5 G\$)  
24 par année, là il faut faire attention pour vrai.  
25 Alors du « rubber stamping », là, c'est pas le

1 temps pantoute, là.

2 Q. **[363]** C'était à cette expérience-là où vous dites  
3 avoir provoqué un changement, c'est-à-dire  
4 provoquer l'ajout d'un joueur, Dessau, collé sur  
5 RSW...

6 R. Surtout qu'ils étaient proches, là. Ils étaient,  
7 ils faisaient la même chose dans les postes.  
8 Alors...

9 Q. **[364]** O.K.

10 R. C'était juste, c'était l'autre bord de la rue, ça  
11 là. Ça fait que...

12 Q. **[365]** En fait, vous vouliez forcer RSW... Est-ce  
13 que vous avez expliqué votre geste aux  
14 gestionnaires de RSW?

15 R. Moi je leur ai pas parlé.

16 Q. **[366]** O.K.

17 R. Bien alors, non, je l'ai pas expliqué.

18 Q. **[367]** O.K.

19 R. J'ai parlé à Élie, moi j'ai parlé à Élie puis j'ai  
20 dit : « Élie, demande-leur. »

21 Q. **[368]** O.K. Demande-leur gentiment mais avec le  
22 risque que s'ils ne font pas la coentreprise, j'ai  
23 tout le risque qu'ils aient pas le contrat.

24 R. J'ai pas de moyens, de... légal, pour leur imposer  
25 ça.

1 Q. [369] O.K.

2 R. Alors il faut qu'ils disent oui, eux autres. Ils  
3 peuvent dire non. S'ils disent non, bien, il y a  
4 pas... c'est ça. Il a dit non.

5 Q. [370] Il a dit, il a dit non... Il a dit oui.

6 R. Il a dit oui dans ce cas-ci.

7 Q. [371] O.K.

8 R. Oui, mais il aurait pu dire non.

9 Q. [372] O.K. Et de cette façon-là, vous dites vous  
10 avez assuré la venue d'un nouveau joueur. O.K.

11 R. Bien, ça a marché.

12 Q. [373] O.K.

13 R. Rien de plus.

14 Q. [374] La... je veux juste terminer cette partie-là.

15 Est-ce que vous avez déjà refusé des... parce que  
16 vous dites vos choix sont limités face à la  
17 programmation du comité des services techniques.  
18 Votre choix c'est de l'approuver ou de la  
19 refuser... de la refuser ou de la retourner?

20 R. Non, non. Je pourrais dire « réviser ça », là,  
21 comme j'ai fait, là.

22 Q. [375] O.K. Réviser. Est-ce que vous avez déjà  
23 refusé des propositions de votre service, comité du  
24 service technique?

25 R. Globalement, jamais, non. Non. Sur des points, là,

1 je leur demandais, je leur posais des question...

2 Q. [376] O.K.

3 R. ... parce que c'est important, même j'avais une  
4 confiance à cent pour cent (100 %) dans Élie Saheb  
5 que toutes les questions soient posées, qu'on  
6 investigue puis... pour montrer que ça marche pas  
7 automatique. C'est pas si simple que ça, là.

8 Q. [377] Et vous nous dites...

9 R. Puis je tenais à ce que, très franchement, là, je  
10 tenais à ce... Madame la Présidente, à ce que ce  
11 système, mis en place longtemps avant moi, perdure  
12 parce que c'est ça qui assurait le maximum de  
13 retombées économiques au Québec. Il y en avait qui  
14 auraient... bien, de l'étranger, qui auraient aimé  
15 ça soumissionner sur les projets d'Hydro-Québec,  
16 hein? Mais là, l'expertise, première conséquence,  
17 la job est plus ici. Deuxième conséquence... bien  
18 en partie en tout cas. Deuxième conséquence,  
19 l'expertise, elle s'en va là-bas. Alors, tout ce  
20 qu'ils ont fait, tout ce groupe-là, là, les in...  
21 le génie-conseil québécois, à l'étranger, parce  
22 qu'ils en ont fait pas mal, bien ça, on l'aurait  
23 jamais eu parce que l'expertise, elle serait pas  
24 Hydro-Québécoise.

25 (10:50:15)



1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[378]** Pourquoi avoir demandé plus particulièrement  
3 à Dessau de se joindre à RSW?

4 R. Ah! c'est parce qu'ils étaient là. Ça a adonné  
5 comme ça. Toulnostouc, c'était un des premiers  
6 projets, sinon le premier projet d'envergure qu'on  
7 a réalisé sous mon mandat. Alors, bien, moi j'étais  
8 nouveau dans l'affaire aussi. Ça fait que j'ai  
9 commencé par le premier.

10 Q. **[379]** Mais est-ce que Genivar était là aussi?

11 R. Oui, ça devait. Genivar devait être là.

12 Q. **[380]** Mais pourquoi ne pas a... je vous demande,  
13 pourquoi avoir choisi Dessau plus qu'un autre...

14 R. Ah! parce que Dessau était juste la porte d'à côté.  
15 Il était dans le même domaine, mécanique et  
16 électricité dans des postes. Ça fait que c'était  
17 pas un grand risque, là, d'en ajuster un parce  
18 qu'il le faisait déjà pour Hydro-Québec dans  
19 quelque chose qui est juste à côté. Bien en tout  
20 cas, à ma connaissance, c'était ça.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[381]** O.K. On n'a pas pris une entreprise qui  
23 faisait juste des trottoirs puis des conduites  
24 d'égout pour leur faire faire une centrale hydro-  
25 électrique. On a pris quelqu'un qui avait déjà une

1           forme de spécialité dans les, vous dites dans les  
2           postes?

3           R. Oui.

4           Q. **[382]** Les postes, c'est ce qui suit...

5           R. C'est ça.

6           Q. **[383]** ... le barrage? O.K.

7           R. Voilà. Oui, c'est l'information dont je me  
8           souviens.

9           Q. **[384]** À cette époque-là, est-ce que pour cette  
10          décision-là, Toulmoustouc et de forcer une  
11          coentreprise entre RSW et Dessau, est-ce que vous  
12          avez utilisé ou, du moins, étiez-vous au courant de  
13          la rumeur qui courait à l'époque que RSW pourrait  
14          être achetée par Dessau?

15          R. Ah, les rumeurs, je sais pas si j'étais au courant  
16          de tout, mais j'ai été au courant de pas mal de  
17          rumeurs.

18          Q. **[385]** O.K.

19          R. Oui. Et puis...

20          Q. **[386]** Est-ce que c'est un élément de la décision?

21          R. Non. Du tout. Moi je me suis jamais mêlé de leurs  
22          affaires, pas plus que j'avais de moyens  
23          coercitifs, légaux pour forcer RSW à accepter ça,  
24          là. Puis je me suis jamais mêlé de leur desirata  
25          (sic) d'en acquérir un autre. Il y en avait des

1 rumeurs comme ça, là, bien des rumeurs puis je sais  
2 pas, il y a... les gens, ils veulent tous grossir  
3 puis il y a deux manières...

4 Q. **[387]** O.K.

5 R. ... de grandir, c'est organiquement ou par  
6 acquisition. Ça fait qu'il y en avait donc.

7 Q. **[388]** Pour juste terminer cette première partie là,  
8 vous parlez de la nécessité ou du moins de l'idéal  
9 c'est d'avoir trois à cinq fournisseurs pour chacun  
10 des secteurs où vous allez donner des services, des  
11 contrats de services professionnels. On connaît  
12 aujourd'hui la réalité. La firme RSW a été achetée  
13 par Aecom...

14 R. Oui.

15 Q. **[389]** ... en deux mille dix (2010). C'est après  
16 vous, évidemment. Et Tecsuit aussi a été achetée.

17 R. Oui.

18 Q. **[390]** Est-ce que ça vous cause pas justement un  
19 problème cette concentration-là qu'on retrouve  
20 aujourd'hui où il reste un grand... une grande  
21 firme qui a acheté, qui a acquis toutes les... les  
22 plus petites, qui étaient des joueurs à ce moment-  
23 là? Vous avez moins de... il y a moins de  
24 soumissionnaires aujourd'hui?

25 R. Oui. Bien, je vous dis, moi, je suis content.

1 J'aurais pas aimé ça que ça arrive sous mon mandat.  
2 J'aime pas bien bien ça cette affaire-là. Les gens  
3 sont libres de vendre leur entreprise à qui ils  
4 veulent. Mais, effectivement, ça fait une  
5 concentration, là. C'est Aecom qui est... qui est  
6 propriétaire de RSW et de Tecsuit.

7 Q. **[391]** Oui.

8 R. Il y en a au moins un de disparu, là. Ça va dans le  
9 sens contraire de mon...

10 Q. **[392]** Ce que vous visiez?

11 R. ... idéalement cinq, là.

12 Q. **[393]** Alors, est-ce que c'est pas un peu la  
13 faiblesse de cette approche-là de tenter de  
14 favoriser puis de distribution, je veux pas dire  
15 équitable, une distribution de la tarte, là, à  
16 plusieurs firmes de génie-conseil que... qu'il y  
17 ait des acquisitions entre eux puis que vous allez  
18 perdre tous les avantages que vous cherchez à  
19 développer en ayant trois, quatre, cinq  
20 soumissionnaires? Les firmes, si elles restent plus  
21 petites, elles vont se faire acheter par les plus  
22 grands.

23 R. Il y a ce... il y a ce risque-là, c'est bien  
24 évident.

25 Q. **[394]** O.K.

1 R. Mais dans notre... dans la volonté de ceux qui  
2 m'ont précédé, notamment dans la bonté d'un premier  
3 ministre, là, qui a fait beaucoup dans l'hydro-  
4 électricité, monsieur Bourassa, c'était les jobs  
5 vont rester au Québec puis c'est comme ça que ça va  
6 fonctionner.

7 Q. [395] O.K.

8 R. Moi, cette... ces consolidations-là, là, venant de  
9 l'extérieur, j'ai pas vécu ça à ce moment-là.

10 Q. [396] O.K. On va aborder un tout autre sujet, la  
11 relation d'Hydro-Québec avec le politique. Donc  
12 avec le Gouvernement du Québec qui est son seul  
13 actionnaire?

14 R. Oui.

15 Q. [397] On va peut-être mettre des choses au clair en  
16 partant. On dit toujours qu'Hydro-Québec relève du  
17 ministre d'Hydro-Québec, j'ai déjà entendu cette  
18 expression-là, là, il y a un ministre responsable  
19 des affaires d'Hydro-Québec qui est le ministre  
20 Ressources naturelles?

21 R. Oui.

22 Q. [398] Depuis toujours?

23 R. C'est monsieur Bourassa qui disait « le ministre  
24 d'Hydro-Québec ».

25 Q. [399] O.K.

1 R. Mais c'était le ministre responsable d'Hydro-  
2 Québec...

3 Q. **[400]** D'Hydro-Québec.

4 R. ... je pense, dans la nomenclature.

5 Q. **[401]** Et dans la loi, on dit bien que c'est le...  
6 c'est le ministère... c'est le ministre des  
7 Ressources naturelles qui est responsable des  
8 affaires d'Hydro-Québec à qui Hydro-Québec se  
9 rapporte?

10 R. Oui, c'est ça. Surveillance Hydro-Québec, donc Hydro-  
11 Québec se rapporte.

12 Q. **[402]** O.K. Mais dans... dans les faits, dans les  
13 questions d'argent, c'est qui le... c'est qui...  
14 qui est le ministre responsable des... de  
15 l'actionnaire? Là on se parle d'argent.

16 R. D'argent. Alors, celui qui détient les actions,  
17 c'est le ministre des Finances.

18 Q. **[403]** O.K.

19 R. O.K.? Et moi, je croyais... moi, jamais personne me  
20 l'a demandé mais moi je croyais que c'était normal  
21 que quand j'étais président, d'informer le ministre  
22 des Finances d'où allait l'entreprise Hydro-Québec.  
23 Parce que lui avait à faire les budgets de la  
24 province, et caetera, ça fait que... et c'est sûr  
25 que... bien le plan d'investissement d'Hydro-Québec

1 c'était des données importantes dans le budget du  
2 Québec. Alors j'en informais régulièrement. Mais on  
3 n'a jamais fait la demande, c'est moi qui ai pris  
4 l'initiative.

5 Q. **[404]** O.K.

6 R. Parce qu'on m'en a jamais fait la demande, mais  
7 j'ai... comme je le faisais au temps de  
8 l'assainissement des eaux avec le ministre des  
9 Finances de l'époque, bien je les informais de ce  
10 qui s'en venait pour qu'ils puissent préparer un  
11 budget en connaissance de cause pour le secteur que  
12 moi me concernait. Bon, j'ai fait ça avec monsieur  
13 Landry. Oui.

14 Q. **[405]** Alors ministre des Finances?

15 R. Alors ministre des Finances, oui.

16 Q. **[406]** Alors là on voit qu'Hydro-Québec se rapporte,  
17 dans les faits, à deux ministres, de par la loi,  
18 les Ressources naturelles, peut-être plus les  
19 opérations. Pour les questions d'argent, les  
20 grandes questions budgétaires, les Finances. Et  
21 est-ce qu'il y a un autre personnage à qui le  
22 président d'Hydro-Québec parle?

23 R. Oui. Le Premier Ministre.

24 Q. **[407]** O.K.

25 R. Oui.

1 Q. **[408]** Je vous laisse peut-être quelques minutes  
2 juste pour élaborer. La relation qui existe entre  
3 le président d'Hydro-Québec et le premier ministre.

4 R. Bien, Hydro-Québec a une situation unique au  
5 Québec. Hein? L'hydroélectricité, là, c'est un  
6 métier québécois. Puis, la création d'Hydro-Québec  
7 est... occupe une très grande importance dans  
8 l'histoire économique du Québec. Je pense pas qu'il  
9 y ait personne qui doute de ça. Quand j'ai été  
10 recruté, le bureau de monsieur Bouchard avait...  
11 m'a demandé d'aller les rencontrer un vendredi  
12 parce qu'ils songeaient à remplacer le directeur  
13 général adjoint et ils voulaient de moi - c'est  
14 monsieur Boivin qui m'a appelé - ils voulaient de  
15 moi que je leur suggère des noms.

16 Q. **[409]** Vous étiez un compétiteur, en passant,  
17 d'Hydro-Québec...

18 R. Oui, oui...

19 Q. **[410]** ... chez Gaz Métro à ce moment-là.

20 R. ... le meilleur possible parce que, bon, je  
21 faisais... je faisais ma job à titre de président  
22 de Gaz Métropolitain. Alors, j'étais là un vendredi  
23 après-midi, je me souviens, en me disant que le  
24 meeting serait pas long parce que, moi, les  
25 meetings du vendredi, d'habitude, ils finissaient



1 de bonne heure puis je supposais que c'était la  
2 même chose pour les autres. Alors, en tout cas.  
3 J'étais arrivé là, chez... au bureau du premier  
4 ministre puis là... ils m'ont... puis je leur ai  
5 donné mes noms. J'ai donné des noms. Ils m'avaient  
6 demandé des noms, alors j'ai donné des noms. Et  
7 puis là, ils m'ont... ils m'ont dit : « C'est pas  
8 ça, là, parce que nous, on a... ici, on a des  
9 recommandations à l'effet que c'est vous qui  
10 devriez être le directeur général adjoint. » On est  
11 vendredi soir. Alors, je dis : « Directeur général  
12 adjoint? Premièrement, non, parce que, moi, je suis  
13 PDG. Deuxièmement, de ce que je connais du salaire,  
14 très franchement - c'est un peu gênant de dire ça  
15 mais - de ce que je connais du salaire du président  
16 d'Hydro-Québec, c'est pas moi qui vais aller  
17 expliquer une baisse de salaire à la maison. »  
18 O.K.? Ça, c'est textuellement ce que je leur ai  
19 dit. Bon, alors, ça reste comme ça. Puis, Jean-Roch  
20 me rappelle, il dit : « Il faut être poli avec le  
21 premier ministre, » puis tout ça, puis il me  
22 demande de réfléchir. Alors, je pars réfléchir  
23 parce que quand Jean-Roch demandait quelque chose,  
24 j'aime autant le faire que... C'était... c'était  
25 assez direct. Bon. Alors, j'ai fait ça.

1                   Le lundi, c'était une partie de golf avec  
2 le maire de Montréal pour la fondation du maire de  
3 Montréal, alors j'étais là. Jean-Roch m'a rappelé  
4 puis j'ai dit : « Écoute, Jean-Roch, non, » non,  
5 puis deux raisons, puis « Ça sert à rien de  
6 rappeler. Moi... puis je vais dire, je veux bien  
7 prendre la responsabilité de PDG, puis c'est pas  
8 compliqué pour le salaire, fais venir l'autre  
9 contrat, là, puis c'est ça. Ça va être comme ça. »  
10 Là, il a argumenté un peu puis... on est à... mais  
11 ça, de toute façon, ça s'est arrêté là puis...  
12 Puis, j'étais dans la douche quand j'ai appris que  
13 j'avais été nommé dans l'après-midi.

14 Q. **[411]** O.K. C'est comme ça que vous...

15 R. C'est de même que ça s'est passé.

16 Q. **[412]** ... l'avez appris? Par les médias?

17 R. Les médias, ils annonçaient que j'avais été nommé  
18 parce que... Bien là, j'ai dit « Bien, il doit  
19 avoir accepté mes deux conditions, » en tout cas,  
20 j'espérais fortement. C'est comme ça.

21 Q. **[413]** Alors, vous avez été nommé...

22 R. C'est ça la rela... la relation avec le bureau du  
23 premier ministre, c'est ça. Et, j'avais des... tu  
24 sais, le bénéfice était rendu à quatre cents  
25 millions (400 M) puis c'était... c'était clair dans

1 l'idée de mes interlocuteurs que c'était pas vrai  
2 qu'on allait taxer les Québécois pour renflouer  
3 Hydro-Québec sur cette pente décroissante des  
4 bénéfices. O.K.?

5 Q. **[414]** Alors, vous... vous aviez un mandat de faire  
6 de l'argent.

7 R. J'ai un mandat de gérer Hydro-Québec comme une  
8 entreprise, comme...

9 Q. **[415]** Privée?

10 R. ... puis fournir de l'électricité à tout le monde  
11 au meilleur prix possible, compatible avec une  
12 saine gestion financière, de façon compatible. Ça,  
13 ça veut dire au moins vendre plus cher que ça  
14 coûte, ça, même si... bon. Alors, c'est ce que j'ai  
15 fait, puis j'ai entrepris la relance du  
16 développement hydroélectrique parce que j'avais le  
17 monde, puis j'ai... on a ouvert... on a relancé  
18 aussi Hydro-Québec International dans plusieurs  
19 pays avec des vrais actifs. On a fait des... hein?  
20 C'est nous qui avons construit la ligne de  
21 transport. C'est... Hydro-Québec, il faut dire,  
22 leur compétence, Madame la Présidente, il y a  
23 personne qui voulait faire ça. La ligne de  
24 transport entre Arequipa puis Lima au Pérou. C'est  
25 Hydro-Québec qui a fait ça dans le Volcano Valley.

1 Pas facile, ça. Très, très, difficile. Ça prenait  
2 du monde qui connaissait ça. C'est un vrai... ils  
3 ont fait ça...

4 Q. **[416]** Et c'était...

5 R. ... avec brio.

6 Q. **[417]** ... avec brio, avec succès...

7 R. Avec brio, avec succès...

8 Q. **[418]** ... financier aussi.

9 R. ... vendu ça, fait de l'argent.

10 Q. **[419]** O.K. Alors, c'est... c'était... c'était votre  
11 entrée en fonction où vous rameniez un peu un sens  
12 des affaires, une meilleurs performance économique,  
13 tout ça en gardant des coûts d'électricité bas pour  
14 les Québécois.

15 R. Oui...

16 Q. **[420]** O.K.

17 R. ... le plus possible, bas.

18 Q. **[421]** Je vous ramène maintenant à la relation...

19 R. Mais compatible avec une saine gestion financière.

20 Pas bas...

21 Q. **[422]** Saine gestion...

22 R. ... à n'importe quelle manière.

23 Q. **[423]** O.K. Je veux vous ramener maintenant à la

24 relation qui existe, peut-être de façon plus au

25 jour le jour ou de... institutionnelle, avec et le

1 cabinet du premier ministre ou le premier ministre  
2 lui-même, et le ministre des ressources naturelles  
3 et, ultimement, même au ministre des Finances. Quel  
4 type de relation Hydro-Québec entretient avec, bon,  
5 avec le premier ministre, vous avez parlé de votre  
6 nomination. Est-ce que vous avez, vous étiez en  
7 contact fréquemment avec le premier ministre?

8 R. Oui, régulièrement.

9 Q. **[424]** O.K. Pour discuter de quel genre...

10 R. Bien, surtout, il est arrivé après...

11 Q. **[425]** Quel genre de problèmes?

12 R. Ah! On lunchait ensemble. Il était bien logé à  
13 l'époque, il était logé à Hydro-Québec alors, alors  
14 je lunchais avec lui. Pas à toutes les semaines,  
15 là, mais assez régulièrement, presque à toutes les  
16 semaines. Puis il me demandait où ça allait parce  
17 que c'est une préoccupation, évidemment, il voulait  
18 que les bénéfices soient au rendez-vous, surtout  
19 que les bénéfices ne baissent pas dans un premier  
20 temps.

21 Q. **[426]** O.K.

22 R. Et puis après est arrivé le verglas avec...

23 Q. **[427]** Oui.

24 R. Puis là vous nous avez vus, là, alors c'est sûr que  
25 c'est lié... et là, une relation qui a jamais

1           changé par la suite.

2           Q. **[428]** O.K.

3           R. Parce que là on était dans, c'était de la glace...

4           Q. **[429]** Dans une crise.

5           R. C'était de la glace pour tout le monde et nous deux  
6           on était dans l'eau chaude. Hein?

7           Q. **[430]** Ce que je voudrais savoir peut-être avec plus  
8           de précision, est-ce que, bon, les grands termes,  
9           la rentabilité, où s'en va Hydro-Québec, avez-vous  
10          des grands projets pour l'avenir? En fait, c'est  
11          normal que le premier ministre suive ces questions-  
12          là.

13          R. Oui.

14          Q. **[431]** Est-ce que le premier ministre, que ce soit à  
15          partir de monsieur Bouchard, et vous allez être,  
16          vos premiers ministres vont aller jusqu'à monsieur,  
17          ça va être monsieur...

18          R. Monsieur Charest.

19          Q. **[432]** ... monsieur Charest, est-ce que l'un des  
20          deux s'est déjà occupé ou vous a déjà questionné  
21          sur les opérations, à qui vous allez donner quel  
22          type de contrat?

23          R. Jamais.

24          Q. **[433]** Jamais?

25          R. Jamais, aucun d'entre eux.

1 Q. **[434]** Le premier ministre n'a pas d'intérêt pour  
2 ça?

3 R. Non.

4 Q. **[435]** O.K.

5 R. Le premier ministre, s'il a un intérêt, c'est où va  
6 la barque globalement.

7 Q. **[436]** O.K. Si on sort du bureau du premier  
8 ministre, on regarde maintenant avec le ministre  
9 des Finances. Est-ce qu'il y a déjà eu des  
10 questions comme ça peut-être sur les opérations  
11 plus au jour le jour d'Hydro-Québec?

12 R. Avec le ministre des Finances, non. Le ministre des  
13 Finances appréciait être informé puis une de ses  
14 questions, régulièrement, ça me vient à l'esprit  
15 « Écoute donc, on a-tu du courant? ». Monsieur  
16 Landry, lui, l'électricité c'est du courant « On a-  
17 tu du courant? » ça fait que... il voulait faire  
18 des projets de développement, toutes sortes  
19 d'affaires.

20 Q. **[437]** O.K.

21 R. Alors là, bien... « Du courant », ça voulait aussi  
22 dire pour moi, traduit dans mon langage « Il y a-tu  
23 de l'eau dans les réservoirs? » Et puis là, bien,  
24 je lui disais où est-ce qu'on en était avec l'eau  
25 dans les réservoirs, puis là, c'est un cycle, ça,

1 les réservoirs. Moi, mon cycle c'était plutôt,  
2 hélas, il y avait moins d'eau.

3 Q. **[438]** O.K. En passant, les réservoirs, le niveau  
4 des réservoirs, ça, ça a toujours été un grand  
5 secret industriel chez Hydro-Québec...

6 R. Oui, bien oui, mais...

7 Q. **[439]** ... parce que c'est votre place sur le  
8 marché.

9 R. ... pas pour les Québécois. Le secret était vis-à-  
10 vis nos compétiteurs américains.

11 Q. **[440]** Oui.

12 R. Parce que là, tu sais, s'ils savent, eux, qu'on est  
13 obligés d'en acheter, c'est pas la même chose que  
14 s'ils le savent pas.

15 Q. **[441]** Vous aurez pas les mêmes prix.

16 R. Ça fait qu'on leur disait pas, on le disait pas à  
17 personne.

18 Q. **[442]** On va juste terminer sur cette question-là.

19 R. Oui.

20 Q. **[443]** Il reste le troisième ministre que vous  
21 rencontrez sur une base plus régulière, le ministre  
22 des Ressources naturelles.

23 R. Hum, hum.

24 Q. **[444]** Lui, est-ce que c'est celui que vous voyiez  
25 le plus souvent des trois?



1 R. Oui.

2 Q. **[445]** O.K.

3 R. Bien, comme je vous dis, c'était presque à toutes  
4 les semaines avec le premier ministre.

5 Q. **[446]** Oui.

6 R. Mais le ministre des Finances c'était beaucoup  
7 moins...

8 Q. **[447]** Oui.

9 R. ... régulièrement.

10 Q. **[448]** O.K.

11 R. Fréquemment.

12 Q. **[449]** Votre ministre responsable.

13 R. Et le ministre responsable c'était, ah, ça, c'est  
14 souvent. On a, ça prenait un, il y avait un service  
15 des relations gouvernementales à...

16 Q. **[450]** À Hydro?

17 R. ... Hydro-Québec.

18 Q. **[451]** Oui.

19 R. Sous la responsabilité de madame Nadeau, que j'ai  
20 fait venir pour la mettre dans le poste. Et, bien  
21 là, on les rencontrait combien de fois? Une fois ou  
22 deux par mois certain avec un cahier de préparation  
23 qui avait été échangé avant de, ah, il y en  
24 avait...

25 (11:05:11)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[452]** Est-ce que je comprends de ce que vous dites  
3 que vous rencontriez moins souvent le ministre des  
4 Ressources naturelles que le premier ministre?

5 R. Non, non, non. Que je rencontrais plus souvent,  
6 excusez-moi, Madame la Présidente, je précise, je  
7 rencontrais plus souvent le premier ministre et le  
8 ministre des Richesses naturelles que le ministre  
9 des Finances.

10 Q. **[453]** O.K.

11 R. O.K.? Et le ministre des Richesses naturelles  
12 c'était fréquemment aussi mais lui était, comme  
13 vous dites, je pense que c'est bien dit, ça, il  
14 était plus dans les opérations...

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[454]** O.K.

17 R. Il était plus... bien, attends, pas les opérations  
18 hydroélectriques.

19 Q. **[455]** Oui.

20 R. Les opérations de relations avec la clientèle.

21 Q. **[456]** O.K.

22 R. Les gens, quand il y avait des plaintes à faire à  
23 l'endroit d'Hydro-Québec, s'adressaient au ministre  
24 responsable d'Hydro-Québec. Alors c'était souvent  
25 tel dossier, tel dossier, tel dossier. C'était...

1 Et là on avait un service qui préparait les  
2 questions telles qu'énoncées par les collègues, les  
3 membres du bureau du ministre puis il préparait des  
4 réponses la semaine qui suit puis, le vendredi  
5 suivant, une autre affaire du vendredi après-midi,  
6 on rencontrait le ministre pour lui expliquer nos  
7 réponses puis on lisait ça la veille, là, puis on  
8 avait des réponses à fournir au ministre qui, lui-  
9 même, je suppose, fournissait les réponses par la  
10 suite à ces interlocuteurs-là.

11 Q. **[457]** O.K.

12 R. Aux citoyens, citoyennes.

13 Q. **[458]** Ce qui nous permet de voir, à votre entrée en  
14 place en quatre-vingt-quinze (95) puis pendant les  
15 années où vous y êtes, est-ce qu'un député du Parti  
16 X peut appeler à Hydro-Québec, parler à un  
17 directeur de service « comment ça se fait que dans  
18 mon comté il y a telle chose qui s'est produite ou  
19 tel contrat n'est pas... n'est pas encore en marche  
20 ou il y a encore des réclamations d'un entrepreneur  
21 dans mon comté? » Est-ce que le politique est en  
22 relation directe avec les niveaux de gestion chez  
23 Hydro-Québec?

24 R. Il peut appeler, mais n'est pas... c'est « non » à  
25 votre question précise, là.

1 Q. **[459]** O.K.

2 R. Est-ce qu'ils sont en relation directe avec les  
3 différents niveaux dans Hydro-Québec? Service des  
4 relations gouvernementales, Marie-Josée en tête.

5 Q. **[460]** Marie-Josée Nadeau.

6 R. Nadeau.

7 Q. **[461]** O.K.

8 R. O.K. Marie-Josée Nadeau s'occupe de ça. Toutes les  
9 questions doivent être acheminées au service des  
10 relations gouvernementales. Le député de  
11 l'opposition, le député du gouvernement, tout le  
12 monde, O.K., ça passe par là. Marie-Josée, son  
13 travail, c'est... ou son service va aller chercher  
14 la réponse à la question de celui qui la détient,  
15 hein!

16 Q. **[462]** Oui.

17 R. Ça peut être des affaires de tarifs, ça peut être  
18 des affaires de construction ou bien toutes sortes  
19 de choses. Il va chercher la réponse. Si la réponse  
20 existe, elle la transmet à l'interlocuteur, le  
21 député ou ça peut être un citoyen aussi, là.

22 Q. **[463]** O.K.

23 R. Et voilà comment ça fonctionne. Mais, questionner  
24 direct dans ce qu'on appelait « la machine », non.

25 Q. **[464]** O.K. Alors, tout ça transite par le service

1 de madame Nadeau qui porte le titre de vice-  
2 présidente exécutive...

3 R. Affaires corporatives.

4 Q. **[465]** ... des affaires gouvernementales...

5 R. Affaires...

6 Q. **[466]** Et elle est aussi secrétaire...

7 R. Oui.

8 Q. **[467]** ... secrétaire générale d'Hydro-Québec.

9 R. Secrétaire générale d'Hydro-Québec, oui.

10 Q. **[468]** Alors, elle est dans la haute direction, tout  
11 près... dans la hiérarchie, tout près du directeur  
12 général.

13 R. Oui. Elle est dans la haute, comme vous dites.

14 Q. **[469]** O.K.

15 R. Direction.

16 Q. **[470]** O.K. Les... Expliquez-nous donc peut-être...

17 Ah! Non, vous en avez parlé, du type de questions  
18 qui pouvaient arriver par le... lors des rencontres  
19 avec le bureau des Ressources naturelles. Alors,  
20 vous, vous allez à cette rencontre-là. Ces  
21 demandes-là ont déjà été faites, vous, vous détenez  
22 les réponses que le bureau de madame Nadeau vous a  
23 données.

24 R. Préparées.

25 Q. **[471]** Préparées.

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[472]** O.K. On va arriver, tiens, je vais vous  
3 parler de - peut-être avant d'aborder le prochain  
4 sujet, il est onze heures dix (11 h 10), je pense  
5 qu'on fera le reste en bloc en revenant peut-être  
6 de la pause, Madame la Présidente?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 (Inaudible).

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 O.K. On va ajourner quelques minutes puis on  
11 (inaudible).

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13

14 REPRISE DE L'AUDIENCE

15 (11:38:21)

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Q. **[473]** Alors, Monsieur Caillé, avant de partir à la  
18 pause, on en arrivait à... Alors, on a vu les  
19 relations avec les différents officiers  
20 gouvernementaux, puis on dit que chez vous ça passe  
21 tout par le service de madame Nadeau qui a... qui a  
22 le titre de vice-présidente exécutive proche de la  
23 direction...

24 R. C'est ça, affaires gouvernement...

25 Q. **[474]** ... affaires gouvernementales.

1 R. Oui.

2 Q. **[475]** Les... Alors, je vais vous demander  
3 maintenant, je vais vous parler de monsieur Marc  
4 Bibeau. Connaissez-vous... aujourd'hui, connaissez-  
5 vous Marc Bibeau personnellement?

6 R. Je le connais à travers les médias, là, comme tout  
7 le monde.

8 Q. **[476]** À travers les médias.

9 R. Moi, je l'ai croisé une fois au... à la Coupe de  
10 tennis ici à Montréal.

11 Q. **[477]** O.K. Dans un événement fortuit comme ça,  
12 c'était pas...

13 R. C'est ça, par hasard, j'étais pas là avec lui, là.

14 Q. **[478]** Êtes-vous capable de situer cette première  
15 rencontre-là ou cette seule rencontre-là avec  
16 monsieur Bibeau, la situer dans le temps?

17 R. C'est... c'est pas... ça devait être... c'est celle  
18 de deux mille trois (2003) ou deux mille quatre  
19 (2004), probablement deux mille trois (2003) parce  
20 que, par la suite, le seul souvenir que j'ai de  
21 cette rencontre-là, c'est madame Bibeau qui m'a  
22 demandé de l'aider à lever des fonds pour un  
23 organisme à but non lucratif que j'ai accepté.

24 Q. **[479]** Dont elle s'occupait.

25 R. Dont elle, oui, s'occupait. Alors, c'est surtout

1 avec elle que j'ai parlé, c'est une conversation  
2 qui a pas duré très longtemps, là, dans les  
3 intermissions au tennis.

4 Q. **[480]** O.K. Mais, outre cette rencontre-là avec  
5 madame Bibeau particulièrement, avec monsieur  
6 Bibeau?

7 R. En direct, jamais, non.

8 Q. **[481]** Maintenant, je vous amène maintenant à votre  
9 rôle de PDG chez Hydro-Québec. Est-ce que vous avez  
10 déjà reçu... est-ce qu'Hydro-Québec a déjà reçu une  
11 demande de monsieur Marc Bibeau?

12 R. Oui. Monsieur Bibeau s'était adressé à un ou  
13 l'autre, là, je sais pas lequel, de madame Nadeau  
14 ou du président de la Division équipement, pour  
15 s'enquérir d'informations concernant les contrats  
16 aux ingénieurs-conseils.

17 Q. **[482]** O.K. Êtes-vous capable, on va situer ça dans  
18 le temps?

19 R. Dans le temps, alors le Parti libéral a été élu en  
20 deux mille...

21 Q. **[483]** Avril deux mille trois (2003)?

22 R. Avril deux mille trois (2003), O.K., et moi j'ai  
23 quitté le poste de PDG en avril, mais deux mille  
24 cinq (2005), deux ans plus tard.

25 Q. **[484]** O.K.



1 R. C'est soit la première ou soit la deuxième année,  
2 là, ça donne donc ça août deux mille quatre (2004)  
3 ou deux mille trois (2003). L'été deux mille trois  
4 (2003), l'été deux mille quatre (2004), mais  
5 honnêtement, je sais pas lequel des deux. Et quand,  
6 moi, j'apprends... j'ai appris la chose quand  
7 madame Nadeau et le président de la Division  
8 équipements - et à ces dates-là devraient être  
9 monsieur Cacchione, mais me semble qu'Élie Saheb  
10 était là quand même, en tout cas...

11 Q. **[485]** O.K.

12 R. ... dans ma mémoire, mais... en tout cas, un ou  
13 l'autre de ces deux-là, ils sont venus à mon bureau  
14 disant qu'ils ont reçu une demande d'informations  
15 concernant l'allocation des contrats aux  
16 ingénieurs-conseils, concernant les ingénieurs-  
17 conseils plus largement peut-être. Puis on me  
18 demande « vos instructions, Monsieur le  
19 Président ». Alors, les instructions ont été les  
20 suivantes : « ici, les processus veulent que quand,  
21 au niveau des cabinets politiques, que ce soit le  
22 ministre ou que ce soit... ou que ce soit le  
23 Premier ministre, là, c'est pareil, ou encore des  
24 députés, on s'adresse à madame Nadeau parce qu'elle  
25 est responsable des relations avec le

1           gouvernement. » On a le droit de poser les  
2           questions qu'on veut poser.

3                       Par la suite, Madame Nadeau, son rôle, avec  
4           son service, là, c'est d'aller chercher la réponse  
5           aux questions qui sont posées dans l'appareil  
6           Hydro-Québec. Dans ce cas-ci, à « équipements » je  
7           suppose, ou ça aurait pu être ailleurs aussi, en  
8           tout cas, dans ce cas-ci à « équipements », ils ont  
9           été chercher l'information. Et si l'information  
10          existe, madame Nadeau la... retransfère cette  
11          information au demandeur. Si cette information  
12          n'existe pas encore parce que le processus n'est  
13          pas complété, l'interlocuteur doit attendre. Et  
14          puis lorsque l'information finalement existe, bien,  
15          elle lui sera transmise. Pour monsieur Bibeau, si  
16          ça aurait été un autre que monsieur Bibeau, très  
17          franchement, ça aurait été la même chose.

18        Q. **[486]** O.K. Un autre alors, si vous avez un  
19          journaliste pour un journal de quartier de Montréal  
20          qui adresse une demande à Hydro-Québec, voulant  
21          connaître les adjudicataires de différents  
22          contrats, est-ce que ça va nécessiter une réunion  
23          entre deux v.p. exécutifs d'Hydro-Québec, un v.p.  
24          de division et le PDG d'Hydro-Québec pour traiter  
25          de la question?

1 R. Non, non. Ça c'est quand ça vient du personnel du  
2 gouvernement qui, hein, qui est derrière tout ça,  
3 là. C'est l'actionnaire.

4 Q. **[487]** O.K. Personnel du gouvernement, l'actionnaire  
5 et là, vous associez le nom de Marc Bibeau à ça?

6 R. Oui parce que moi j'avais à l'époque lu dans les  
7 journaux que monsieur Bibeau était conseiller du  
8 premier ministre.

9 Q. **[488]** O.K. Ça vous avez vu ça dans les journaux?

10 R. Parce que j'étais, il me semble que j'ai vu ça dans  
11 les journaux. En tout cas, c'est ce que je savais.

12 Q. **[489]** O.K. La... les... Est-ce que... D'abord vous,  
13 vous l'avez pas rencontré, monsieur Bibeau dans ce  
14 cadre-là?

15 R. Non, non.

16 Q. **[490]** Et savez-vous, chez vous, à qui, comment  
17 cette demande-là est arrivée? À qui elle avait été  
18 adressée? Vous avez dit tantôt sur madame...

19 R. Je ne sais pas. Ça peut être de l'une, l'une ou  
20 l'autre des deux personnes que je viens de vous  
21 dire. Il y a, monsieur Bibeau a pu s'adresser à  
22 madame Nadeau...

23 Q. **[491]** Oui.

24 R. ... ou à quelqu'un qui travaille pour madame Nadeau  
25 ou monsieur Cacchione ou monsieur Saeb du côté

1 équipements. Moi, c'est de là que je chercherais à  
2 savoir où est rentré l'appel comme tel.

3 Q. **[492]** O.K.

4 R. Mais c'est pas à mon bureau que l'appel est rentré.

5 Q. **[493]** O.K. Et savez-vous si c'est rentré par appel,  
6 par lettre? Il y avait-tu... Est-ce qu'il y avait  
7 un document quelconque qui faisait cette demande-  
8 là?

9 R. Non, honnêtement, je ne le sais pas, mais j'ai  
10 toujours été sous l'impression, enfin je suis  
11 présentement sous l'impression que c'est rentré par  
12 un appel téléphonique, mais c'est peut-être une  
13 lettre, là, puis je le savais pas.

14 Q. **[494]** Et la présentation de monsieur Bibeau que  
15 vous dites, vous associez ça au gouvernement,  
16 conseiller... vous avez dit conseiller...?

17 R. Conseiller du premier ministre.

18 Q. **[495]** O.K. Deux... Et ça, vous, d'après vous, ça,  
19 ça vient des médias. Est-ce que c'est quelque chose  
20 qui est un élément qui a été dit dans la  
21 discussion, il y a un conseiller du premier  
22 ministre qui veut avoir des renseignements ou si on  
23 a dit Marc Bibeau veut avoir des renseignements?

24 R. On a dit Marc Bibeau, bureau du premier ministre,  
25 veut avoir des renseignements.

1 Q. **[496]** Je mets un autre élément dans l'équation.

2 R. Oui.

3 Q. **[497]** Et c'est à la limite du domaine public.

4 Madame Nadeau, son conjoint, c'est monsieur Yves  
5 Séguin?

6 R. Oui.

7 Q. **[498]** Qui était à l'époque, en avril deux mille  
8 trois (2003), a été ministre des Finances dans le  
9 gouvernement de monsieur Charest?

10 R. Oui.

11 Q. **[499]** Qui avait d'ailleurs été député, il y a  
12 plusieurs années auparavant, là. Qui a fait, il a  
13 fait un retour en politique en deux mille trois  
14 (2003).

15 R. Hum, hum.

16 Q. **[500]** Savez-vous si madame Nadeau connaissait  
17 monsieur Bibeau personnellement avant cette  
18 discussion-là qui a eu lieu dans votre bureau?

19 R. Je le sais pas si je me suis posé la question, mais  
20 quand je me pose la question aujourd'hui...

21 Q. **[501]** Oui.

22 R. ... j'imagine qu'ils s'étaient rencontrés, O.K.?  
23 Parce que madame Nadeau devait accompagner son mari  
24 à quelques reprises dans des rencontres...

25 Q. **[502]** Fonctions.

1 R. ... au niveau politique, fonctions, là. Voilà.

2 Q. **[503]** O.K. Et le titre exact, si je vous dis  
3 aujourd'hui que monsieur Bibeau n'a jamais été  
4 conseiller spécial du premier ministre, n'a jamais  
5 détenu aucune fonction quelconque au sein du  
6 gouvernement du Québec, êtes-vous surpris de cette  
7 affirmation-là?

8 R. Non, non, non. Parce que maintenant je sais que  
9 après, tout ce que c'est, après tout ce qui a été  
10 dit, que ce que je pensais n'était pas la réalité.

11 Q. **[504]** Madame Blanchette, je vais vous demander de  
12 mettre à l'écran la lettre qui a été envoyée et on  
13 va la mettre à l'écran et on va la coter pour  
14 qu'elle fasse partie du dossier de la Commission.  
15 Une lettre de monsieur André Fortier...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[505]** Pendant ce temps, pendant ce temps, ou allez-  
18 y avec la lettre et après ça, je reviendrai avec...

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[506]** Alors voici lettre adressée à un de nos  
21 enquêteurs ici. Alors, et peut-être le signataire  
22 en bas, secrétaire général associé aux emplois  
23 supérieurs, monsieur André Fortier.

24 R. Oui.

25 Q. **[507]** Revenez en haut, là, Madame Blanchette.



1 du premier ministre.

2 Lettre de monsieur Fortier.

3 R. Oui.

4 Q. **[508]** Je vais, ce n'est pas une pièce du témoin. Je  
5 vais le déposer sous la cote « Commission ».

6 LA GREFFIÈRE :

7 CEIC-P-1992.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Merci.

10 (11:48:09)

11

12 CEIC-P-1992 : Lettre du 29 août 2014 du  
13 ministère du Conseil exécutif

14

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[509]** Alors on sait maintenant que... Oui, Madame  
17 la Présidente, aviez-vous une question?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Oui.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[510]** J'aimerais simplement revenir sur les  
24 informations que monsieur Bibeau voulait avoir.

25 Quels... c'était... C'est un peu nébuleux. Est-ce



1 que vous êtes capable de préciser davantage qu'est-  
2 ce qu'il voulait savoir monsieur Bibeau?

3 R. C'est... ça l'était et ça le reste pour moi aussi,  
4 Madame, nébuleux. Moi, ce que j'en sais, là, c'est  
5 de l'information sur l'octroi de contrats par  
6 Hydro-Québec aux génies... aux entreprises de  
7 génie-conseil. Alors, est-ce que c'était qui va  
8 avoir quoi ou qui a eu quoi ou enfin, faire des  
9 tableaux? Il pourrait arriver, dans mon esprit, que  
10 la... on s'interroge au gouvernement combien de  
11 travail a été accordé, sera accordé pour... pour  
12 être capable de prévoir les situations économiques  
13 à venir. Alors moi, c'est dans ce contexte-là que  
14 j'ai vu ça. Mais je me suis pas interrogé,  
15 honnêtement, sur quelle était la nature très exacte  
16 de... puis j'ai pas interrogé non plus mes  
17 interlocuteurs. Alors, nature exacte précise de  
18 l'information demandée, je la sais pas. Mais  
19 c'était concernant, ça je suis sûr, les contrats  
20 de... accordés aux génies-conseils, qui ont été  
21 accordés ou qui seront accordés, je le sais pas.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. **[511]** O.K. Alors...

24 R. Et... mais chose certaine, c'est que ce à quoi je  
25 tenais puis ce qui était mon... ma responsabilité,

1 c'est ça va passer par le processus habituel.

2 (Inaudible). Je répète pas tout, là, mais passer  
3 par madame Nadeau, madame Nadeau ou les services de  
4 madame Nadeau s'informent et on informe  
5 l'interlocuteur.

6 Q. **[512]** Mais maintenant, ça c'est, compte tenu du  
7 fait que... est-ce que c'est... ça va passer par le  
8 service habituel compte tenu du fait que c'est un  
9 représentant du premier ministre qui vous pose la  
10 question ou si « Jos Public » ou un journaliste...

11 R. Non, non.

12 Q. **[513]** ... pose ces questions-là on va lui donner  
13 les mêmes réponses qu'on donnerait au conseiller...  
14 à un conseiller du premier ministre?

15 R. Non. « Jos Public » n'aurait pas la même... le même  
16 traitement. Mais un membre du... un adjoint du  
17 ministre de l'Énergie aurait le même traitement.

18 Q. **[514]** Oui.

19 R. Oui.

20 Q. **[515]** Parce que c'est le gouvernement qui va  
21 être...

22 R. Parce que c'est le gouvernement, c'est  
23 l'actionnaire...

24 Q. **[516]** ... c'est votre actionnaire?

25 R. ... demande.

1 (11:50:15)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[517]** Puis le premier ministre? Et le premier  
4 ministre?

5 R. Si c'était le premier ministre?

6 Q. **[518]** Oui.

7 R. La même chose, oui. Mais je doute fort que le  
8 premier ministre ait jamais posé... posera jamais  
9 ce genre de question là, là, d'habitude c'est les  
10 adjoints. Même les ministres téléphonent pas.  
11 C'est... ils font... c'est les gens qui travaillent  
12 pour eux dans leur cabinet immédiat.

13 Q. **[519]** Oui. Bien c'est pour ça, donc quand c'est  
14 quelqu'un qui se prétend être directement lié au  
15 premier ministre, est-ce qu'il y avait pas...

16 R. Bien c'était notre coopération qui était conseiller  
17 du premier ministre. Je le savais, moi, je sais pas  
18 d'où j'avais pris ça qu'il était... il faisait ça  
19 bénévolement en plus. O.K. C'est peut-être pour ça  
20 qu'il n'a jamais été nommé, mais...

21 Q. **[520]** Je comprends, mais moi, ce que j'essaie de  
22 comprendre, là, c'est que selon ce que vous nous  
23 dites, c'est que la... la ligne de conduite était  
24 la même que ce soit pour un conseiller du premier  
25 ministre ou que ce soit pour quelqu'un d'une firme

1 de génie-conseil ou de monsieur madame Tout le  
2 monde.

3 R. C'est bien ça que j'ai dit. J'ai dit : « Vous allez  
4 faire comme d'habitude. On va recevoir la demande »  
5 comme si ça avait été un adjoint, là, un attaché  
6 politique on les appelle, là, du ministre de  
7 l'Énergie. On va recevoir la demande. Si  
8 l'information existe, vous la transmettez puis si  
9 l'information existe pas, bien on va devoir  
10 attendre.

11 Q. **[521]** Qu'est-ce que vous voulez dire quand... « si  
12 l'information existe ou n'existe pas »?

13 R. Bien si les décisions sont prises.

14 Q. **[522]** Si les décisions sont prises ou ne le sont  
15 pas?

16 R. Bien c'est ça. Si l'information existe, bien si la  
17 question eût été « Qui va avoir les contrats? »,  
18 bien puis si on savait pas la réponse, bien on  
19 pouvait pas donner la réponse, on le sait pas la  
20 réponse. Alors on va simplement dire que c'est pas  
21 encore fait. On peut peut-être aller jusqu'à dire :  
22 « Bien on pense que vers telle date ça le sera puis  
23 on va communiquer avec vous prestement », mais à  
24 part de ça...

25 Q. **[523]** Donc, ça veut dire... mais à monsieur et

1 madame Tout le monde, là...

2 R. Oui.

3 Q. **[524]** ... vous ne donneriez pas l'information que  
4 le contrat n'a pas été encore octroyé ou qu'il va  
5 l'être sous peu?

6 R. Monsieur et madame Tout le monde, Madame la  
7 Présidente, téléphonait pas pour ça. J'ai jamais eu  
8 connaissance d'aucun... la question s'est jamais  
9 posée, quoi.

10 Q. **[525]** O.K. Donc les personnes qui...

11 R. Mais les questions venaient des...

12 Q. **[526]** ... susceptibles d'appeler...

13 R. C'est ça, oui.

14 Q. **[527]** ... les ingénieurs ou les personnes  
15 concernées...

16 R. Si c'était les ingénieurs, là, eux autres ils se  
17 trouvaient à dire : « Attends, là, quand ce sera...  
18 quand on le saura, on te le dira. »

19 Q. **[528]** O.K. Alors que quand ça venait d'une... du  
20 bureau... présumément du bureau du premier ministre  
21 ou que ça venait du bureau du premier ministre  
22 comme vous nous le dites...

23 R. Oui.

24 Q. **[529]** ... à ce moment-là, ils l'avaient  
25 l'information des contrats qui allaient venir, mais

1           qui n'étaient pas encore octroyés, donc il avait  
2           cette information-là?

3           R. Oui, oui, bien il l'avait... il l'avait depuis  
4           belle lurette, il l'avait depuis... il savait que  
5           les projets existaient depuis deux ans, là, parce  
6           qu'on soumettait tout ça dans le plan stratégique.  
7           Les ingénieurs aussi, en passant, commençaient à  
8           s'en douter fortement, là, parce que s'ils étaient  
9           pas appelés pour de l'information en rapport avec  
10          tel contrat, ils commençaient à se deman... ils  
11          commençaient à s'inquiéter de pas l'avoir, je  
12          suppose.

13          Q. **[530]** O.K.

14          R. Et puis... mais...

15          Q. **[531]** Alors...

16          R. ... pour ce qui est du gouvernement, là, moi, ce  
17          que j'avais dit, c'est, vous les informez quand  
18          c'est décidé. Si c'est pas décidé, vous dites :  
19          « Bien c'est pas décidé. »

20          Q. **[532]** O.K. Alors donc, leur donnant de  
21          l'information quand ça n'est pas encore décidé,  
22          est-ce qu'il est arrivé que vous ayez subi des  
23          pressions pour que ce soit un tel plutôt qu'un  
24          autre tel qui obtienne le contrat?

25          R. Non, jamais, Madame. Jamais subi de pression, ni...

1 pas pour que ce soit un plutôt que l'autre, puis  
2 pas... pas pour le savoir avant les autres ou je  
3 sais pas trop quoi dans le processus. Quand c'est  
4 pas connu, c'est pas connu. De toute façon, il y  
5 aurait fallu que je... que mes gens...

6 Q. **[533]** Oui, mais quand vous leur dites le... les  
7 contrats qui sont à venir, ils ont quand même une  
8 information additionnelle.

9 R. Je me reprends. Si on pose la question sur des  
10 contrats déjà octroyés, bon, je vais dire : « C'est  
11 ça qui a été fait. »

12 Q. **[534]** Hum, hum.

13 R. Fini. Si c'est sur des contrats à venir, bien,  
14 « vous allez devoir attendre, on le sait pas. C'est  
15 pas encore décidé. »

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Q. **[535]** Là, vous parlez de...

18 R. Il y a pas d'informations de données sur des  
19 contrats à venir. Par ailleurs, s'ils posent la  
20 question sur quels projets vont être réalisés,  
21 bien, plan stratégique, c'est écrit dedans.

22 Q. **[536]** Des projets, c'est à long terme, mais on  
23 parle de l'adjudicataire, celui qui va bénéficier  
24 du contrat.

25 R. Lui, il sait après que c'est fini. Il faut avoir

1           été...

2           Q. **[537]** Il... il le sait au moment où c'est... c'est  
3           accordé.

4           R. Voilà. Il commence à s'en douter, hein? Il commence  
5           à s'en douter...

6           Q. **[538]** Oui.

7           R. ... s'il a des appels ou s'il a pas d'appels,  
8           d'information, là, du groupe qui fait le plan, mais  
9           il le sait pas encore. Il peut pas le savoir tant  
10          que le plan n'a pas été approuvé, voire tant que le  
11          conseil d'administration n'a pas approuvé le projet  
12          dans son ensemble.

13          Q. **[539]** O.K. Même si c'est le cabinet du premier  
14          ministre qui appelle, qui dit : « Écoute, la  
15          semaine prochaine, vous devez accorder tel contrat.  
16          À qui allez-vous l'accorder? » Allez-vous répondre  
17          à ce... est-ce qu'Hydro-Québec va répondre à cette  
18          demande-là?

19          R. Non, pas accordé, pas accordé. La réponse, ça va  
20          être : « C'est pas encore fait. »

21          Q. **[540]** O.K. Maintenant, je vous ramène à la question  
22          qu'est-ce qui fait que si monsieur Bibeau, qui est  
23          un représentant du premier ministre, s'adresse à  
24          madame Nadeau, qui est la voie normale des affaires  
25          gouvernementales, quelle est la nécessité que



1 madame Nadeau demande à monsieur peut-être  
2 Cacchione, monsieur Saheb et vous-même, on dérange  
3 le président directeur général de l'entreprise pour  
4 se faire dire : « On va suivre la politique  
5 normale. » C'est pas son rôle, justement de réponde  
6 de façon normale aux demandes qui viennent du  
7 politique? Qu'est-ce qu'il y avait de différent  
8 dans le cas de Marc Bibeau?

9 R. Probablement, c'est qu'à... on montre le plus de  
10 sensibilité, plus ça vient de haut que plus ça  
11 vient de bas. C'est tout ce que je peux vous  
12 répondre. Tu sais, les gens sont quand même...  
13 Quand une question qui vient du bureau du premier  
14 ministre dans tout l'appareil de l'État, c'est vrai  
15 que ça vient du premier ministre, ou du bureau du  
16 premier ministre, puis d'un ministre, bien, c'est  
17 une autre chose, puis d'un député, bien, c'est  
18 peut-être une autre chose. Ils réagissent plus ou  
19 moins, bien, ça dépend, comment dire? Ça dépend.  
20 Ils veulent bien faire, là, puis ils veulent  
21 surtout pas être critiqués ça fait qu'ils viennent  
22 voir celui d'en... celui qui est en haut pour avoir  
23 une direction. Ce que je leur ai fourni.

24 Q. [541] À cette époque-là, quand cette demande-là a  
25 été formulée à Hydro-Québec, connaissiez-vous le

1 rôle déterminant qu'avait monsieur Marc Bibeau dans  
2 le financement du Parti libéral du Québec?

3 R. Moi?

4 Q. **[542]** Oui.

5 R. Non.

6 Q. **[543]** Savez-vous si madame Nadeau était au courant?

7 R. Non, je le sais pas.

8 Q. **[544]** En avez-vous déjà discuté à... à ce moment-  
9 là, est-ce que ça a été discuté avec madame Nadeau  
10 de la question du rôle, outre la question, là, qui  
11 est... qui est... conseiller du premier ministre,  
12 le rôle qu'il joue dans le... en matière de  
13 financement du Parti libéral?

14 R. Non. Moi, j'ai pas parlé de ça avec Marie-Josée.  
15 Mais est-ce que Marie-Josée le savait de par ses  
16 connaissances - pardon - de l'appareil  
17 gouvernemental? Bien, peut-être. Je sais pas. Mais  
18 j'ai pas demandé. Pour moi, ça... ça... pour moi,  
19 ça paraissait comme une affaire très simple qu'on  
20 règle comme d'habitude, puis on change pas nos  
21 processus.

22 Q. **[545]** Vous avez pas trouvé curieux justement que si  
23 c'est très simple, puis ça devrait suivre les voies  
24 normales, comme se fait-il qu'on vous dérange avec  
25 ça? Pourquoi que ça s'est pas réglé au niveau

1 normal de madame Nadeau?

2 R. Bien, il y a des la sensibilité. Ils ont plus de  
3 sensibilité plus c'est haut. Bon. C'est comme ça.  
4 Et puis, c'est confortant pour eux d'avoir la  
5 direction du... du PDG, je suppose. Alors, ils  
6 viennent chercher la direction. Ils posent la  
7 question au PDG, dire : « Qu'est-ce qu'on fait? »  
8 Puis, le PDG le dit, puis il le dit, puis après ça,  
9 exécution. On n'en parle plus. D'ailleurs, on a  
10 jamais reparlé de ça. Jamais réentendu parler, moi.

11 Q. **[546]** O.K. Savez-vous si à cette époque-là, Hydro-  
12 Québec ou sous... sous votre règne, pendant que...  
13 - j'aime pas le terme « règne » - sous la période  
14 où vous avez été PDG, est-ce que des partis  
15 politiques, tous partis politiques confondus,  
16 savez-vous s'ils ont déjà fait des approches auprès  
17 d'Hydro-Québec pour aller chercher des  
18 renseignements utiles en matière de financement? En  
19 disant : « Je suis le représentant de tel parti  
20 au... au niveau du... du financement, j'aimerais  
21 avoir des renseignements d'Hydro-Québec. » Savez-  
22 vous si ça s'est fait?

23 R. En se pré... en se présentant comme ça, là? Non.

24 Q. **[547]** Non.

25 R. Non. En se présen... « J'ai besoin d'information

1           pour m'aider dans mon... ma campagne de  
2           financement, » il y a pas personne qui a fait ça.

3       Q. **[548]** O.K. En vous demandant tout simplement :  
4           « J'ai besoin d'information. Je représente... je  
5           m'occupe du financement du Parti X, j'aimerais  
6           savoir qui a bénéficié des contrats? » Est-ce que  
7           ça, de.... il y a des représentants de partis  
8           pol...

9       R. Il y a pas besoin de faire cette entrée en  
10          mmatière-là, qui a bénéficié de la...

11       Q. **[549]** Oui.

12       R. ... de contrats, ça, c'est donc du passé.

13       Q. **[550]** Oui.

14       R. Donc, c'est connu.

15       Q. **[551]** Est-ce que c'était...

16       R. C'est « Quel sorte de tableau tu veux qu'on te  
17          fournisse? ».

18       Q. **[552]** Est-ce que c'était public à ce moment-là,  
19          est-ce qu'Hydro-Québec...

20       R. Grand public? Non, c'est pas rendu, c'est pas rendu  
21          public « at large » ça. Les gens...

22       Q. **[553]** Comment...

23       R. ... les ingénieurs sont informés, évidemment, si on  
24          veut qu'ils commencent...

25       Q. **[554]** Oui.

1 R. ... à travailler, il faut qu'ils soient informés et  
2 puis, mais il y a pas d'informations...

3 Q. **[555]** Grand public. On mettait pas ça...

4 R. J'ai jamais vu de communiqué de presse là-dessus.

5 Q. **[556]** Alors comment quelqu'un qui s'occupe de  
6 financement pour un parti politique, qui veut  
7 savoir à qui les contrats ont été accordés la  
8 semaine passée, pour savoir, d'abord, si les  
9 contrats ont été accordés puis à qui ils ont été  
10 accordés, s'ils le demandent à Hydro-Québec, est-ce  
11 qu'on va lui donner l'information?

12 R. Madame Nadeau.

13 Q. **[557]** O.K.

14 R. Si c'est fait, oui.

15 Q. **[558]** O.K. Si c'est fait.

16 R. Si c'est exécuté, oui.

17 Q. **[559]** O.K. Si un citoyen le demande à Hydro-Québec,  
18 moi, je suis un journaliste, je veux savoir quel  
19 contrat vous avez accordé, est-ce qu'Hydro-Québec  
20 va donner cette information-là?

21 R. J'en doute. Bien, de toute façon, j'ai jamais eu de  
22 connaissance d'un cas comme ça, là.

23 Q. **[560]** O.K.

24 R. Mais, là, j'en doute. Alors, qu'est-ce que vous  
25 avez fait la semaine passée, parce que, de toute

1 façon, probablement que les gens se diraient, en  
2 tout cas, moi, je me dirais, si c'était aujourd'hui  
3 que ça arrivait...

4 Q. **[561]** Oui.

5 R. Écoute, un, on a, ça a pas encore été au conseil,  
6 ça, cette affaire-là.

7 Q. **[562]** O.K.

8 R. O.K.?

9 Q. **[563]** Puis, ça, c'est pour le futur?

10 R. Oui. Bien, c'est ça. Oui.

11 Q. **[564]** Non, non, je regardais d'abord pour le passé.

12 R. Pour le passé?

13 Q. **[565]** Les choses, les choses qui...

14 R. Pour le passé...

15 Q. **[566]** Dans quelle mesure on publiait?

16 R. ... on a rien à cacher, rien à cacher.

17 (11:59:43)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[567]** Mais vous avez répondu tantôt à maître  
20 Crépeau, quand maître Crépeau vous a demandé si ça  
21 arrivait que quelqu'un venait vous voir, un  
22 représentant du Parti libéral, pour vous dire :  
23 « J'ai besoin d'avoir de l'information sur les  
24 contrats à venir pour pouvoir aller chercher du  
25 financement. ».

1 R. Oui.

2 Q. **[568]** Vous avez dit : « Demandé de cette façon-là,  
3 non. » alors est-ce que je comprends que ça se  
4 demandait autrement?

5 R. Oui. Premièrement, ils se sont jamais adressés à  
6 moi pour, quel que soit le prétexte invoqué.

7 Jamais. J'ai jamais eu de demandes directement à  
8 moi, à mon bureau, de cette nature-là.

9 Deuxièmement, je vous répondais que, en rapport  
10 avec, si on s'adresse avec madame Nadeau puis on  
11 explique qu'on veut du financement, et caetera, je  
12 doute que ça aurait, ça aurait, je pense que ça  
13 aurait accroché à quelque part parce que madame  
14 Nadeau, moi, j'ai été, je l'ai réembauchée après  
15 qu'elle eut quitté pour la simple bonne raison  
16 qu'elle connaît bien, elle connaît ça les rouages  
17 politiques et elle était capable d'éviter les  
18 pièges, surtout des petits pièges de ce genre-là.  
19 Alors, si vous voulez avoir de l'information, pas  
20 nécessaire de prétexter toutes sortes de choses.

21 Q. **[569]** Mais...

22 R. Si elle existe, tu vas l'avoir.

23 Q. **[570]** O.K. Mais vous avez ajouté aussi, à la  
24 réponse que vous lui aviez donné, pas sous cette  
25 forme-là, qu'il y avait des tableaux qui étaient

1 faits.

2 R. Ah non, j'ai dit : « Si ça existe, la réponse de  
3 notre monde, aurait pu être, j'ai souhaité, de  
4 quelle manière tu veux l'information passée? Les  
5 veux-tu par année, par entreprise? Quel sorte de  
6 tableau que tu veux? Bon, je vais tous te les  
7 donner. ».

8 Q. [571] Et...

9 R. C'est pour ça que j'ai parlé de tableaux parce que,  
10 d'habitude au gouvernement, ils veulent avoir, se  
11 faire un portrait global alors... de la situation.

12 Q. [572] Donc, quelqu'un qui venait pour du  
13 financement, vous pouviez lui donner l'information  
14 par tableau sur quelle firme avait obtenu le plus  
15 de contrats.

16 R. Quelqu'un qui venait de la part du gouvernement,  
17 d'après moi, c'eut été très malhabile que de dire  
18 « je viens pour... parce que j'ai une job de  
19 financement à faire. » il avait même pas besoin de  
20 dire ça.

21 Q. [573] O.K. Il avait pas besoin de dire ça parce  
22 qu'il était connu?

23 R. Je travaille au bureau du premier ministre, je veux  
24 savoir...

25 Q. [574] O.K.



1 R. Je veux avoir les contrats qui ont été donnés au  
2 cours des cinq dernières années par région, par  
3 année, par... Bon, il l'aurait eu, puis on était  
4 capables de le produire pour pas qu'il est obligé  
5 de chercher puis de faire les tableaux lui-même.

6 Q. **[575]** Alors, si je comprends bien, vous dites qu'il  
7 avait pas besoin de le demander, il y avait, il  
8 avait simplement à dire : « Je viens du bureau du  
9 premier ministre. » puis il ajoutait à cela que  
10 vous deviez le connaître aussi, donc, vous deviez  
11 connaître la personne et son rôle au sein du  
12 gouvernement?

13 R. Non, bien, madame Nadeau le connaissait, c'est ça.

14 Q. **[576]** O.K.

15 R. Ou ces gens-là, pas juste monsieur dont il est  
16 question.

17 Q. **[577]** Oui.

18 R. Monsieur Bibeau, bien, elle connaissait les gens  
19 qui travaillaient dans l'appareil madame Nadeau. Et  
20 puis elle, elle avait déjà vu ça à plusieurs  
21 reprises, elle-même ayant travaillé dans... elle a  
22 été chef de cabinet du ministre des Richesses  
23 naturelles dans son passé.

24 Q. **[578]** O.K.

25 R. Ça fait que connaître, j'allais dire connaître le

1           tabac, bien, vous savez qu'est-ce que c'est qui en  
2           est, qui en retournait de ces choses-là et puis...

3           Q. **[579]** Donc, elle savait que c'était pour faire du  
4           financement, là puis...

5           R. Non, non. Ça, non, par exemple. Ça non. Bien, je  
6           pense pas parce que les gens ils peuvent demander  
7           ça, Madame la Présidente, pour toutes sortes de  
8           raisons puis ils sont pas obligés de l'évoquer  
9           alors ils peuvent demander ça simplement pour  
10          faire, parce qu'ils font un examen de l'ensemble du  
11          génie-conseil au Québec puis qu'ils veulent  
12          avoir...

13          Q. **[580]** Oui, mais quand on sait que c'est le... le  
14          grand financier du Parti libéral qui vient  
15          demander...

16          R. Ah, bien...

17          Q. **[581]** ... ces informations-là...

18          R. Ça, moi, je le savais...

19          Q. **[582]** Pas besoin de se faire faire un dessin.

20          R. Ça, moi, je le savais pas. Je pensais que c'était  
21          un conseiller économique du premier ministre, par  
22          exemple. Alors, un conseiller économique du premier  
23          ministre, là, c'est vrai j'en ai connu un autre  
24          conseiller économique du premier ministre qui  
25          s'intéressait à ces choses-là.

1                    Quand j'étais à l'assainissement des eaux  
2                    sous monsieur Lévesque, il y avait un conseiller  
3                    économique au premier ministre puis il m'appelait  
4                    pour savoir ça. Je sais pas qu'est-ce qu'il faisait  
5                    avec ça. Il essayait de... Notre gouvernement  
6                    essaie de faire des prévisions sur... financières  
7                    pour là où il s'en va, qu'est-ce que... puis  
8                    comment ça va recréer d'emplois, puis ça va être  
9                    quoi le chômage, et cetera. Alors, ils ont besoin  
10                   de ces informations-là de base, surtout quand il  
11                   s'agit d'Hydro-Québec. Dans le cas du programme  
12                   d'assainissement des eaux, qui était aussi  
13                   important, là, en termes d'investissements par  
14                   année, bien il avait besoin des mêmes informations.  
15                   Ça me surprend pas qu'il demande ça pour ces  
16                   raisons-là.

17                   Mais encore une fois, si ça existe, puis  
18                   ces gens-là travaillent pour aider nos politiciens  
19                   à faire leurs décisions, bien si ça existe, oui,  
20                   mais si ça existe pas, non. Et pour dire quoi  
21                   faire, non, non plus. Non. Ça, dire quoi faire, là,  
22                   non. Ça fait pas partie d'un système d'informations  
23                   que où l'information circule de nous à eux et pas  
24                   l'inverse.

25                   Q. [583] Non mais il y avait quand même des tableaux.

1 Je retiens qu'il y avait quand même des tableaux  
2 qui étaient faits par compagnie...

3 R. On aurait pu, j'ai dit.

4 Q. **[584]** ... et par région.

5 R. On aurait pu les fournir comme ça. Je sais pas  
6 s'ils les ont demandé; par conséquent, je sais pas  
7 si on les a fournis. Mais on était, on essayait de  
8 rendre le meilleur service possible, là. S'ils  
9 l'avaient demandé, on l'aurait fait. Mais je sais  
10 pas s'ils l'ont demandé.

11 Q. **[585]** O.K.

12 (12:04:39)

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[586]** Je vais juste peut-être terminer deux petits  
15 sujets très courts, mais le nom de monsieur Bibeau,  
16 et je vous rappelle, monsieur Marc Bibeau, est-ce  
17 qu'à votre connaissance, il a déjà été abordé dans  
18 une discussion que vous avez eue - on parlait des  
19 discussions un peu statutaires avec le ministre des  
20 Ressources naturelles - en mil neuf cent quatre-  
21 vingt-dix-sept (1997) avec monsieur Chevrette qui  
22 était à l'époque ministre des Ressources  
23 naturelles?

24 R. Oui, de par, à cause que je savais que j'étais  
25 témoin ici à la Commission, en fouillant dans mes

1 souvenirs, c'est arrivé une fois. C'était une  
2 affaire de location, en rapport avec la location  
3 d'un équipement par Hydr... d'un édifice par Hydro-  
4 Québec, une firme qui était la propriété...

5 Q. **[587]** Centre d'achats Beauward ou Boward?

6 R. Ça, je pourrais pas vous dire.

7 Q. **[588]** En tout cas, une firme de monsieur...

8 R. Un centre d'achats... une firme, oui.

9 Q. **[589]** O.K.

10 R. Et puis il y avait un litige sur les frais de  
11 location ou je ne sais trop en tout cas, il y avait  
12 un litige quelconque.

13 Q. **[590]** Oui.

14 R. Et je me souviens de, je faisais ça; si la demande  
15 arrivait du ministre...

16 Q. **[591]** Oui.

17 R. ... dans ce cas-ci, ou enfin, ça devait être  
18 sûrement pas monsieur Chevrette lui-même qui  
19 s'occupait de ça, là, il a dû demander à un attaché  
20 politique de s'occuper de ça, et bien moi j'ai  
21 référé ça aux gens, puis ça, ça tombait dans le  
22 service de madame Nadeau, là...

23 Q. **[592]** O.K.

24 R. ... c'était un litige je pense qu'il y avait...

25 Q. **[593]** Oui.

1 R. ... alors, comme elle s'occupait des litiges, j'ai  
2 référé ça à madame Nadeau puis j'ai dit regarde  
3 donc ça pour voir si on traite les choses, ces  
4 gens-là équitablement. Pas plus.

5 Q. **[594]** Et savez-vous si madame Nadeau a traité  
6 personnellement avec monsieur, avec monsieur Bibeau  
7 pour résoudre ce litige-là, je vous ramène en juin  
8 quatre-vingt-dix-sept (97)?

9 R. Non, je le sais pas comment ça a été...

10 Me MICHEL DÉCARY :

11 Là, c'est hors mandat. Ça concerne pas la  
12 construction.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Je me...

15 Me MICHEL DÉCARY :

16 C'est un litige qui concerne un bail.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 C'est vrai.

19 Me MICHEL DÉCARY :

20 Alors c'est pas la construction. Là...

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Mais ça concerne monsieur Marc Bibeau.

23 Me MICHEL DÉCARY :

24 Oui, mais peu importe.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, mais si ça concerne pas la construction.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Non, la connaissance de monsieur Marc Bibeau. C'est  
5 rien... c'est pas le litige, le bail n'a pas de  
6 pertinence. Il y a un litige qui s'est réglé ou qui  
7 s'est pas réglé, c'est pas pertinent. Mais le fait  
8 que monsieur Bibeau connaît déjà des gens d'Hydro-  
9 Québec. Il a été en contact préalablement avec  
10 madame Nadeau.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors si c'est simplement pour démontrer...

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 ... la connaissance...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 ... de monsieur Bibeau avec madame Nadeau, je pense  
21 que c'est permis.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. **[595]** Alors, le savez-vous si spécifiquement madame  
24 Nadeau a traité avec monsieur Bibeau dans ce cas-là  
25 et je vous... en juin quatre-vingt-dix-sept (97)?

1 R. Ah! non, moi je le sais pas si elle a traité  
2 spécifiquement elle-même avec monsieur Nadeau. Si  
3 j'avais à vous dire ce qui a été plus probable, le  
4 probable c'est qu'elle a demandé à un de ses  
5 avocats...

6 Q. **[596]** O.K.

7 R. ... bon des gens qui travaillaient pour elle de  
8 regarder ce dossier-là pour voir si tout était fait  
9 de notre côté correctement. Puis je n'ai jamais ré-  
10 entendu parler.

11 Q. **[597]** Madame la Présidente, je vais montrer au  
12 témoin un document qui nous a été remis par Hydro-  
13 Québec, mais qui porte encore un filigrane qu'on  
14 verra à faire enlever parce que ça rend la lecture  
15 difficile. Ça sera une page recto verso et pour que  
16 les gens se comprennent bien, c'est... il y a  
17 d'abord une lettre de monsieur André Caillé  
18 adressée à monsieur le ministre Guy Chevrette du  
19 neuf (9) juin quatre-vingt-dix-sept (97) qui fait  
20 référence à une rencontre du neuf (9) juin quatre-  
21 vingt-dix-sept (97) entre madame Nadeau et monsieur  
22 Bibeau. Ça sera le verso de la lettre. Le document  
23 porte toujours un filigrane. On verra à le faire  
24 enlever et je verrai à le produire cet après-midi.  
25 Je vais le montrer à monsieur Caillé pour qu'il



1           prenne le temps de voir d'abord cette lettre-là.

2           Me MICHEL DÉCARY :

3           Est-ce que je pourrais le voir aussi parce qu'on,  
4           ça nous a pas été communiqué?

5           Me PAUL CRÉPEAU :

6           Non, et malheu... il n'est pas en état d'être  
7           produit, mais je vais vous le montrer avec plaisir.

8           Me ESTELLE TREMBLAY :

9           Pourrais-je l'obtenir également?

10          Me PAUL CRÉPEAU :

11          Oui, bien on l'aura pour la Commission cet après-  
12          midi pour tout le monde, là.

13          Me ESTELLE TREMBLAY :

14          Mais avant le contre-interrogatoire?

15          R. Ah bien oui. Ça, si c'est une lettre typique  
16          préparée par les gens de madame Nadeau que j'ai  
17          signée qui dit que l'affaire est réglée.

18          Me PAUL CRÉPEAU :

19          Q. **[598]** C'est beau. Alors, c'est rien que ça?

20          R. C'est juste ça. Oui.

21          Q. **[599]** Voilà. Donc, il y a eu des échanges...

22          R. Voilà.

23          Q. **[600]** ... entre monsieur Bibeau et madame Nadeau...

24          R. C'est ça.

25          Q. **[601]** ... dont la copie de la lettre de madame

1 Nadeau. Je vais juste laisser mes confrères  
2 regarder la pièce, je...

3 R. Et ils se sont entendus avant que ça n'aille plus  
4 loin dans le processus judiciaire puis moi, j'ai  
5 écrit... bien j'ai signé une lettre préparée par  
6 eux, là, qui fermait le dossier pour ce qui est  
7 d'Hydro-Québec à savoir « Bien voici Monsieur le  
8 Ministre, c'est ça, tenez-vous informé qu'il y a eu  
9 un règlement. »

10 Q. **[602]** Pour mes deux collègues, je vais leur laisser  
11 une copie du document en question pour qu'ils  
12 l'aient sur l'heure du midi. Et je vais en faire  
13 préparer une copie sans filigrane qui sera sur deux  
14 pages. Et si vous me permettez, en ce moment, je le  
15 ferais produire par le témoin et on l'échangera  
16 quand on aura enlevé le filigrane.

17 LA GREFFIÈRE :

18 186P-1993.

19

20 186P-1993 : Télécopie du 9 juin 1997 d'André  
21 Caillé à Guy Chevrette et lettre du 9  
22 juin 1997 de Marie-Josée Nadeau à Marc  
23 A. Bibeau

24

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 O.K.

3 Q. **[603]** Pour terminer, Monsieur...

4 R. Oui.

5 Q. **[604]** ... Monsieur Caillé, je sais, on... est-ce  
6 que vous auriez des recommandations à faire à  
7 madame la Présidente, monsieur le commissaire? Vous  
8 avez siégé, vous avez été président d'Hydro-Québec.  
9 Quel est, d'après vous... qu'est-ce qu'on pourrait  
10 faire pour améliorer le système, éloigner la  
11 collusion et la corruption?

12 R. En quelques mots...

13 Q. **[605]** Oui.

14 (12:09:53)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[606]** Avant de... de nous dire ce que vous pouvez  
17 nous recommander pour éviter la collusion et la  
18 corruption, est-ce que vous avez déjà noté de la  
19 collusion ou de la corruption chez Hydro-Québec?

20 R. Non. Non, Madame la Présidente.

21 Q. **[607]** Aucun cas?

22 R. Oui. Non, aucun cas à ma connaissance.

23 Q. **[608]** O.K.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[609]** Et les... les...

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 R. Alors, si vous permettez...

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. [610] ... partez de votre expérience, oui.

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. [611] Bon. Dans les contrats stratégiques, vous  
7 avez fait référence aux équipements, dans les  
8 faits...

9 R. Oui.

10 Q. [612] ... des équipements d'une technologie  
11 particulière. Est-ce que vous êtes au courant que  
12 les fabricants de ces équipements-là sont souvent  
13 des filiales de sociétés mères qui elles ont été  
14 reconnues coupables de collusion dans d'autres  
15 pays? Est-ce que vous avez déjà été au courant de  
16 ça?

17 R. Non. Non. Non. Non, Monsieur le Commissaire.

18 Q. [613] Jamais? Et vous avez dit tout à l'heure que  
19 vous suivez les prix à l'international...

20 R. Pas...

21 Q. [614] ... pour justement discuter avec eux  
22 correctement. Donc si vous suivez les prix  
23 internationaux, vous devez suivre un peu ce qui se  
24 passe à l'international?

25 R. Oui. Oui, Monsieur le Président, mais nos gens, pas

1 le président lui-même.

2 Q. **[615]** Pas vous-même?

3 R. Pas... pas moi-même. Moi j'ai jamais eu  
4 connaissance, quelqu'un qui vienne me voir puis  
5 dise : « Tu sais là, la filiale qui est ici ils ont  
6 été convaincus de collusion ailleurs », j'ai jamais  
7 eu de rapport comme ça fait à moi.

8 Q. **[616]** Et vous trouvez pas que si vous suivez les  
9 prix à l'international puis à l'international il y  
10 a de la collusion pour gonfler les prix, vous êtes  
11 en train de suivre des prix gonflés...

12 R. Oui.

13 Q. **[617]** ... qui fait en sorte qu'au Québec, votre  
14 discussion avec eux c'est sur des prix gonflés?

15 R. Capable de faire la différence, Monsieur le...  
16 le... Commissaire. Parce que ce que je voulais  
17 dire, là, c'est que nos gens connaissent ça bien  
18 autant que tous les autres. Ça fait que si  
19 quelqu'un s'amène à Hydro-Québec en soumettant un  
20 prix trente pour cent (30 %) plus cher, là, il  
21 va... ça durera pas longtemps son affaire. Ça  
22 durera pas longtemps.

23 Q. **[618]** Mais si c'est pas trente pour cent (30 %)  
24 plus cher, même si c'est le prix qu'il fait à  
25 l'international, puis si à l'international...

1 R. Oui, mais c'est juste le prix...

2 Q. [619] ... il y a de la collusion...

3 R. ... c'est pas juste le prix international, c'est le  
4 dernier prix qu'on a eu puis qu'est-ce que c'est  
5 qui est arrivé à son inflation puis qu'est-ce qui  
6 est arrivé comme relation de travail dans son usine  
7 ici au Québec, et caetera. Il y a bien bien des  
8 facteurs. Alors, penser qu'on va rouler les  
9 ingénieurs d'Hydro-Québec, là, il faut se lever de  
10 bonne heure en « mausus ».

11 Q. [620] Oui, ça je suis d'accord avec vous, mais  
12 écoutez, c'est une... c'est une croyance, là,  
13 que... que vous partagez beaucoup, mais la réalité  
14 de ça, c'est que vos équipementiers, au Québec,  
15 sont des filiales de compagnies mères qui ont fait  
16 de la collusion à l'extérieur. Est-ce qu'on peut...  
17 est-ce que vous savez si ces équipementiers-là  
18 allaient chercher leurs prix à l'international, de  
19 leur maison mère ou tout se discutait au Québec  
20 quant aux prix?

21 R. Ah, ça je pourrais pas dire qu'est-ce qu'ils  
22 faisaient de leur bord, là, chez eux, là. Non,  
23 évidemment, ils nous informaient pas puis ils  
24 avaient pas à nous informer de ça non plus, là, par  
25 la loi en tout cas. Et une chose certaine, c'est

1 que nous, là, on a tous les moyens pour savoir,  
2 pour avoir le meilleur prix possible. Trois cents  
3 par kilowattheure. On n'avait pas bien bien de la  
4 marge. Il fallait aller gratter parce que c'était  
5 fait comme ça puis j'avais... on a des équipes  
6 d'ingénieurs.

7 Des fois, on dit à Hydro-Québec, là... puis  
8 j'ai fait des réorganisations, moi, les ingénieurs,  
9 les gens compétents, je les ai gardés. On les a  
10 gardés. Il y aura du monde pour dire, Monsieur le  
11 commissaire, aujourd'hui, il y en a trop. Tu sais,  
12 si on faisait une étude pour voir s'il y en a assez  
13 ou pas assez, là, il y en a qui vous diraient qu'il  
14 y en a trop. Moi je dis qu'il y en a pas trop.  
15 L'expertise, on la garde. C'est là l'expertise.  
16 C'est ça qui vaut de l'argent à Hydro-Québec. C'est  
17 ce que ces gens-là ont dans la tête.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[621]** En fait, est-ce que c'est ça le message que  
20 vous vouliez nous livrer?

21 R. Bien c'est presque ça, je vous remercie, Monsieur  
22 le Commissaire. Mon message veut juste dire que moi  
23 j'ai été actif comme gestionnaire dans ce domaine-  
24 là depuis le programme d'assainissement des eaux,  
25 mil neuf cent soixante-dix-huit (1978). Première

1 chose que j'ai faite quand j'ai pris la job de  
2 sous-ministre de l'Environnement, puis qu'on a mis  
3 en place le programme d'assainissement des eaux au  
4 Québec, on s'est donné un bureau d'ingénieurs-  
5 conseils à nous, pas les autres, des gens qui  
6 travaillent pour nous, qui faisaient les projet  
7 préliminaires.

8 On n'a pas publié de réglementation qu'il  
9 faut faire ceci, faire cela, puis tant que tu fais  
10 ça, c'est correct. On n'a pas fait ça. On a dit,  
11 c'est nous autres qui allons établir les moyens...  
12 les besoins, dis-je, et c'est nous qui allons faire  
13 une étude préliminaire pour savoir comment ça  
14 coûte. Déjà, une référence de prise. Toujours fait  
15 ça. J'ai... je pense qu'il peut... qu'un  
16 propriétaire, un donneur d'ouvrage, doit toujours  
17 avoir un service d'ingénierie, soigner la  
18 compétence de ces gens-là, leur permettre la  
19 formation, enfin, tout ce que c'est qui va avec ça,  
20 et... pour avoir et demander une évaluation du prix  
21 après l'étude préliminaire faite par ses services.  
22 Ça, c'est la première... ça, c'est la ceinture,  
23 sinon les bretelles, Madame la Présidente.

24 Deuxièmement, la ceinture, elle, c'est la  
25 gestion des pro... des projets de construction, ça



1 se fait à la maison, ça. On confie pas ça aux  
2 autres. Ça se fait à la maison. Le directeur de  
3 projet dans... quand moi, j'étais à Hydro-Québec,  
4 c'était un Hydro-Québécois. Puis, ceux... de ceux-  
5 là, je peux dire les mêmes commentaires de ceux qui  
6 travaillent à Montréal ici en ingénierie. C'est des  
7 gens habitués de travailler dans le Nord, habitués  
8 de travailler dans des conditions isolées et qui  
9 gèrent le chantier. Les nouvelles, j'ai pas besoin  
10 de les apprendre de Pierre, Jean, Jacques;  
11 directeur de chantier, des vrais, des vrais, vrais,  
12 des vrais Hydro-Québécois. Ceux-là, c'est des  
13 vrais. Ils travaillent dans le Nord, isolés.

14 Q. **[622]** Et fait...

15 R. Puis ils gèrent leurs projets. Ça prend les deux :  
16 la cein...

17 Q. **[623]** Oui...

18 R. ... ça prend les études préliminaires avec un...  
19 des coûts, puis ça prend la gestion des projets  
20 sous contrôle, c'est-à-dire directement sous  
21 contrôle.

22 Q. **[624]** C'est ça.

23 R. Moi, c'est... j'ai toujours fait comme ça :  
24 assainissement des eaux, Gaz Métro, Hydro-Québec.  
25 J'ai jamais fait autrement. Et je suis confortable,

1 Madame, quand vous me posez la question et que je  
2 réponds : « Non, moi, j'ai pas connaissance  
3 d'aucune collusion à Hydro-Québec. » Mais c'est à  
4 cause de ça. Imaginez-vous ma situation quand vous  
5 me posez la question si je sais rien de comment  
6 ces... comment ces les... ces coûts-là sont évalués  
7 au point de départ. Si je sais rien de comment  
8 c'est géré, puis que c'est géré par d'autres qui,  
9 des fois, ils jouent un rôle comme ça, puis le  
10 lendemain comme ça. Bien là, moi, je... là, ma  
11 réponse, c'est dire : « Je sais pas. » Moi, je vous  
12 dis que je pense qu'il y a pas de collusion. Je  
13 suis convaincu qu'il y a pas de collusion à Hydro-  
14 Québec. C'est ça que je vous dis, mais c'est à  
15 cause de ça. C'est ce que...

16 Q. **[625]** Mais... mais... mais...

17 R. ... je voulais vous dire, Madame, puis je veux pas  
18 ambitionner sur votre temps.

19 Q. **[626]** O.K. Juste pour terminer, le risque dans ce  
20 système-là, c'est... ça peut être la... la  
21 faiblesse d'un tel système; ça peut être que tout  
22 repose sur le dos de certains individus qui ont des  
23 postes clés.

24 R. Voilà, ça prend des dos larges.

25 Q. **[627]** O.K.

1 R. Ça prend du monde compétent, c'est sûr. Il faut les  
2 choisir comme il le faut.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [628] Et intègre. Et intègre.

5 R. Intègre, certain, c'est ce que... j'ai le dos  
6 large, je suis capable de résister, puis avec des  
7 vrais valeurs. Ils sont là-dedans parce qu'ils  
8 aiment ça. Ces gens-là à Hydro, ils sont pas à  
9 Hydro-Québec pour... ils aiment ça. Ils aiment  
10 vraiment ça. Allez voir un... un directeur de  
11 chantier : il aime ça. Ça, c'est.... quand vous  
12 dites le... c'est plus que... c'est l'intégrité,  
13 bien sûr, ça l'inclut, mais c'est plus que ça.  
14 C'est la recherche constante du... de  
15 l'amélioration. Puis, ils les voient venir. Ils les  
16 surveillent. Il faut que ce soit comme ça.

17 Q. [629] Le sens de l'appartenance aussi peut-être? La  
18 responsabilisation?

19 R. Quand ça... ça, Hydro, ils l'ont, ça. Ça, le sens  
20 de l'appartenance, là. La fierté, la fierté. Puis,  
21 à partir... Écoutez, ils ont une grosse réputation  
22 ces gens-là, à... à l'international et ils en  
23 sont... c'est sûr qu'ils en sont fiers, puis ils  
24 savent comment ils l'ont bâtie. Puis, il faut  
25 continuer à l'entretenir. C'est pas... il y a pas

1 de garantie que ça va être comme ça encore dans dix  
2 (10) ans, si on fait rien. Il faut continuer à  
3 entretenir ça.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. [630] J'ai terminé avec le témoin.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Est-ce qu'il y aura des contre-interrogatoires ou  
8 des interrogatoires? Maître Tremblay? Non? Maître  
9 Décary?

10 Me MICHEL DÉCARY :

11 Oui, Madame la Présidente.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Oui.

14 Me DENIS HOULE :

15 J'aurai quelques questions aussi, Madame.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 O.K. Est-ce que vous êtes prêt ou vous préférez que  
18 ce soit après la pause pour le midi... du midi?

19 Me DENIS HOULE :

20 Vous vous adressez à? Aux deux?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Maître Décary.

23 Me MICHEL DÉCARY :

24 Je préférerais que ce soit après la pause pour  
25 vérifier. Merci.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait. Et Maître Houle.

3 Me DENIS HOULE :

4 Bien, je peux compléter ce... cet avant-midi si  
5 vous voulez.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, venez.

8 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE :

9 Q. **[631]** Bonjour, Monsieur Caillé. Denis Houle. Je  
10 représente l'Association des constructeurs de  
11 routes et grands travaux du Québec. Vous deviez  
12 connaître ça...

13 R. Bonjour, oui.

14 Q. **[632]** ... à l'époque que vous étiez président. Bon.  
15 J'ai quelques questions, précisions à vous poser.  
16 Premier sujet, je ne pense pas que ce soit un  
17 problème au niveau d'un manque de personnel  
18 qualifié chez Hydro-Québec, êtes-vous d'accord avec  
19 moi?

20 R. Oui, oui. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

21 Q. **[633]** Ça n'existe pas?

22 R. Non.

23 Q. **[634]** Alors vous parliez de la gestion des  
24 chantiers, des chargés de projet, alors il y a un  
25 personnel administratif très compétent chez Hydro-

1 Québec, Montréal et sur les chantiers, puis en  
2 région aussi, dans les territoires.

3 R. Je suis d'accord avec vous, Monsieur.

4 Q. **[635]** Et tous les professionnels qui surveillent,  
5 qui conçoivent, si on veut, les projets et qui  
6 surveillent les chantiers, ce sont des gens comme  
7 vous les qualifiez, ce sont des Hydro-Québécois.

8 R. Oui.

9 Q. **[636]** Alors, le problème qu'on a retrouvé chez  
10 certaines municipalités, au ministère des  
11 Transports, ça ne se vit pas chez Hydro-Québec,  
12 vous êtes d'accord?

13 R. Ah! Je voudrais pas comparer Hydro avec les autres,  
14 mais à Hydro-Québec il y a fierté, engagement,  
15 confiance en soi puis appui, ils sont appuyés puis  
16 ils sont intègres, c'est sûr qu'ils sont intègres,  
17 c'est des gens intègres. C'est des Hydro-Québécois.

18 Q. **[637]** C'est ça. Effectivement, la société n'étant  
19 pas...

20 R. Bien, moi, qualifier les gens des villes, vous  
21 comprendrez que, moi, c'est pas... Vous le dites,  
22 je veux pas qualifier le comportement des gens des  
23 municipalités.

24 Q. **[638]** Non? Mais, on l'a, on l'a connu de par ce qui  
25 s'est dit devant la Commission, mais est-ce que, ce

1 qui facilite peut-être cette confiance envers le  
2 personnel et vice versa, le personnel envers la  
3 haute direction et les dirigeants intérimaires,  
4 est-ce que c'est pas le fait que c'est une société  
5 d'État et non pas un ministère de sorte que les  
6 salaires qui sont offerts à vos professionnels ou  
7 techniciens, peu importe à quel niveau  
8 professionnel, sont compétitifs par rapport au  
9 privé?

10 R. Oui, les salaires, oui, c'est vrai, les salaires  
11 sont compétitifs par rapport au privé, mais je sais  
12 pas si c'est ça qui explique la différence parce  
13 que la fierté, l'appartenance, l'intégrité, surtout  
14 l'intégrité...

15 Q. **[639]** Les défis?

16 R. ... c'est pas, c'est pas une affaire d'être bien ou  
17 mal rémunéré ça - on est intègre ou on l'est pas.

18 Q. **[640]** Ça, je suis d'accord avec vous. Je voulais  
19 savoir, parmi le rôle, votre rôle comme président,  
20 vos responsabilités, il y a certains sujets qui  
21 m'intéressent et je voulais savoir si ça relève du  
22 président et si le président doit nécessairement  
23 être consulté. Par exemple, quand on pense à des  
24 directives internes, les directives de gestion de  
25 contrats, de contrats de gestion de chantier, ces

1 politiques-là sont mises en place par votre  
2 personnel de soutien, mais...

3 R. Oui.

4 Q. **[641]** ... ça passe nécessairement entre les mains  
5 et la décision finale du président?

6 R. Les politiques, oui, puis souvent du conseil  
7 d'administration lui-même. Oui.

8 Q. **[642]** Où vous êtes toujours présent?

9 R. Les politiques, oui... Non, je suis pas, il y  
10 avait, c'était séparé, moi, en mon temps, le PD...  
11 Le « chairman » du conseil...

12 Q. **[643]** Oui.

13 R. Le président du conseil était pas le même que le  
14 PDG de l'entreprise.

15 Q. **[644]** Est-ce que, dans votre époque, de quatre-  
16 vingt-seize (96) à deux mille trois (2003), êtes-  
17 vous au courant s'il y avait une directive au  
18 niveau de la gestion des dépassements de coûts sur  
19 vos chantiers?

20 R. Mon Dieu...

21 Q. **[645]** Est-ce que c'était un problème à votre  
22 époque?

23 R. Ah! Ça arrivait. Il y en avait des... pas seulement  
24 des dépassements de coûts mais des discussions sur  
25 des, puis des différends sur les dépassements de



1 coûts.

2 Q. **[646]** Est-ce que ça arrivait sur votre bureau comme  
3 président?

4 R. Non. Non, non.

5 Q. **[647]** Ça se réglait...

6 R. Ça se réglait, bien, des fois, ça se, quand ça se  
7 réglait c'était, c'était la majorité des cas, ça  
8 arrivait pas sur mon bureau, mais il en est peut-  
9 être arrivé mais j'ai même pas de souvenance de ça.  
10 Ça se réglait en bas, si ils amenaient ça à mon  
11 bureau je leur disais : « Hey! regarde, vous vous  
12 arrangez avec vos affaires. ». On les payait à  
13 chaque jour, ça fait qu'il fallait qu'il fasse leur  
14 travail à tous les jours.

15 Q. **[648]** Je comprends.

16 R. O.K.? Alors, bien oui. Mais quand, Madame la  
17 Présidente, je parlais tantôt d'un, qu'on a un  
18 directeur de chantier qui est d'Hydro-Québec, les  
19 dépassements de coûts on les voit venir d'avance,  
20 là, pas mal d'avance. C'est pas comme si on était  
21 absents parce qu'ils s'en parlent du chantier eux  
22 autres. Ils disent « Aye, ça, c'était pas prévu.  
23 Tant de mètres cubes de roc de plus... ».

24 Q. **[649]** Ou la qualité du roc.

25 R. C'est pas le double, là, c'est tant de mètres cubes

1 que le, notre directeur de chantier, il a pris son  
2 pick-up puis il a été voir. Ils y diront pas qu'il  
3 y en a deux fois plus qu'ils en ont fait. Pas  
4 capables, il est là. Puis il y a du monde qui  
5 travaille pour lui, le directeur de chantier. Si  
6 c'est pas lui qui y va, c'est un autre. Ça fait que  
7 ça, comme tout le monde est au courant de la même  
8 chose, c'est plus hasardeux de réclamer des  
9 affaires qui sont accrochées après rien.

10 Q. **[650]** Sauf que si il y a des dépassements de coûts  
11 qui sont justifiés, par exemple, parce qu'il y a eu  
12 des erreurs dans la conception, ça arrive.

13 R. Ah! Possible.

14 Q. **[651]** Il y a eu des fois...

15 R. Oui, j'ai connu ça. J'ai vu des cas où il y avait  
16 plus de roc que on pensait qu'il y en avait.

17 Q. **[652]** Ou c'était pas la même qualité, c'était plus  
18 difficile.

19 R. C'est ça, mais quand, pour bien juger, je me  
20 rappelle dans ce cas-là, pour bien juger des  
21 soumissions, on avait accordé le contrat sur la  
22 base de tant par mètre cube de roche, ça fait qu'il  
23 s'était automatiquement ajusté parce que, avant de  
24 tasser, avant de déplacer la montagne, il y a  
25 personne qui sait trop, trop comment qu'il y a de

1           roche de telle nature.

2           Q. **[653]** O.K.

3           R. Ou plutôt que de s'obstiner, c'est non, c'est la  
4           quantité, nombre de mètres cubes. On attendait de  
5           voir puis on l'ajustait.

6           Q. **[654]** Est-ce qu'à votre connaissance, pendant votre  
7           période de présidence, il y avait une directive  
8           lorsqu'il y avait des dépassements de coûts et  
9           qu'il y avait ensuite des réclamations des  
10          entrepreneurs ou des firmes de génie civil...

11          R. Oui.

12          Q. **[655]** ... est-ce qu'il est à votre connaissance  
13          qu'il y avait une directive interne pour les  
14          gestionnaires de ces règlements-là...

15          R. Oui.

16          Q. **[656]** ... de retarder les paiements et de retarder  
17          le règlement des dossiers?

18          (12:23:41)

19          Me PAUL CRÉPEAU :

20          Madame la Présidente, je vais me permettre  
21          d'intervenir. Quand j'ai annoncé le témoignage de  
22          monsieur Caillé, j'ai bien indiqué que monsieur  
23          Caillé venait témoigner sur des... et vous voyez  
24          que ça a été des choses relativement précises face  
25          aux firmes de génie-conseil. Je n'ai pas abordé du

1 tout les questions des contrats de construction  
2 parce qu'il y a un prochain témoin qui va venir,  
3 non pas cet... bien, peut-être en fin d'après-midi,  
4 qui va expliquer les positions d'Hydro-Québec.

5 Je pense, en tout cas, je ne sais pas si  
6 monsieur Caillé est à l'aise de répondre avec ça,  
7 mais... Et quant à la question de rentrer dans les  
8 politiques, les directives, je crois qu'il y aura  
9 un débat qui va se faire ici sur ces questions-là.  
10 Je connais un peu la position d'Hydro-Québec. Je  
11 vous suggérerais, je vous demanderais à ce moment-  
12 ci, de ne pas... ne pas rentrer dans les questions  
13 des politiques et des directives d'Hydro-Québec,  
14 particulièrement sur un sujet pointu comme ça qui  
15 s'appelle la « gestion des réclamations ». Il faut  
16 toujours ramener ça à la question des... du mandat  
17 de la Commission.

18 Me DENIS HOULE :

19 Moi, je crois que c'est pertinent, il a été  
20 président pendant... ça vous donne...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Maître Houle...

23 Me DENIS HOULE :

24 Oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 ... je vais tout simplement vous demander de parler  
3 avec votre collègue puisqu'il est maintenant midi  
4 vingt-cinq (12 h 25).

5 Me DENIS HOULE :

6 Parfait.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Et...

9 Me DENIS HOULE :

10 On reviendra.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 C'est ça.

13 Me DENIS HOULE :

14 Parfait. Bon dîner, Monsieur Caillé.

15 R. Vous aussi. Madame la Présidente.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 (14:00:16)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Je comprends que maître Houle n'est pas là? On va  
22 attendre juste deux minutes pour au moins voir s'il  
23 est dans les parages. Non? Alors venez, Maître  
24 Décary.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Monsieur Caillé, vous êtes sous le même serment.

3 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY :

4 Q. **[657]** Bonjour Monsieur Caillé.

5 R. Bonjour, Maître Décary.

6 Q. **[658]** Je me présente. Je suis le procureur du Parti  
7 libéral du Québec et je m'en voudrais, Monsieur  
8 Caillé, de ne pas vous dire en premier lieu combien  
9 j'ai apprécié ces nombreuses soirées passées avec  
10 vous et monsieur Bouchard pendant la crise du  
11 verglas...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Me Décary...

14 Me MICHEL DÉCARY :

15 ... et j'arrive au...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui.

18 Me MICHEL DÉCARY :

19 Q. **[659]** ... bien je pouvais pas m'en empêcher parce  
20 que...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Non mais vous pouvez lui dire en privé mais c'est  
23 pas nécessaire de dire ça... Maintenant ce sont des  
24 questions.

25

1 Me MICHEL DÉCARY :

2 Q. **[660]** Très bien. Historiquement, est-ce que c'est  
3 bien au début des années soixante-dix (70) cette  
4 vision d'Hydro-Québec que, à laquelle vous avez  
5 fait appel, est-il exact qu'elle a été développée  
6 au fond par Robert Bourassa qui préconisait d'abord  
7 l'hydroélectricité plutôt que le nucléaire, le  
8 développement de cette grande société Hydro-Québec  
9 et finalement, le développement d'expertise  
10 québécoise en matière de génie-conseil?

11 R. Hydro-Québec, Madame la Présidente, a connu deux  
12 grands développeurs. Le premier, tout le monde le  
13 connaît, c'est monsieur Lévesque bien entendu, qui  
14 a présidé à la nationalisation de l'électricité  
15 avec en vue de faire en sorte que ce soit les  
16 québécois qui prennent en main le développement de  
17 leurs ressources naturelles. Le second, vous l'avez  
18 mentionné, c'est monsieur Bourassa qui lui, a  
19 poursuivi dans la même ligne que monsieur Lévesque  
20 en développement de façon spécifique, on peut, je  
21 pense, c'est lui qui a développé, a eu l'idée du  
22 développement de la Baie-James.

23 Q. **[661]** Et...

24 R. Qui représente en passant la moitié. Juste LG2, ça,  
25 oui, la Baie-James, ça représente plus de la moitié

1 de la puissance installée d'Hydro-Québec. Alors  
2 c'est gros.

3 Q. **[662]** Et cette vision de l'avenir énergétique du  
4 Québec développée par monsieur Lévesque et monsieur  
5 Bourassa, elle s'est continuée et elle a été  
6 maintenue, n'est-ce pas, par Hydro-Québec  
7 simplement pendant tout le temps que vous avez été  
8 à la tête de cette société, n'est-ce pas?

9 R. Oui.

10 Q. **[663]** Et ces politiques d'achat qui ont été  
11 décrites ce matin, auxquelles on n'a pas à revenir,  
12 elles aussi se sont poursuivies, n'est-ce pas,  
13 pendant que vous étiez président et...

14 R. Se sont poursuivies, vous avez raison de le dire.  
15 Elles étaient en place ces politiques d'achat avec  
16 les deux objectifs que j'ai mentionnés, le maximum  
17 de création d'emplois ici et la possibilité  
18 d'exportation d'expertise. Elles se sont... elles  
19 étaient là quand je suis arrivé puis on a continué  
20 dans la même veine.

21 Q. **[664]** Et ces politiques étaient bien connues,  
22 n'est-ce pas? C'est-à-dire que le public informait  
23 le monde du génie-conseil, et cetera, était bien au  
24 courant de ces politiques, n'est-ce pas?

25 R. Oui, oui, je pense bien qu'elles l'étaient. Moins



1 peut-être du volet Hydro-Québec international qui  
2 était cher surtout à monsieur Lévesque. Je pense  
3 que c'est lui qui avait, il était premier ministre  
4 à l'époque de la création d'Hydro-Québec  
5 international, volet dans lequel nous nous sommes  
6 engagés, je pense pour la première fois, avec des  
7 investissements réels, concrets. On a été  
8 propriétaire d'équipement de transport et de  
9 production à l'étranger.

10 Q. **[665]** Mais spécifiquement je, juste pour être,  
11 viser, traiter du point, la politique qui visait à  
12 encourager le développement d'expertise en matière  
13 de génie-conseil, était bien connue?

14 R. Était bien connue, oui, oui.

15 Q. **[666]** Et quand monsieur Bibeau fait sa demande,  
16 était-ce la première et la seule fois à votre  
17 connaissance?

18 R. À ma connaissance, oui.

19 Q. **[667]** Et est-ce que monsieur Bibeau a déjà, de  
20 quelque manière, cherché à influencer soit  
21 l'attribution ou le retrait ou terminaison d'un  
22 contrat avec qui que ce soit d'Hydro-Québec?

23 R. Pas à ma connaissance. Il s'est d'ailleurs jamais  
24 adressé à moi pour quelque raison que ce soit.

25 Q. **[668]** Non puis vous avez pas eu connaissance qu'il

1 a tenté de le faire?

2 R. J'ai pas eu connaissance qu'il a tenté de le faire.

3 Q. **[669]** La dernière question, le bureau du premier  
4 ministre, est-il exact qu'à l'arrivée au pouvoir  
5 que monsieur Charest que le bureau du Premier  
6 Ministre à Montréal a été déplacé du siège social  
7 d'Hydro-Québec?

8 R. Oui, c'est vrai.

9 Q. **[670]** Je n'ai pas d'autres questions. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 C'est qu'on a un problème. Maître Houle n'est  
12 toujours pas là. Alors...

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 J'imagine que vous passez au prochain témoin?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Est-ce que Maître Houle est dans les parages,  
17 Monsieur Fortin?

18 Q. **[671]** Dernière question, en quelle année est-ce que  
19 justement le bureau du Premier Ministre est  
20 déménagé d'Hydro-Québec?

21 R. Très tôt dans le mandat des... des libéraux. Peut-  
22 être sont restés là encore une année, là, mais pas  
23 plus.

24 Q. **[672]** Mais lequel? Lequel mandat des libéraux?

25 R. Le premier, le premier. Le premier mandat de

1 monsieur Charest.

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 Q. **[673]** Deux mille trois (2003)?

4 R. Oui, ça devait être deux mille trois (2003) ou deux  
5 mille quatre (2004), là, le temps d'installer un  
6 autre bureau là où... à leur adresse actuelle.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[674]** Parfait. Alors, oui?

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Ah!

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Est-ce qu'il arrive?

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 On nous dit qu'il arriverait. Et pendant qu'il  
15 arrive, Madame la Présidente, on pourrait en  
16 profiter, on a reçu sur l'heure du midi le document  
17 que j'ai déposé ce matin qui portait un filigrane.  
18 On a enlevé le filigrane des deux côtés puis on a  
19 caviardé les numéros de téléphone, télécopieur et  
20 les signatures. Je voudrais juste échanger...  
21 alors, on le voit à l'écran, qui était déjà coté  
22 sous 186P-1993 et la pièce caviardée au dossier de  
23 la Cour telle qu'elle est à l'écran en ce moment-  
24 là. Et là, ça permet... ça a été transmis aux  
25 participants aussi qui ont eu accès sur l'heure du

1 midi. Alors, ça permet de fermer ça. On nous dit  
2 que Maître Houle serait sur le point d'arriver.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Est-ce qu'il était dans le building, Monsieur  
5 Fortin?

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 On suggère peut-être une pause de cinq minutes.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Bien...

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Il y a un problème qui empêche monsieur... Maître  
12 Houle d'être ici.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Donc, le voici.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 L'objection, Madame la Présidente, il y a eu une  
17 objection avant le dîner. Mon confrère m'a dit  
18 qu'il voulait tout simplement savoir, non pas  
19 déposer le document...

20 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE :

21 Me DENIS HOULE :

22 Ni aller dans les détails.

23 Q. **[675]** Simplement, Monsieur Caillé, la question que  
24 je voulais ou les deux questions que je voulais  
25 vous poser sur ce sujet-là, est-ce que c'est à

1           votre connaissance qu'une telle directive ou  
2           politique existait à votre époque?

3           R. Je crois que oui. Mais j'ai... j'ai pas eu à  
4           m'en... à l'appliquer à moi-même.

5           Q. **[676]** Non, mais c'était peut-être votre  
6           département, les gens, les subalternes?

7           R. Oui, voilà.

8           Q. **[677]** Est-ce que... la seconde question puis je  
9           termine sur ce sujet-là, est-ce que c'est à... avec  
10          votre approbation qu'une telle directive existe?

11          R. C'est avec l'approbation du conseil  
12          d'administration sous ma recommandation.

13          Q. **[678]** O.K.

14          R. Les cahiers des directives et des processus  
15          d'Hydro-Québec, c'est approuvé par le conseil  
16          d'administration.

17          Q. **[679]** Dernière question qui me vient à l'esprit,  
18          est-ce que ça existait avant votre présidence?

19          R. Je pense que oui, mais j'ai pas de... je peux pas  
20          vous le démontrer, j'ai pas...

21          Q. **[680]** Je veux vous parler maintenant de l'existence  
22          de consortiums. Ça a été discuté avec certains  
23          témoins, certains ingénieurs surtout. Davantage  
24          chez les firmes de génie que chez des entreprises  
25          de construction. Êtes-vous de mon avis que pour les

1           contrats, tels les gros contrats qu'Hydro-Québec  
2           donne, je pense actuellement à la Romaine, des  
3           choses comme ça, il y a des contrats qui sont à ce  
4           point énormes que ça prend plus d'une compagnie  
5           pour réaliser?

6           R. Oui. Ça arrive.

7           Q. **[681]** Ça arrive?

8           R. Ça arrive, oui.

9           Q. **[682]** Alors, pouvez-vous...

10          R. Pour être en mesure de faire les choses dans les  
11          délais.

12          Q. **[683]** Dans les délais ou avec du personnel  
13          qualifié?

14          R. Voilà. Oui. Un complétant l'autre.

15          Q. **[684]** Voilà. Alors, pouvez-vous me dire pour vous  
16          quelle est l'utilité, à ce moment-là, du  
17          consortium? Pour Hydro-Québec.

18          R. Ah bien on les met ensemble. Ça fait un  
19          interlocuteur, un consortium. On met une, deux,  
20          trois firmes de... d'ingénierie ensemble dans... si  
21          on a un consortium puis nous, ça nous fait un  
22          interlocuteur pour Hydro-Québec.

23          Q. **[685]** C'est ça. En général, il y a une des firmes  
24          de génie ou un des entrepreneurs...

25          R. Il y a une personne je dirais, ils s'entendent sur

1           une personne, oui.

2           Q. **[686]** Ils peuvent se nommer un chargé de projets  
3           chez une des firmes qui composent ou une des  
4           entreprises?

5           R. Oui.

6           Q. **[687]** Ou encore ils se nomment quelqu'un de  
7           l'externe? Ça arrive?

8           R. Ah, je le sais pas s'ils s'en prennent un de  
9           l'externe, ça je peux pas vous dire si c'est  
10          arrivé, mais je sais qu'ils se... ou de l'interne,  
11          là, mais je sais qu'ils se prennent des gens, peut-  
12          être plus d'un, pour... pour se concerter,  
13          travailler ensemble.

14          Q. **[688]** Et Monsieur Caillé, est-ce que pour vous, qui  
15          avez dirigé Hydro-Québec, qui est le deuxième plus  
16          gros donneur d'ouvrage au Québec, là, après le MTQ,  
17          est-ce que c'est une institution, le consortium,  
18          qui est nécessaire?

19          R. Bien c'est opportun dans le cas comme celui que  
20          vous avez décrit, là, à l'instant. Comme quand la  
21          taille est telle qu'on peut pas trouver toute  
22          l'expertise pour faire dans le temps, qui est... un  
23          parti... le travail. Bon, bien, on forme un  
24          consortium. On met... on regroupe la capacité de  
25          l'un avec celle de l'autre. Puis là, bien on peut

1 arriver de le faire dans le temps.

2 Q. **[689]** Comme l'exemple que vous avez donné tantôt  
3 pour Toulnustouc.

4 R. Oui.

5 Q. **[690]** C'est ça?

6 R. Pour Toulnustouc, c'était autre chose. C'était pour  
7 arriver à qualifier un plus grand nombre parce  
8 qu'il faut gérer la... cette politique-là dans le  
9 sens qu'il y ait au minimum trois, idéalement cinq  
10 et plus dans chaque domaine.

11 Q. **[691]** Je vais vous parler un petit peu des appels  
12 d'offres, si vous permettez, les appels d'offres  
13 publics. Est-ce qu'il est à votre connaissance que  
14 pendant votre présidence on ait interdit à  
15 certaines entreprises ou certaines firmes  
16 d'ingénieurs, avant le certificat d'autorisation de  
17 l'Autorité des marchés financiers, on leur ait  
18 interdit de soumissionner?

19 R. Non, pas à ma connaissance.

20 Q. **[692]** Vous avez entendu le témoignage, entre  
21 autres, de monsieur Accurso sur ce sujet-là?  
22 L'avez-vous entendu?

23 R. Euh...

24 Q. **[693]** Qui disait qu'il avait été sorti d'un chan...

25 R. Je l'ai lu qu'il a été...



1 Q. [694] Ah! Vous l'avez lu?

2 R. Oui.

3 Q. [695] Ça revient au même.

4 R. Oui.

5 Q. [696] Qu'il avait été empêché de... d'exécuter un  
6 contrat qu'il avait à Romaine 1. Je sais pas s'il a  
7 précisé Romaine 1; bien, je sais que c'est Romaine  
8 1.

9 R. Moi, j'avais compris, de ce que j'ai lu, que  
10 c'est... il avait été... on lui avait dit de plus  
11 soumissionner, plutôt, et on l'a pas empêché de  
12 finir. Mais je peux me tromper, j'ai lu... dans le  
13 journal. C'est hier ou avant-hier, ça?

14 Q. [697] Je pense c'est hier. Il me semble, c'est  
15 hier. Est-ce qu'à votre connaissance, c'est arrivé  
16 pour d'autres firmes qui étaient pas impliquées au  
17 niveau réputationnel, ou quoi que ce soit, d'être  
18 interdit de soumissionner dans des contrats, firmes  
19 ou entreprises de construction, interdit de  
20 soumissionner sur certains contrats?

21 R. Pas à ma connaissance.

22 Q. [698] Non? O.K. Pas à votre époque?

23 R. À ma connaissance, non.

24 Q. [699] O.K. J'ai questionné à quelques reprises des  
25 ingénieurs et des entrepreneurs sur l'attribution

1 du contrat suivant la règle du plus bas  
2 soumissionnaire. Avez-vous une critique à... à  
3 faire à la Commission sur le choix du plus bas  
4 soumissionnaire?

5 R. Il y a pas d'octroi au plus bas soumissionnaire. Il  
6 y a de l'octroi au plus bas soumissionnaire  
7 conforme. C'est pas juste une question de coûts,  
8 c'est aussi une question de qualité. Il faut être  
9 conforme.

10 Q. [700] Là, vous parlez des ingénieurs?

11 R. Je pa... je pa... Non, excusez. Là, je parle des  
12 entrepreneurs moi aussi.

13 Q. [701] Ah! O.K. O.K.

14 R. Je croyais que vous me parliez des entrepreneurs...

15 Q. [702] Non, parlez des deux si ça...

16 R. Si ça... pour les ingénieurs, c'est pas la même  
17 chose. Les ingénieurs...

18 Q. [703] Expliquez-moi donc...

19 R. ... c'est le nombre d'heures qui est facturé. C'est  
20 ça.

21 Q. [704] Mais d'abord, il faut... il faut qu'ils  
22 soient acceptés par la... par l'aspect qualité?

23 R. Oui, oui.

24 Q. [705] O.K.

25 R. Bien, il faut qu'ils aient la compétence.

1 Q. [706] La compétence aussi.

2 R. Oui, ça.

3 Q. [707] Alors, chez les entrepreneurs, vous alliez  
4 préciser quoi?

5 R. Je disais que c'était au plus bas soumissionnaire  
6 conforme. Donc, il y a un volet qualité là-dedans.  
7 Quelqu'un qui serait pas conforme, même s'il  
8 est.... serait meilleur... un meilleur compte, un  
9 meilleur prix, bien, il l'aurait pas.

10 Q. [708] On a touché un petit peu tantôt à la question  
11 du dépassement de coûts. Est-ce que, ça a été un...  
12 une approche de certains témoins devant la  
13 Commission de dire que, si on va toujours avec le  
14 règle du plus bas soumissionnaire, ça peut peut-  
15 être occasionner des dépassement de coûts, parce  
16 que pour avoir le contrat, ils vont couper. Avez-  
17 vous un avis là-dessus?

18 R. Moi... moi, les... j'ai dit, là, avec... je sais  
19 plus si c'était la ceinture ou les bretelles, là,  
20 mais c'est nous qui gérons nos chantiers. Les  
21 dépassements de coûts, on les voyait. Ça se passait  
22 au quotidien, ça, là. C'est l'entrepreneur qui  
23 va... qui va voir le directeur du projet, directeur  
24 d'Hydro-Québec, je le rappelle. Bien, il dit :  
25 « Regarde, là, j'ai un imprévu ici, là. Ça avait

1 pas été pensé comme ça par personne, » et caetera,  
2 puis c'est déjà là; pas six mois plus tard. Là.

3 Q. [709] Puis, il y a des clau... il y a des...

4 R. Ça peut arriver.

5 Q. [710] Oui.

6 R. Ça peut arrive qu'il y ait des choses qui aient été  
7 imprévues.

8 Q. [711] Et...

9 R. Mais c'est réglé au fur et à mesure.

10 Q. [712] Oui.

11 R. Bien, réglé, j'entends, c'est identifié au fur et à  
12 mesure.

13 Q. [713] Oui. Et je comprends que... qu'à l'époque où  
14 vous étiez là, ces problèmes-là survenaient...  
15 ces... pouvaient survenir assez fréquemment.  
16 Problèmes de dépassement de coûts dus au fait  
17 que... mauvais prévision des conditions, puis tout  
18 ça.

19 R. Bien, ça arrivait. Pas... pas...

20 Q. [714] Pas si fréquemment que ça.

21 R. ... pas trop souvent.

22 Q. [715] Vous vouliez pas que ça arrive souvent.

23 R. Non, non.

24 Q. [716] O.K.

25 R. On n'a rien... Bien, comme j'ai mentionné ce matin,

1 à ma connaissance, le plus souvent c'était qu'il y  
2 avait eu erreur, sous-estimation de la quantité de  
3 roche à dynamiter puis à déplacer. C'est ça, hein?  
4 Parce qu'il y a personne qui voit en dessous de la  
5 montagne, vraiment, avant d'avoir enlevé la  
6 montagne.

7 Q. **[717]** C'est vrai. Relations avec le monde  
8 politique, vous en avez parlé. Un rapprochement  
9 particulier avec le premier ministre Bouchard à  
10 l'occasion du verglas de mil neuf cent quatre-  
11 vingt-dix-huit (1998). C'est exact?

12 R. Oui.

13 Q. **[718]** Vous avez dit que c'est devenu un ami, hein,  
14 je pense? Bon. Et finalement, est-ce que... juste  
15 pour comprendre un peu le système d'administration  
16 et décisionnel d'Hydro-Québec par rapport au  
17 gouvernement, par rapport aux deux ministres que  
18 vous avez mentionnés en réponse à mon confrère,  
19 maître Crépeau, quand il y a une décision comme ça  
20 à prendre sur le verglas puis là, il fallait  
21 changer les pylônes, hein, ça a été une décision?

22 R. Oui.

23 Q. **[719]** Est-ce que c'est une décision qui est prise  
24 de concert avec le gouvernement ou si... Hydro-  
25 Québec qui décide seul?

1 R. Bien là, je... une fois que le pylône est à terre,  
2 là, il...

3 Q. [720] Je comp...

4 R. ... il faut le remonter.

5 Q. [721] Mais...

6 R. Alors, il y a pas à... il y a pas... quand bien  
7 même on demanderait des permissions, ça changerait  
8 rien. Il faut le reconstruire.

9 Q. [722] Ça, je suis d'accord. Mais sur le choix,  
10 maintenant, du type de pylône, parce qu'il y a  
11 eu... il y a eu un changement de pylônes, hein?

12 R. Ça...

13 Q. [723] Pour que ça soit plus résistant?

14 R. Oui.

15 Q. [724] Ça, c'est une décision d'Hydro-Québec ou  
16 gouvernementale?

17 R. C'est une décision d'Hydro-Québec.

18 Q. [725] O.K. Imposée par le gouvernement? Non?

19 R. Non. Non.

20 Q. [726] Discutée?

21 R. Par nous. Informer le gouvernement, sûrement, mais  
22 discuter, bien... une fois qu'on le construisait  
23 plus solide... Parce que la première fois qu'un  
24 événement comme celui-là arrive, c'est force  
25 majeure. La deuxième fois, devant un tribunal,

1 force majeure, ça marchera pas.

2 Q. [727] Oui

3 R. Parce que là, tu peux pas dire que... « Je pensais  
4 que ça arriverait jamais, » parce que c'est déjà  
5 arrivé. Et il y a eu des... des causes devant les  
6 tribunaux où on a dit, nous autres, on... « C'est  
7 force majeure. Première fois que ça arrive. Une  
8 probabilité une fois dans cent cinquante (150)  
9 ans. » Puis... mais là, la deuxième fois, là, ça,  
10 ça marche pas. Alors, on a... on a reconstruit  
11 parce que ça... pas juste à cause de ça, là, ça  
12 allait de soi. On a reconstruit le nouveau réseau  
13 plus solide, on l'a bouclé, vous savez, là...

14 Q. [728] Oui.

15 R. ... rendu plus fiable l'approvisionnement de la  
16 Ville de Montréal. L'approvisionnement aujourd'hui  
17 est plus fiable. Le même événement se reproduirait,  
18 au lieu d'être six semaines, là, pour ceux qui ont  
19 été le plus affectés, six semaines sans  
20 alimentation en électricité, ce serait une semaine.  
21 C'est pas qu'il y aurait pas de conséquences, mais  
22 elles seraient beaucoup moindres et, par  
23 conséquent, les risques pour les personnes seraient  
24 beaucoup moins grands.

25 Q. [729] Quand on parle de grands projets comme la

1 Baie-James, Toulnostouc - j'ai toujours de la  
2 misère avec ce mot-là - ou encore le chantier de La  
3 Romaine... Est-ce que le chantier de La Romaine  
4 était mis en place lors de votre présidence?  
5 C'était déjà discuté?

6 R. On faisait les études durant ma présidence.

7 Q. **[730]** On faisait les études. O.K.

8 R. Les études... les fameuses études préliminaires.

9 Q. **[731]** O.K.

10 R. On sondait le sol puis toutes sortes d'affaires.

11 Q. **[732]** Ça, ces grands projets-là par exemple, ça, ce  
12 sont des commandes politiques, je présume?

13 R. Non, non, non. C'est... c'est Hydro-Québec qui se  
14 donne un plan stratégique et qui dit « bon, bien,  
15 je vais... ». Moi, j'avais le mandat de relancer le  
16 développement d'hydroélectricité.

17 Q. **[733]** O.K.

18 R. Ça fait qu'on cherchait des projets où le coût  
19 correspondait au prix de vente. Déjà rendu à La  
20 Romaine, les prix avaient augmenté, là, puis on  
21 savait qu'on pouvait faire l'arbitrage de prix aux  
22 États-Unis, c'est-à-dire qu'on savait qu'il y avait  
23 des périodes où il y avait de la volatilité puis  
24 qu'on pourrait placer ça là, placer, vendre cette  
25 électricité-là à profit. On a mis ça dans notre



1 plan stratégique. On a soumis ça au gouvernement  
2 qui l'étudie en commission parlementaire...

3 Q. **[734]** O.K.

4 R. ... ledit plan stratégique, ça dure deux, trois  
5 jours. Et puis il l'approuve ou il l'approuve pas,  
6 mais c'est approuvé par le... dans ce sens-là,  
7 c'est approuvé par le gouvernement, mais sur  
8 recommandation d'Hydro-Québec.

9 Q. **[735]** Vous parliez que la saine gestion, c'était le  
10 mandat qu'on vous donnait et, évidemment rendre  
11 Hydro-Québec la plus bénéfique pour les  
12 contribuables.

13 R. Oui.

14 Q. **[736]** Est-ce qu'effectivement lorsqu'il est  
15 question d'augmentation de tarifs - et vous devez  
16 vous présenter devant...

17 R. Oui.

18 Q. **[737]** ... certaines formes de tribunal - est-ce  
19 qu'à ce moment-là c'est une commande politique ou  
20 si c'est Hydro-Québec qui décide d'elle-même?

21 R. Hydro-Québec.

22 Q. **[738]** O.K.

23 R. Je dirais, c'est facile, c'est le transport et la  
24 distribution sont réglementés, la production ne  
25 l'est pas parce que l'électricité au Québec, notre

1 production, Madame la Présidente, c'est  
2 déréglementé, comme aux États-Unis, parce que si  
3 c'était réglementé, fini les interventions directes  
4 dans le marché aux États-Unis, ils perdent la  
5 licence. Alors, où on joue le jeu de la  
6 déréglementation ou on le joue pas. Ça, c'est pour  
7 la production...

8 Q. [739] Oui.

9 R. ... on est déréglementé. La production... le  
10 transport et la distribution, ça, c'est, par  
11 définition, des monopoles et puis ceux-là sont  
12 réglementés par la voie d'une réglementation qu'on  
13 qualifie de réglementation économique. On va faire  
14 approuver par la Régie tous les actifs « use and  
15 useful », là, qui sont utiles et utilisés et puis  
16 on va établir une base de tarification.

17 On va s'entendre sur une structure de  
18 financement de ladite base de tarification, puis on  
19 va venir donner un taux de rendement sur la partie  
20 équité. Trois cents (300) points de base par-dessus  
21 les obligations du Canada, c'est ce qu'on demandait  
22 en général à la Régie.

23 Ça, c'est... la Régie, c'est ça qu'elle  
24 fait. Elle fait ça pour Transport puis elle fait ça  
25 pour Distribution. Elle fait aussi, si Distribution

1 fait une évaluation des besoins, puis constate  
2 qu'il a besoin de plus d'électricité, bien, elle va  
3 autoriser, la Régie. Distribution va aller à la  
4 Régie, la Régie va les autoriser à aller en appel  
5 d'offres pour de l'électricité, ouvert l'appel  
6 d'offres, pas juste à Hydro-Québec. Et là, bien, ça  
7 va être le plus bas soumissionnaire conforme qui va  
8 gagner ou Hydro-Québec ou un autre.

9 C'est arrivé dans un cas que ça a été un  
10 autre, le fameux cas à Bécancour, puis c'est un  
11 autre qui a gagné parce qu'il était plus bas et  
12 conforme. Puis ça a été approuvé par la Régie par  
13 la suite. Alors, c'est approuvé tout le long du  
14 chemin, on peut dire, c'est approuvé. Avant,  
15 l'appel d'offres lui-même est... le besoin est  
16 approuvé, l'appel d'offres est approuvé et le  
17 résultat de l'appel d'offres est approuvé par la  
18 Régie.

19 Et le président, le PDG d'Hydro-Québec,  
20 dans une structure comme celle-là, peut pas dire  
21 « toi, Production, fais ceci, fais cela » là, ça,  
22 ça marche pas. Ça, ce serait... on reviendrait à  
23 une sorte d'intégration, ce serait pas acceptable.  
24 Il y a des vérificateurs qui viennent voir que les  
25 processus administratifs, de l'étranger, là, FERC,

1           pour voir si on fait bien selon les règles du  
2           marché. On n'a jamais eu de problème, on a toujours  
3           fait comme il faut.

4           Q. [740] J'ai fini. Merci, Monsieur Caillé.

5           R. Bienvenue.

6           LA PRÉSIDENTE :

7           Q. [741] Alors, merci beaucoup, Monsieur Caillé.

8           R. Merci, Madame.

9           Q. [742] Oui.

10          R. Oui. Parfait.

11          Q. [743] On va vous accompagner. Merci.

12

13          ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

14

15          Me PAUL CRÉPEAU :

16          Alors, j'appelle monsieur Dick.

17          LA PRÉSIDENTE :

18          Bonjour, Monsieur.

19          M. GEORGES DICK :

20          Oui, bonjour.

21          LA GREFFIÈRE :

22          Si vous voulez rester debout pour être assermenté,  
23          s'il vous plaît.

24

25

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)  
2 jour du mois de septembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 GEORGES DICK, ingénieur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. [744] Merci.

12 R. Merci.

13 Q. [745] Monsieur Dick, ingénieur depuis mil neuf cent  
14 quatre-vingt (1980).

15 R. Oui, c'est bien ça.

16 Q. [746] Alors, on va repasser... je vais vous faire  
17 juste répondre à quelques questions sur votre  
18 curriculum vitae. Quatre-vingt (80) à quatre-vingt-  
19 six (86), vous avez travaillé en ingénierie au  
20 Québec et en Ontario.

21 R. Oui.

22 Q. [747] Quatre-vingt-six (86), vous entrez chez  
23 Rousseau Sauvé Warren connue sous le nom de RSW.

24 R. C'est bien ça.

25 Q. [748] Votre père est un des fondateurs de cette...

1           Quel était son prénom?

2           R. Jean-Paul.

3           Q. **[749]** Jean-Paul. Alors, il était un des quatre  
4           fondateurs de la firme à ce moment-là.

5           R. C'est ça.

6           Q. **[750]** Son nom n'est pas dans la raison sociale,  
7           mais il est là. O.K.

8           R. Oui.

9           Q. **[751]** Vous y entrez en quatre-vingt-six (86). En  
10           quatre-vingt-neuf (89), votre père décède, vous  
11           héritez des actions dans l'entreprise.

12           R. Je les rachète de la succession plus exactement.

13           Q. **[752]** Rachetez.

14           R. Oui.

15           Q. **[753]** Et vous devenez président de RSW en quatre-  
16           vingt-seize - quatre-vingt-dix-sept (96-97)?

17           R. En quatre-vingt-dix-sept (97). J'ai commencé mon  
18           mandat en janvier quater-vingt-dix-sept (97).

19           Q. **[754]** O.K. La firme RSW existe-elle toujours à  
20           l'heure actuelle?

21           R. Bien là, là, la compagnie, légalement, existe  
22           toujours. On a fusionné avec Aecom en deux mille  
23           dix (2010).

24           Q. **[755]** Aecom. Alors acheté par, fusionné avec Aecom  
25           en deux mille dix (2010).

1 R. Oui.

2 Q. **[756]** Vous avez été à l'emploi chez Aecom à quel  
3 titre exactement de deux mille dix (2010) à...?

4 R. Directeur général mondial, énergie.

5 Q. **[757]** Mondial, énergie jusqu'en...?

6 R. Jusqu'en mai cette année.

7 Q. **[758]** Mais O.K. Et vous ne travaillez plus chez  
8 Aecom?

9 R. Non, c'est ça.

10 Q. **[759]** O.K. Monsieur, Monsieur Dick, on va parler de  
11 la période RSW au moment où vous l'avez...  
12 principalement au moment où vous étiez président de  
13 l'entreprise.

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[760]** Peut-être nous expliquer un petit peu  
16 justement le lien qu'il y a entre RSW et Hydro-  
17 Québec. Le fondateur, est-ce qu'il est exact de  
18 dire qu'il y a au moins deux des fondateurs qui  
19 étaient des gens, des anciens ou des gens qui  
20 étaient chez Hydro-Québec?

21 R. Deux, bien monsieur Rousseau avait été un directeur  
22 de Hydro-Québec et monsieur Sauvé aussi avait  
23 travaillé à Hydro-Québec mais comme ingénieur lui,  
24 je crois.

25 Q. **[761]** Si je vous disais, là, pour nous amener, là,

1           jusqu'en quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-  
2           sept (97) ou deux mille (2000), là, est-ce qu'il  
3           est exact de dire que pour RSW, Hydro-Québec c'est  
4           le client?

5           R. C'est exact.

6           Q. **[762]** Vous étiez, RSW tire la majorité de ses  
7           revenus des contrats avec Hydro-Québec puis dans  
8           quelle expertise spécifiquement?

9           R. En centrale et en système de transport,  
10          distribution d'énergie.

11          Q. **[763]** O.K. Mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990),  
12          êtes-vous capable de nous dire, puis encore une  
13          fois, c'est que je veux voir l'ampleur du chiffre  
14          d'affaires, ce que représente la clientèle d'Hydro-  
15          Québec pour RSW, ça représente quoi à peu près en  
16          mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990)?

17          R. En pourcentage de notre chiffre d'affaires vous  
18          voulez dire?

19          Q. **[764]** Oui.

20          R. En quatre-vingt-dix (1990), ça devait être comme  
21          quatre-vingt-dix pour cent (90 %) environ.

22          Q. **[765]** O.K. On est dans la phase 2 de la Baie-James  
23          à ce moment-là?

24          R. Oui.

25          Q. **[766]** O.K.



1 R. Euh... Oui, à peu près, oui.

2 Q. [767] On prend ça par tranche de dix (10) ans. En  
3 deux mille (2000), est-ce que c'est toujours le  
4 même pourcentage de votre chiffre d'affaires?

5 R. En deux mille (2000), ça a quand même sensiblement  
6 changé. On a des activités en dehors strictement du  
7 génie-conseil. On a aussi acheté en quatre-vingt-  
8 douze (92) la firme LMB en fait, les reliquats de  
9 la faillite de LMB, là. On a reparti ça sous le nom  
10 de LMB 92. Alors à ce moment-là, Hydro-Québec  
11 représente une plus petite partie de notre chiffre  
12 d'affaires qu'en quatre-vingt-dix (90).

13 Q. [768] O.K.

14 R. Mais c'était quand même substantiel puis en termes  
15 de profitabilité, c'était l'essentiel des profits.

16 Q. [769] O.K. Est-ce qu'il y a une raison qui fait que  
17 RSW commence à aller voir d'autres secteurs, parce  
18 qu'avec la firme LM... j'ai oublié?

19 R. LMB.

20 Q. [770] LMB, c'est d'autres secteurs de l'ingénierie  
21 si je comprends bien?

22 R. Oui, ils étaient plutôt dans le municipal eux  
23 autres.

24 Q. [771] O.K. Alors ça c'est quelque chose,  
25 auparavant, vous n'en faisiez pas de municipal?

1           Chez vous, il y avait pas de division chez RSW?

2           R. Exact, oui.

3           Q. **[772]** Et est-ce qu'il y a une raison pour laquelle  
4           on commence à voir d'autres secteurs?

5           R. Bien la décision d'acheter LMB en quatre-vingt-  
6           douze (92) a été prise par monsieur Warren Sauv ,  
7           l , qui  tait   la direction de la compagnie dans  
8           ce temps-l .

9           Q. **[773]** Hum, hum.

10          R. Moi je suis devenu pr sident en quatre-vingt-dix-  
11          sept (97). L  je peux pas vous donner les motifs au  
12          long...

13          Q. **[774]** O.K.

14          R. ... l , de... qui a amen  leur d cision mais moi de  
15          mon c t , on a revendu ces firmes-l , on a ferm   
16          les bureaux jusqu'en deux mille un (2001) environ.  
17            partir de deux mille un (2001), on avait presque  
18          plus d'activit s en municipal.

19          Q. **[775]** O.K. On ne fait plus de municipal.

20          R. Oui.

21          Q. **[776]** On a vu quatre-vingt-dix (90), deux mille  
22          (2000) et on va aller jusqu'au moment de la fusion  
23          avec Aecom en deux mille dix (2010). Au moment de  
24          la fusion,  tes-vous capable de nous dire   peu  
25          pr s  a repr sentait quoi les activit s

1 d'ingénierie pour Hydro-Québec pour RSW?

2 R. C'était à peu près cinquante pour cent (50 %) de  
3 notre chiffre d'affaires en deux mille dix (2010),  
4 un peu moins que cinquante pour cent (50 %).

5 Q. [777] Bon. Comment vous expliquez cette pente-là  
6 de... qui est partie quasiment de quatre-vingt-dix  
7 pour cent (90 %) puis on arrive à cinquante pour  
8 cent (50 %). Est-ce que vous voyez l'explication  
9 vous chez RSW?

10 R. Oui, oui. C'était... c'était un effort concerté,  
11 là, chez RSW. On a cherché des mandats à  
12 l'extérieur du Québec, à l'étranger, à  
13 l'international de façon à réduire l'importance de  
14 notre carnet de commandes du côté de Hydro-Québec,  
15 pour réduire nos... notre dépendance à Hydro-  
16 Québec, à un seul client, puis à ses cycles  
17 économiques à lui. Alors c'était un effort concerté  
18 de la compagnie de deux mille (2000) à deux mille  
19 dix (2010) d'être plus à l'international, plus  
20 spécialisé en hydroélectricité...

21 Q. [778] Mais toujours à l'international...

22 R. ... et transport d'énergie.

23 Q. [779] ... mais en hydroélectricité?

24 R. Oui, principalement.

25 Q. [780] Est-ce que, toujours dans l'hydroélectricité

1 à l'international, est-ce qu'il y a des... votre  
2 carnet de commandes à l'extérieur du Québec, on  
3 parle de quoi, des provinces, de pays?

4 R. Bien du cinquante - soixante pour cent (50 %-60 %)  
5 qu'on avait à l'extérieur du Québec en deux mille  
6 dix (2010), je dirais qu'il y avait peut-être dix  
7 (10 %) du soixante (60 %) qui était dans le reste  
8 du Canada, peut-être quinze (15 %), là. On a fait  
9 pas mal de travail en Ontario ces années-là puis le  
10 reste, c'était surtout en Afrique et en Asie.

11 Q. **[781]** O.K.

12 R. Un petit peu en Europe puis en Amérique du Sud un  
13 petit peu.

14 Q. **[782]** On va aborder la question du financement des  
15 partis politiques. Est-ce que, expliquez-nous  
16 comment, dans quel contexte ça se fait. Est-ce que  
17 ça se faisait chez RSW, période quatre-vingt-seize  
18 (96) à deux mille dix (2010)?

19 R. Oui, ça se faisait. On participait, la façon dont  
20 ça fonctionnait chez nous, ça se faisait au niveau  
21 des actionnaires et des dirigeants de la firme.  
22 Chacun avait ses préférences politiques. Je pense  
23 que RSW là-dessus était à l'image de la société  
24 québécoise en général puis les actionnaires  
25 dirigeants entretenaient des relations, certains

1 d'entre eux - il y en a pour qui c'était pas,  
2 c'était pas intéressant de faire ça ou ils avaient  
3 pas d'aptitudes à ça - mais nos actionnaires-  
4 dirigeants entretenaient des relations avec  
5 certains ministres, certains députés, dans les  
6 différents partis ou les candidats quand ils  
7 étaient pas au pouvoir puis on participait aux  
8 campagnes de financement dans les comtés, dans les  
9 partis.

10 Q. **[783]** Alors, vous participez aux campagnes de  
11 financement sous quelle forme?

12 R. Bien les... les ingénieurs dirigeants, là,  
13 pouvaient aller dans des cocktails puis on achetait  
14 des billets, là, comme on dit dans...

15 Q. **[784]** Est-ce que c'est quelque chose qui était  
16 favorisé chez RSW? Est-ce qu'on encourageait vos  
17 ingénieurs à participer aux différentes activités  
18 politiques des différents partis?

19 R. Oui, premièrement, c'était simplement au niveau des  
20 actionnaires dirigeants.

21 Q. **[785]** O.K.

22 R. On n'a jamais étendu ça au niveau des ingénieurs.  
23 Notre... notre philosophie, c'était de garder ça au  
24 niveau des actionnaires dirigeants de la compagnie.

25 Q. **[786]** Vous étiez combien en nombre?

1 R. Dans ces années-là, ça a fluctué, là, mais environ  
2 une vingtaine d'actionnaires puis il devait y en  
3 avoir une quinzaine qui étaient plus... plus  
4 seniors, là, qui avaient un nombre d'actions plus  
5 important dans la compagnie. Et oui, bien on en  
6 discutait beaucoup parce que c'était surtout dans  
7 le cas des changements de gouvernements, quand il y  
8 avait des élections. Pour nous, c'était important  
9 de garder des relations ouvertes avec un  
10 gouvernement qui allait rentrer ou celui qui était  
11 là et qui allait être reconduit, là. On voulait  
12 continuer de garder des bonnes relations, alors...  
13 mais c'était... disons qu'on... c'était des  
14 affaires qu'on faisait régulièrement, mais qui  
15 s'accroissaient quand c'était des campagnes  
16 électorales, dans ces contextes-là.

17 Q. **[787]** On a entendu ici, lors des travaux de la  
18 Commission, toutes sortes de stratagèmes utilisés  
19 dans différentes firmes de génie. Pouvez-vous nous  
20 dire, chez vous, si on a eu recours à... à de la  
21 fausse facturation pour...

22 R. Non, jamais de la fausse facturation, ça c'est...

23 Q. **[788]** Jamais de fausse facturation chez vous?

24 R. Non.

25 Q. **[789]** Est-ce, quand vous dites, bon, c'est une

1 politique ou qu'on... qu'on gardait pour les  
2 associés, là, les actionnaires, plutôt, excusez-  
3 moi, est-ce qu'on demandait, bon, à tous les ac...  
4 tous les ingénieurs actionnaires de... de  
5 contribuer?

6 R. Non. Il y en avait qui voulaient... qui voulaient  
7 pas s'impliquer au niveau politique puis on... on  
8 le faisait pas.

9 Q. **[790]** Aviez-vous chez vous, chez... un responsable  
10 des relations avec le PLQ, un responsable des  
11 relations avec le PQ, un responsable avec l'ADQ?

12 R. Bien, les... des actionnaires pour qui c'était  
13 beaucoup plus facile, beaucoup plus naturel pour  
14 eux de... de jouer ces rôles-là puis ils agissaient  
15 comme leaders par rapport à... aux autres  
16 actionnaires pour chacun des partis. Mais il y  
17 avait pas... on nommait pas quelqu'un en charge du  
18 PLQ ou en charge du PQ. Mais finalement, c'était un  
19 peu toujours les mêmes personnes qui... qui  
20 prenaient l'initiative dans ces contextes-là.

21 Q. **[791]** Est-ce qu'on peut identifier qui était peut-  
22 être la personne responsable ou en charge des  
23 relations avec le PLQ?

24 R. Le PLQ, oui, je pourrais vous dire qui était en  
25 charge chez nous. On partageait ça beaucoup lui et

1 moi, mais monsieur Vissa, monsieur Claudio Vissa.

2 Q. [792] Claude Vissa.

3 R. Oui. Claudio, oui.

4 Q. [793] Et... et pour, en fait pour les deux autres  
5 partis, vous aviez quelqu'un aussi qui s'occupait  
6 un peu de ça, entretenir les relations?

7 R. Oui. Oui.

8 Q. [794] O.K. Tout à l'heure, on regardait la question  
9 des... des stratagèmes. Je vous ai demandé si...  
10 s'il y avait utilisation de... de fausses  
11 facturations, vous avez dit non. Est-ce qu'on...  
12 est-ce qu'on remboursait les personnes qui  
13 faisaient des contributions?

14 R. D'une certaine façon, oui, on pourrait dire parce  
15 que c'est des actionnaires dirigeants, alors  
16 l'argent de la compagnie, c'était leur argent  
17 aussi. Alors, c'est un choix qu'on faisait, soit  
18 que c'était... des fois on payait des bonis  
19 spéciaux ou des dividendes spéciaux. Mais c'est sûr  
20 que l'argent qu'on versait aux partis politiques,  
21 c'était de l'argent qui venait de la compagnie.  
22 Elle pouvait pas venir d'ailleurs.

23 Q. [795] Donc des actionnaires. C'est ça.

24 R. Oui.

25 Q. [796] Est-ce que... est-ce que ça s'est fait à



1           travers les... les comptes de dépenses?

2           R. Occasionnellement, oui, sûrement.

3           Q. **[797]** O.K. Et vous nous dites, est-ce que ça a pas  
4           été... on n'a pas demandé aux employés, aux  
5           ingénieurs ou au personnel de la société de le  
6           faire?

7           R. Bien ça a peut-être été demandé, mais... mais  
8           c'était vraiment pas notre règle. Notre politique  
9           c'était pas de faire... impliquer les ingénieurs.  
10          D'un autre côté, les ingénieurs qui étaient pas  
11          actionnaires avaient aussi la liberté d'appuyer des  
12          partis politiques, là. C'était pas une religion non  
13          plus, là. Et dans certains cas, ils ont pu vouloir  
14          participer à des cocktails où nos ingénieurs  
15          dirigeants allaient. Mais c'était... c'était pas la  
16          mentalité de la compagnie de faire ça. On  
17          n'encourageait pas ça. Même dans certains cas, on  
18          était plutôt... on restreignait un peu, on... on...  
19          même, on les décourageait, même, dans certains cas,  
20          de participer à ces activités-là.

21          Q. **[798]** Et peut-être dans cette ligne de questions  
22          là, une dernière question, est-ce que vous... RSW,  
23          la firme, a déjà organisé des cocktails ou des  
24          activités politiques pour certains politiciens...

25          R. Oui.

1 Q. [799] ... dans le but de... de mousser leur  
2 financement?

3 R. Oui. Oui.

4 Q. [800] O.K. Et ça se faisait de quelle... qui  
5 supportait les dépenses? Est-ce que c'est RSW?

6 R. Ouf... là, j'aurais de la misère à vous répondre.  
7 On n'a jamais fait des gros gros événements, là,  
8 mais, franchement, je le sais pas. Je suis sûr que  
9 dans certains cas, je me souviens que madame  
10 Trépanier avait demandé à voir les... les factures  
11 pour la salle ou quelque chose alors... mais je me  
12 souviens pas de... du détail.

13 Q. [801] Alors, le nom de madame Trépanier, Violette  
14 Trépanier, c'est pas un nom étranger pour vous?

15 R. Pas du tout, non.

16 Q. [802] Ginette Boivin?

17 R. Exactement, oui.

18 Q. [803] O.K. Et est-ce qu'il y a quelqu'un...  
19 quelqu'un qui sollicitait la firme chez vous pour  
20 l'ADQ à ce moment-là?

21 R. Oui.

22 Q. [804] Vous souvenez-vous du nom de?

23 R. On a vu monsieur Dumont lui-même à quelques  
24 reprises. Puis je pense c'était madame Brisson  
25 aussi qui venait.

1 Q. **[805]** O.K. Je vais vous parler maintenant... je  
2 vais vous demander de nous parler de monsieur Marc  
3 Bibeau. Est-ce que vous connaissez monsieur Marc  
4 Bibeau?

5 R. Oui.

6 Q. **[806]** Pouvez-vous nous placer... tiens, des  
7 premières rencontres, les premières discussions ou  
8 de quelle façon vous connaissez monsieur Marc  
9 Bibeau?

10 R. Monsieur Bibeau est venu à nos bureaux à la fin  
11 deux mille deux (2002), une réunion qui avait été  
12 organisée par monsieur Vissa, Claudio Vissa. Et  
13 c'est à ce moment-là que j'ai rencontré monsieur  
14 Bibeau.

15 Q. **[807]** O.K. Peut-être en vous adressant à madame la  
16 Présidente, alors c'est monsieur Vissa qui faisait  
17 les relations avec le Parti libéral qui a organisé  
18 cette rencontre-là. Monsieur Bibeau vient... vient  
19 vous rencontrer. Alors, est-ce que c'est la  
20 première rencontre que vous avez avec lui?

21 R. Oui.

22 Q. **[808]** Pouvez-vous nous dire comment ça s'est  
23 déroulé? De quoi a-t-il été question à ce moment-  
24 là?

25 R. Bien, il s'est présenté comme un... un conseiller

1 de monsieur Charest et qu'il... il était  
2 responsable du financement auprès de entreprises et  
3 qu'il venait nous rencontrer dans ce contexte-là,  
4 qu'il avait déjà recueilli des contributions des  
5 autres firmes d'ingénierie et que, nous, on était  
6 pas sur son radar au départ. C'est l'expression  
7 qu'il a employée.

8 Q. **[809]** C'est... c'est ça. Là, j'ai cette expression-  
9 là : vous étiez pas sur son radar?

10 R. Oui.

11 Q. **[810]** O.K. Puis, vous vous souvenez vraiment de  
12 l'emploi de ces termes-là?

13 R. Oui, et ça m'a amusé aussi.

14 Q. **[811]** O.K. Alors...

15 R. Puis, bon...

16 Q. **[812]** Oui, alors, vous êtes pas sur.... vous étiez  
17 pas sur son radar jusqu'à ce moment-là. Et, en  
18 passant, vous avez placé cette rencontre-là, vous  
19 dites, en deux mille deux (2002)?

20 R. Oui.

21 Q. **[813]** Êtes-vous capable de... aussi... d'être aussi  
22 précis que possible, là, la placer? Début deux  
23 mille deux (2002)? Fin deux mille deux (2002)?

24 R. Bien, d'après moi, c'était comme en octobre parce  
25 que je me souviens que c'était la fin de l'année.

1           Nous, notre année fiscale, c'est le trente (30)  
2           novembre, puis après ça c'est comme pour tout le  
3           monde, il y a le trente et un (31) décembre. Alors  
4           c'est les... il faut fermer nos états financiers,  
5           préparer les budgets, préparer les pai... les  
6           évaluations pour les employés, les bonis, les  
7           augmentations de salaire. On a... on a fin d'année  
8           qui est assez chargée. Puis, il me semble qu'il  
9           était arrivé... cette réunion-là était... avait  
10          pris place à travers cette... cette charge-là de  
11          travail. Alors, je la placerais au mois de  
12          novembre.

13        Q. **[814]** Saviez-vous au moment où il vient vous  
14        rencontrer, monsieur Bibeau, sur l'invitation de  
15        monsieur Vissa, savez-vous le but de sa rencontre?

16        R. Je... exactement, je... je l'ai supposé. J'ai  
17        supposé qu'il venait pour qu'on propose... qu'on se  
18        propose de faire des contributions à...  
19        éventuellement, à sa demande mais, non, on n'a  
20        pas...

21        Q. **[815]** Ça avait pas été déci... discuté auparavant?

22        R. Pas avec monsieur Vissa, non.

23        Q. **[816]** O.K.

24        R. Il m'avait quelque chose comme : « Il faudrait  
25        rencontrer Marc Bibeau, puis il viendrait telle

1 semaine » ou « tel jour. »

2 Q. **[817]** Jusqu'à ce moment-là, jusqu'à cette  
3 rencontre-là, est-ce qu'il y a déjà... est-ce qu'il  
4 y avait déjà des... des gens identifiés, tiens, au  
5 Parti libéral, qui étaient venus vous solliciter en  
6 entreprise?

7 R. Répétez votre question. J'ai pas... avant?

8 Q. **[818]** Avant... avant monsieur Bibeau...

9 R. ... avant monsieur Bibeau?

10 Q. **[819]** ... avant deux mille deux (2002)...

11 R. Oui.

12 Q. **[820]** ... est-ce que c'était déjà arrivé auparavant  
13 que des gens représentant le Parti libéral viennent  
14 vous solliciter?

15 R. De cette façon-là, jamais. Jamais. Jamais.

16 Q. **[821]** « De cette façon-là, » vous voulez dire?

17 R. Bien, si je termine la réunion que j'ai eue cette  
18 fois-là avec lui, bien, c'est simple, il nous a  
19 expliqué qu'il s'occupait du financement auprès des  
20 entreprises, que bientôt, le Parti libéral  
21 prendrait le pouvoir, que lui, il serait en  
22 position pour influencer l'octroi des contrats,  
23 que... que déjà certaines des firmes qui avaient  
24 contribué à sa demande lui avaient demandé des  
25 contrats que RSW obtenait d'Hydro-Québec, et que...

1           Là, j'ai compris que c'est comme ça qu'on était  
2           apparu sur son radar, que lui nous connaissait pas  
3           mais que nos... nos compétiteurs qui avaient  
4           accepté de... son... sa proposition de contribution  
5           avaient... eux nous connaissaient. Et, donc, il  
6           venait nous voir dans ce contexte-là. Puis, là,  
7           j'ai compris qu'il voulait qu'on fasse des... une  
8           contribution. Il a parlé des montants de soixante  
9           (60), soixante-dix (70), quatre-vingt mille dollars  
10          (80 000 \$) qui étaient... qui avaient été collectés  
11          auprès de... d'autres firmes, que... Là, moi, je  
12          lui ai expliqué de mon côté que nous, on  
13          travaillait au niveau des comtés, puis qu'on avait  
14          des... des ingénieurs, des actionnaires dirigeants  
15          qui participaient aux campagnes de financement, et  
16          qu'on... on contribuait de cette façon-là au Parti  
17          libéral. Puis là, il m'a dit : « Ah! Ça compte pas.  
18          Pour moi, il faut que ce soit une contribution qui  
19          me... me soit remise. » Alors, pour répondre à  
20          votre question : est-ce qu'on avait déjà été  
21          sollicité avant pour... par le Parti libéral ou  
22          d'autres partis, oui, mais jamais de cette façon-  
23          là. Les autres façons, c'était, je dirais, la... la  
24          façon habituelle. C'était... « On a... on a le  
25          parti... on était le parti... c'est notre parti. On

1 a besoin de financement. Vous êtes une compagnie  
2 avec des actionnaires qui avez du succès, vous avez  
3 des bons revenus, vous devriez être capables de  
4 nous faire des contributions. » C'était... c'était  
5 plutôt le style que les autres partis avaient.

6 Q. **[822]** O.K. Maintenant, c'est... et là, vous nous  
7 avez dit que dans les... dans les mentions, dans  
8 les phrases prononcées par monsieur Bibeau, il y en  
9 a qui font référence à la répartition des contrats,  
10 entre autres, certains contrats que RSW avait  
11 traditionnellement.

12 R. Oui. Je dirais pas traditionnellement...

13 Q. **[823]** Mais...

14 R. ... mais des contrats qu'on avait à ce moment-là.  
15 C'est les... c'est un peu les mots qu'il a  
16 employés.

17 Q. **[824]** Quel... qu'est-ce que ça vous a fait ça,  
18 cette... cette discussion-là?

19 R. Bien, ma première réaction, c'est... j'ai... j'ai  
20 été un peu choqué, dans le sens, surpris, choqué  
21 dans ce sens-là, parce que je m'attendais pas à une  
22 démarche de sa part aussi directe, toujours un peu  
23 dans le sens de la réponse que je vous ai faite  
24 tantôt où j'avais jamais eu personne de... qui  
25 était venu me voir de cette façon-là, représentant



1 un parti politique. J'étais surpris qu'il puisse  
2 représenter le Parti libéral puis tenir ce  
3 discours-là, alors que ça correspondait pas du tout  
4 à la façon dont les gens du Parti libéral que je  
5 connaissais parlaient avec les présidents de firmes  
6 ou dans le contexte de financement de... de partis.  
7 J'étais surpris aussi qu'il dise qu'il était  
8 conseiller de monsieur Charest puis qu'il parlait  
9 de... de trafic d'influence, finalement. Il  
10 suggérait qu'il pouvait diriger les contrats puis  
11 en enlever, puis en redonner puis... Alors,  
12 c'est... c'est comme ça que ça... c'est l'effet que  
13 ça m'a fait puis ça... Disons que, sur le coup,  
14 il... ça... j'étais un peu... j'étais choqué,  
15 j'étais surpris. Bon, ils étaient pas encore au  
16 pouvoir à ce moment-là; on était à la fin deux  
17 mille deux (2002). Disons que c'est resté, ça  
18 aurait resté là jusqu'à tant que le gouvernement  
19 change.

20 Q. **[825]** Est-ce qu'à cette, lors de cette rencontre-  
21 là, avez-vous pris des engagements quelconques?

22 R. Non, aucun.

23 Q. **[826]** O.K.

24 R. Aucun.

25 Q. **[827]** Vous avez tout simplement quoi? Reporté la

1 suite de la discussion ou...?

2 R. Bien, moi, j'ai dit « Écoutez, on procède, on  
3 travaille de la façon que je vous ai expliquée. ».  
4 RSW on a des actionnaires qui participent à des  
5 campagnes de financement, à des événements puis  
6 j'ai pas pris l'engagement de le revoir ou de  
7 rediscuter de ce qu'il venait de dire. Je sais pas  
8 exactement comment on a réussi à arrêter la réunion  
9 mais on a, on a fermé, on a arrêté ça. Ça a pas  
10 duré très longtemps. Je dirais que c'était une  
11 réunion de peut-être une vingtaine de minutes à peu  
12 près en tout.

13 Q. **[828]** Vous nous avez parlé aussi de certains  
14 chiffres qui ont été avancés. Je comprends qu'on  
15 vous comparait ou on vous donnait une indication de  
16 ce que d'autres firmes avaient donné. Est-ce qu'on  
17 identifiait les firmes?

18 R. Non, on a nommé aucune firme.

19 Q. **[829]** Il ne nomme pas les firmes, il vous donne une  
20 idée de l'ordre de grandeur que celles-ci auraient  
21 donné?

22 R. Oui.

23 Q. **[830]** Et est-ce qu'il vous donne un objectif, un  
24 but, un montant?

25 R. Non, il a pas donné d'objectif.

1 Q. **[831]** À ce moment-là, lors de cette rencontre-là,  
2 connaissiez-vous le montant global que les  
3 ingénieurs dirigeants de RSW avaient déjà donné ou  
4 donnaient annuellement aux différents partis  
5 politiques?

6 R. Non. À ce moment-là, j'avais pas, je gardais pas de  
7 comptabilité, on gardait pas vraiment de  
8 comptabilité de ça alors, non, j'avais pas de,  
9 bien, j'avais une idée qu'on devait donner peut-  
10 être, on allait peut-être à sept, huit événements  
11 par année alors sept, huit fois trois mille (3000),  
12 ça faisait peut-être vingt-quatre mille (24 000),  
13 quelque chose comme ça.

14 Q. **[832]** O.K. Les... Puis c'est trois mille (3000),  
15 c'était le maximum permis puis c'est ce qu'on  
16 contribuait?

17 R. Généralement, on donnait trois mille (3000), peut-  
18 être des fois moins que ça aussi, mais sûrement  
19 moins, jamais plus, là, mais...

20 Q. **[833]** Est-ce que c'est, est-ce qu'il y avait une  
21 politique, avant l'arrivée de monsieur Bibeau, est-  
22 ce qu'il y avait une politique établie chez RSW où  
23 on laissait ça au soin des actionnaires dirigeants  
24 dans leur comté, d'eux autres...

25 R. Non, il y avait pas de politique.

1 Q. **[834]** O.K.

2 R. Il y avait plutôt des habitudes. Comme on parlait  
3 de monsieur Vissa tantôt, dans son comté à Ville  
4 Saint-Laurent, monsieur, je pense que c'est  
5 monsieur Dupuis qui était là, qui faisait un  
6 événement annuel, monsieur Vissa, il essayait  
7 d'organiser une table puis, bon, il faisait ça à  
8 tous les ans. Moi, je participais toujours à, dans  
9 Outremont, aux campagnes de financement, il y avait  
10 d'autres personnes à Verdun avec l'Île-des-Soeurs,  
11 on avait souvent toujours des actionnaires  
12 dirigeants qui étaient, qui habitaient l'Île-des-  
13 Soeurs, qui étaient, qui contribuaient aux  
14 campagnes dans Verdun alors on en avait à Québec  
15 aussi donc ça faisait, ça faisait ce que ça  
16 faisait.

17 Q. **[835]** On revient à cette, de la discussion avec  
18 monsieur Bibeau qui a été relativement courte mais  
19 est-ce que je me trompe, le terme, vous l'avez  
20 trouvé percutante dans le sens, compte tenu de la  
21 nature de ce que monsieur Bibeau vous disait et le  
22 risque que vous pouviez encourir? Y voyez-vous un  
23 risque, vous, dans cette demande-là de monsieur  
24 Bibeau?

25 R. Bien, absolument, oui, parce que je considérais que

1 c'était, premièrement, c'était, oui, oui, c'était,  
2 il était pas question pour moi, personnellement,  
3 puis sûrement pas RSW, de fonctionner dans un  
4 « scheme » comme ça, dans un, pas de position de  
5 même.

6 Q. **[836]** Et, à ce moment-là, les, quant à, quant aux  
7 contrats, alors, on vous a bien parlé, c'est parce  
8 que je veux revenir au terme que vous employez,  
9 c'est en relation avec les contrats que RSW avait  
10 puis pourrait avoir dans le futur? C'est là que  
11 vous voyez le risque?

12 R. Oui. En fait, là, à ce moment-là il était encore,  
13 le Parti libéral était pas au pouvoir alors, bon,  
14 je pouvais, je voyais pas qu'est-ce que monsieur  
15 Bibeau pouvait faire vraiment à court terme.

16 Q. **[837]** Avril deux mille trois (2003).

17 R. Mais, c'est ça, en deux mille trois (2003) le PLQ  
18 prend le pouvoir puis assez rapidement j'ai pu voir  
19 que monsieur Bibeau, effectivement, faisait partie  
20 de l'entourage de monsieur Charest. Quand je  
21 rencontrais des gens dans d'autres bureaux  
22 d'ingénieurs, dans des cocktails ou n'importe quoi,  
23 ça se parlait un peu puis on voyait que tout le  
24 monde connaissait monsieur Bibeau puis que Bibeau  
25 avait une importance par rapport au bureau du

1 premier ministre puis, donc, j'ai réalisé  
2 qu'effectivement monsieur Bibeau était peut-être en  
3 position d'influencer l'octroi des contrats par le  
4 gouvernement du Québec ou par les organismes qui  
5 relevaient du gouvernement du Québec et, à ce  
6 moment-là, j'étais inquiet, oui, que RSW on puisse  
7 perdre des contrats.

8 Q. **[838]** Des parts de marché?

9 R. Oui.

10 Q. **[839]** O.K. Et c'est votre client, ce qu'on a établi  
11 déjà, à ce moment-là, Hydro-Québec est votre  
12 principal client.

13 R. En gros, c'est notre principal client au Québec.

14 Q. **[840]** O.K.

15 R. Sans l'ombre d'un doute.

16 Q. **[841]** Qu'est-ce que, comment vous avez, alors,  
17 faites-nous la progression, la chronologie dans le  
18 temps. Comment vous avez réagi face à cette  
19 demande-là. Bon, vous nous avez dit qu'elle a été  
20 présentée fin deux mille deux (2002), avril deux  
21 mille trois (2003). Monsieur Charest prend le  
22 pouvoir, on voit monsieur Bibeau et, quand vous  
23 dites on le voit, c'est dans les reportages de la  
24 presse que vous voyez...

25 R. Oui, là, ça fait quand même plusieurs années mais

1 on pouvait voir qu'il apparaissait à différents  
2 moments, soit dans la presse, soit dans des  
3 événements publics à caractère social ou partisan.  
4 On pouvait voir que monsieur Bibeau était important  
5 par rapport aux affaires du Parti libéral. Donc,  
6 après la, maintenant que le Parti libéral est au  
7 pouvoir, en deux mille trois (2003), là, j'ai pris  
8 la décision de revoir monsieur Bibeau. Je voulais  
9 lui présenter RSW, qu'il comprenne mieux quelle  
10 compagnie on était, qu'on n'était pas sur son  
11 radar, il nous connaissait pas vraiment et lui  
12 expliquer le genre d'activités qu'on avait et aussi  
13 lui faire un genre de résumé, là, sur les activités  
14 partisans auxquelles certains actionnaires de RSW  
15 participaient, là, faire... faire un bilan des...  
16 des cocktails puis et caetera auxquels nos  
17 actionnaires participaient. Puis je l'ai rencontré  
18 comme ça à deux reprises au moins, peut-être trois,  
19 mais en deux mille trois (2003), deux mille quatre  
20 (2004), peut-être en deux mille cinq (2005) aussi,  
21 j'allais le voir à son bureau près de St-Eustache,  
22 là, sur le... au sud de l'autoroute, si je me  
23 souviens bien et...

24 Q. [842] Alors, vous êtes allé le voir à son bureau...

25 R. Oui.

1 Q. **[843]** ... pour lui faire ce type de présentation-  
2 là.

3 R. Oui. Je voulais essayer de lui faire comprendre  
4 que, bon, qu'on... qu'RSW, on avait une pertinence  
5 dans le... dans le domaine du génie-conseil puis  
6 que nos... qu'on était une firme très spécialisée  
7 dans notre domaine, de réputation internationale  
8 avec... on avait des contrats un peu partout dans  
9 le monde puis que je voulais pas qu'il pense qu'il  
10 pouvait facilement nous tasser des contrats qu'on  
11 avait à Hydro-Québec, que ça... ça pouvait être  
12 plus difficile que... En tout cas, ça, c'est un  
13 petit peu ce que j'essayais d'y faire comprendre,  
14 qu'il pouvait... en tout cas, que pour nous  
15 c'était... c'était pas... c'était pas évident  
16 d'accepter ça.

17 Puis aussi lui montrer que... qu'on avait  
18 des relations au Parti libéral. Bon. Si on n'avait  
19 pas des bonnes avec lui ou des excellentes, on  
20 avait quand même d'autres gens avec qui on  
21 entretenait des relations et que si jamais on  
22 perdait trop de contrats, on irait se plaindre aux  
23 gens qu'on connaissait.

24 Q. **[844]** Vous êtes... O.K. vous êtes jusqu'à aller...  
25 jusqu'à répondre ça à monsieur ou le laisser



1 entendre?

2 R. Non. Ça, je te... je vous rajoute mon... ma...

3 Q. **[845]** O.K.

4 R. ... mes explications à moi, là, ma logique.

5 (14:49:57)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[846]** Donc, c'est ce que vous aviez dans votre  
8 tête.

9 R. Oui, ce que je lui disais...

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[847]** O.K.

12 R. ... c'était pas tout ça, là. J'y faisais une  
13 présentation un peu comme je fais à n'importe quel  
14 client sur RSW qu'il comprenne ce que c'était la  
15 compagnie, combien d'employés on avait, où étaient  
16 nos bureaux à Montréal, à Québec, quels genres de  
17 projets on faisait, quels genres de clients on  
18 avait, quels genres de spécialités on avait, lui  
19 expliquer tout ça. Puis aussi après, lui faire un  
20 sommaire des... des activités en relation avec le  
21 Parti libéral auxquelles on participait.

22 Q. **[848]** O.K.

23 R. Donc, les gens qu'on connaissait aussi.

24 Q. **[849]** En fait, vous vouliez montrer que vous aviez  
25 fait vos devoirs. C'est ça que vous voulez...

1 R. Oui, aussi. Oui. Oui.

2 Q. [850] O.K. Maintenant, sur... et quand vous lui  
3 dites... quand vous lui contez ça à monsieur  
4 Bibeau, il vous écoute, il a...

5 R. Oui, il est très... très... très poli, très... il  
6 écoute. C'est pas des réunions très longues, je  
7 dirais que ça durait ça aussi maximum vingt (20)  
8 minutes, une demi-heure puis...

9 Alors, la deuxième ou troisième fois quand  
10 je suis allé, là je voyais qu'il commençait à me  
11 reconnaître, là, puis à un moment donné il a fini  
12 par dire que, là, il avait compris le genre de  
13 contrats qu'on avait et qu'est-ce qu'on faisait à  
14 Hydro-Québec puis que il voyait que c'était...  
15 qu'on n'était pas comme les autres firmes, là,  
16 qu'on avait vraiment une niche dans laquelle on  
17 était très spécialisée et que... Là j'ai compris  
18 qu'il avait compris qu'on pouvait pas être  
19 substitué nécessairement à n'importe quelle autre  
20 compagnie du Québec, que c'était... c'était quand  
21 même des services professionnels pointus qu'on  
22 avait à offrir.

23 Q. [851] Alors, ça, c'est votre discours. Maintenant,  
24 le discours qu'on avait eu de monsieur Bibeau lors  
25 de la visite en deux mille deux (2002), qu'il y

1           avait un risque pour vos parts de marché. Est-ce  
2           qu'il a déjà été... est-ce qu'il a été répété?

3           R. Non.

4           Q. **[852]** Jamais?

5           R. Non.

6           Q. **[853]** O.K. Et êtes-vous revenu, vous,  
7           spécifiquement sur cet aspect-là, à dire, à  
8           requestionner puis dire à monsieur Bibeau « il y a-  
9           tu encore du danger que je perde...

10          R. Non.

11          Q. **[854]** ... des parts de marché? »

12          R. Non.

13          Q. **[855]** Ça n'a pas été abordé ça.

14          R. Non.

15          Q. **[856]** Je comprends que ça vous inquiétait ça, à  
16          cette époque-là?

17          R. Hum, hum.

18          Q. **[857]** Pourquoi ne pas l'aborder franchement? Est-ce  
19          que...

20          R. Bien, je voulais pas lui proposer de... de... je  
21          voulais... j'avais pas l'intention de... de  
22          contribuer ou de... de faire autre chose que ce que  
23          je faisais jusqu'à maintenant, puis je voulais pas  
24          réouvrir le sujet avec lui. C'était pas acceptable  
25          pour moi.

1 Q. **[858]** Alors, ces demandes-là, vous les avez, vous  
2 les dites en deux mille deux (2002), vous dites  
3 avoir rencontré monsieur Bibeau deux mille trois  
4 (2003), deux mille quatre (2004), jusqu'en deux  
5 mille cinq (2005)?

6 R. Je suis pas sûr deux mille cinq (2005), mais au  
7 moins deux fois, peut-être trois fois.

8 Q. **[859]** Et...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Si vous me permettez, Maître Crépeau.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Oui, oui.

13 R. Oui.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[860]** Je voudrais juste savoir quand vous alliez le  
16 rencontrer, là, c'était chez Choc Béton, vous nous  
17 avez dit.

18 R. Oui, c'est ça. Oui.

19 Q. **[861]** Bon. Mais, vous vous annonciez comment? Vous  
20 le...

21 R. Bien, Georges Dick, RSW, PDG.

22 Q. **[862]** Mais, preniez-vous rendez-vous avec avant?

23 R. Oui. Oui. Oui, oui. Je prenais rendez-vous peut-  
24 être deux, trois semaines avant. J'y allais...

25 Q. **[863]** Puis quand...

1 R. ... je suis toujours allé l'été parce que l'été on  
2 a moins de travail, puis j'y allais d'habitude, je  
3 dirais au début août, c'était... Oui.

4 Q. **[864]** O.K. Et quand vous alliez faire vos  
5 représentations, là, aux termes de... de ces  
6 rencontres-là, est-ce qu'il vous demandait de  
7 l'argent?

8 R. Non.

9 Q. **[865]** Comment vous faisiez pour éluder cette  
10 question-là?

11 R. En fait, on n'a jamais reparlé d'argent après cette  
12 fois-là.

13 Q. **[866]** Et quand vous vous êtes dit... vous nous avez  
14 dit tantôt que vous vous êtes dit que vous aviez  
15 d'autres contacts au Parti libéral, c'est parce que  
16 lui représentait, selon ses... selon la rumeur et  
17 selon ce qu'il vous avait dit et selon ce que vous  
18 aviez vu tout au long des cocktails que vous voyez,  
19 il représentait ou était un conseiller spécial du  
20 Premier ministre.

21 R. Oui.

22 Q. **[867]** Comment pensiez-vous pouvoir faire le poids?

23 R. Bien, écoutez, on faisait du mieux qu'on pouvait.  
24 Nous, les... dans les années précédant l'arrivée au  
25 pouvoir du Parti libéral, on avait développé

1 certaines relations avec certaines personnes. C'est  
2 ça qu'on avait à notre portée chez RSW, alors...  
3 Écoutez, faire le poids...

4 Q. [868] Et est-ce que ce sont ces relations-là qui  
5 vous permettaient d'avoir des contrats chez Hydro-  
6 Québec?

7 R. Non, non, non, non, non. Nous, vous savez, au  
8 niveau du gouvernement, ce qui nous intéressait,  
9 c'était de pouvoir discuter éventuellement avec les  
10 ministres. On avait deux ou trois, deux ou trois  
11 raisons particulières de s'intéresser au  
12 gouvernement qui était en place. Premièrement, on  
13 était mandaté par Hydro-Québec pour faire certains  
14 de leurs plus gros projets. C'est nous qui avons  
15 fait LG2 à l'époque. On a parlé de Toulnostouc  
16 dernièrement, Romaine 2, Romaine 3, on a travaillé  
17 là-dessus, Eastmain 1A c'est RSW qui a fait  
18 l'ingénierie. C'est des projets majeurs du Québec  
19 et moi je trouvais normal que le ministre de  
20 l'Énergie sache qui était RSW, la firme qui  
21 réalisait ces projets-là, importants.

22 Alors j'ai toujours voulu pouvoir  
23 rencontrer dans chaque gouvernement le ministre de  
24 l'Énergie qui était le ministre d'Hydro-Québec, ou  
25 ses chefs de cabinet, attachés politiques, pour

1           présenter la compagnie, qu'ils comprennent qui on  
2           était et qu'ils soient à l'aise avec, c'est ces  
3           gens-là qui font nos centrales hydroélectriques. Ça  
4           c'est une des raisons pour lesquelles pour moi  
5           c'était important de maintenir des relations  
6           raisonnablement étroites avec les partis  
7           politiques.

8                        L'autre c'était aussi de pouvoir influencer  
9           les choix politiques que les ministres devaient  
10          faire ou les recommandations qu'ils devaient amener  
11          au conseil des ministres au niveau des politiques,  
12          par exemple, est-ce que c'est bien de faire des  
13          éoliennes ou c'est pas bien, est-ce qu'on doit  
14          accélérer le développement hydroélectrique du  
15          Québec ou le ralentir, est-ce qu'on a assez de  
16          lignes de transport pour l'exportation d'énergie  
17          qui partent du Québec vers les États-Unis, ou est-  
18          ce que ça en prendrait plus, ou ça en prendrait  
19          plus en Ontario ou...

20                       On avait des opinions sur ces choses-là  
21          chez RSW parce que c'est notre secteur d'activités  
22          puis on voulait véhiculer ces opinions-là jusqu'aux  
23          ministres pour que les ministres puissent  
24          intelligemment penser à ces affaires-là puis en  
25          discuter avec Hydro-Québec en temps et lieu puis on

1           voulait que notre opinion par rapport à ça soit  
2           connue. Hydro avait ses opinions qui étaient des  
3           fois un peu différentes des nôtres. Comme nous, les  
4           éoliennes, on aimait pas ça mais Hydro n'a faites  
5           pareil, bon, alors, chacun ses opinions.

6                       Alors nous c'était important ça aussi, là,  
7           d'avoir des accès politiques pour être capables de  
8           faire ce genre de présentation-là aux politiciens  
9           et l'autre chose aussi, bien ça prend, si vous êtes  
10          pas visible, les gens finissent par vous oublier  
11          puis, ou ça peut, vous pouvez en souffrir puis il y  
12          a toutes sortes d'activités gouvernementales. Vous  
13          avez des missions à l'étranger, vous avez des  
14          consultations dans différents secteurs. Alors si  
15          votre compagnie est nulle part, vous êtes jamais  
16          invité à ces choses-là puis vous perdez des  
17          occasions de développer votre compagnie.

18                      Alors c'est dans ce contexte-là que nous,  
19          on faisait des représentations politiques. C'était  
20          pas pour obtenir des contrats. Nos contrats, ils  
21          venaient d'Hydro-Québec, ceux du Québec en  
22          particulier. Un petit peu du ministère de  
23          l'Environnement à l'occasion, un petit peu du  
24          ministère de l'Énergie aussi à l'occasion, mais  
25          essentiellement, ça venait d'Hydro-Québec puis la



1 relation d'affaires avec Hydro-Québec était  
2 excellente puis on avait pas besoin d'en discuter  
3 avec les ministres.

4 Q. **[869]** Ça venait d'Hydro-Québec sauf que lors de  
5 cette rencontre avec Marc Bibeau, vous appreniez  
6 que ça venait, que ça pouvait venir du gouvernement  
7 et qu'il avait les...

8 R. Bien en tout cas, c'était la première fois que je  
9 l'entendais, comme je disais à monsieur Crépeau  
10 tantôt, dit de cette façon-là, je voyais que lui  
11 pensait qu'il allait pouvoir changer les façons  
12 d'octroyer les contrats à Hydro-Québec ou en tout  
13 cas, se mettre son nez là-dedans, et ça me  
14 dérangeait effectivement, oui, ça m'embêtait.

15 Q. **[870]** O.K. Maître Crépeau?

16 (14:58:07)

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[871]** Oui. Alors et vous dites aussi sur ce, à ce  
19 sujet-là, après cette discussion-là avec monsieur  
20 Bibeau, vous en avez parlé aussi avec d'autres  
21 dirigeants de firmes. Je comprends que, étiez-vous  
22 membre à ce moment-là à des associations  
23 d'ingénieurs-conseils, bon, est-ce que ça a déjà  
24 été abordé par vous avec d'autres présidents ou  
25 d'autres représentants de firmes de génie, cette

1 question-là, cette affirmation que monsieur Bibeau  
2 vous a faite, à l'effet qu'il pouvait avoir une  
3 voix déterminante dans l'attribution des contrats  
4 d'Hydro-Québec?

5 R. J'en ai jamais discuté avec des, d'autres  
6 présidents de firmes, d'autres dirigeants de  
7 firmes. Je dirais que ça, c'est plus, on entend,  
8 les gens parlent de, parlent durant les réunions,  
9 les cocktails puis les noms reviennent hein, puis,  
10 alors on voit que, pardon, à un moment donné on se  
11 rend compte que tout le monde connaît monsieur  
12 Bibeau puis que, alors on suppose qu'effectivement,  
13 il a fait le tour des firmes comme il a...

14 Q. **[872]** Il a fait le tour.

15 R. Tu sais, c'est des conclusions qu'on tire hein,  
16 c'est...

17 Q. **[873]** Et, bien à ce moment-là, je comprends vous  
18 parlez beaucoup de la niche qu'occupait RSW dans  
19 ces années-là. Est-ce qu'il est... Vous étiez pas  
20 les plus gros au Québec, certainement pas la plus  
21 grande firme de génie mais dans le domaine du génie  
22 hydroélectrique, RSW c'est un joueur majeur?

23 R. Oui, absolument.

24 Q. **[874]** O.K. Et qu'il y avait d'autres firmes de  
25 génie qui auraient aimé ça peut-être aller chercher

1 des pointes de votre pointe de tarte à vous, là?

2 R. C'est certain, oui.

3 Q. **[875]** Je vais juste demander à madame Blanchette de  
4 nous mettre à l'écran, parce qu'on en a discuté un  
5 peu de ce qui est l'onglet 1, un document qui  
6 s'appelle « Contributions politiques provinciales  
7 effectuées par des employés de RSW et des personnes  
8 résidant aux mêmes adresses entre 1996 et 2011 » et  
9 je vais vous demander de jeter un coup d'oeil  
10 dessus. Monsieur... regardez, je vais même vous en  
11 mettre une copie-papier si ça peut vous aider ici.

12 R. Oui.

13 Q. **[876]** Alors, écoutez, vous voyez, là, ce sont des  
14 employés et personnes résidant aux mêmes adresses  
15 qui appartiennent à RSW par recoupage avec les  
16 données du Directeur Général des Élections et de  
17 Revenu Québec je pense pour les adresses. On y  
18 voit, là, que de quatre-vingt-seize (96) à deux  
19 mille dix (2010), on va voir une progression  
20 particulièrement, regardez en deux mille deux  
21 (2002). Et on a des donations qui sont données...  
22 ah, non, laissez faire le graph, juste laisser les  
23 chiffres en haut, Madame Blanchette.

24 Alors, on voit qu'à partir de deux mille  
25 deux (2002), les montants doublent ou quasiment

1 vont tripler, vont se rendre jusqu'à cent dix mille  
2 dollars (110 000 \$) comme contribution globale aux  
3 trois principaux partis politiques en deux mille  
4 cinq (2005).

5 R. Oui.

6 Q. **[877]** Est-ce que ça vous semble conforme à la  
7 réalité ou ce que vous en savez?

8 R. Ça... ça a du bon sens. Voyez, notre chiffre  
9 d'affaires a beaucoup augmenté de deux mille (2000)  
10 à deux mille dix (2010). Ça me surprend pas que les  
11 contributions aient augmenté aussi dans ces années-  
12 là. Puis on sait qu'à partir de ça, deux mille six-  
13 deux mille sept (2006-2007), là, il y a eu beaucoup  
14 de... de choses dans les journaux par rapport aux  
15 contributions politiques. Ça me surprend pas que ça  
16 ait beaucoup diminué.

17 Q. **[878]** Que ça ait diminué.

18 (15:01:20)

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. **[879]** Vous nous avez dit tout à l'heure que suite à  
21 la rencontre avec Marc Bibeau, vous avez pas changé  
22 vos pratiques de contribution de financement de  
23 partis politiques. Si on regarde la colonne du  
24 Parti libéral du Québec, on voit, vous passez de  
25 deux mille deux (2002) de vingt-deux mille (22 000)

1           puis là, vous êtes allés jusqu'à soixante-douze  
2           mille (72 000) en deux mille cinq (2005).

3           R. Oui.

4           Q. **[880]** Est-ce que ça a eu de l'effet la rencontre  
5           avec Marc Bibeau ou c'est essentiellement le  
6           facteur croissance de votre entreprise qui a joué?

7           R. Non, c'est pas juste le facteur croissance, il y a  
8           aussi le fait qu'ils étaient au pouvoir, là. C'est  
9           sûr qu'on les a supportés plus. Mais c'est pas Marc  
10          Bibeau, ça je peux... ça c'est probablement toutes  
11          des contributions dans des comtés.

12          Q. **[881]** O.K. Il y a...

13          R. Je serais très surpris...

14          LA PRÉSIDENTE :

15          Q. **[882]** Mais vous dites... vous semblez faire une  
16          corrélation entre l'augmentation de vos contrats  
17          puis l'augmentation des contributions politiques.

18          R. Non, non. Nous, le gros de la croissance dans ces  
19          années-là, vous allez le voir, c'est à  
20          l'international. C'est là qu'on est allé chercher  
21          la croissance de la compagnie.

22          Q. **[883]** O.K.

23          Me PAUL CRÉPEAU :

24          Q. **[884]** Oui. Alors l'international?

25          R. Oui.

1 Q. **[885]** En fait, est-ce que suite à la demande de  
2 monsieur... ce qu'on veut savoir, suite à la  
3 demande de monsieur Bibeau à laquelle vous n'avez  
4 pas répondu selon ce qu'il vous demandait, avez-  
5 vous senti un impact quelconque dans votre chiffre  
6 d'affaires ou vos relations d'affaires avec Hydro-  
7 Québec?

8 R. Non.

9 Q. **[886]** O.K. Mais vous en avez discuté avec monsieur  
10 Bibeau jusqu'en deux mille cinq (2005)?

11 R. Oui. Jusqu'à tant qu'il me dise : « J'ai compris la  
12 différence de votre compagnie puis les autres  
13 puis... »

14 Q. **[887]** C'est juste parce qu'on l'a abordée tantôt la  
15 question, les... vous nous dites que les  
16 contributions se faisaient par des... il y avait du  
17 remboursement, là, où... en fait, à même le chiffre  
18 d'affaires de l'entreprise. Est-ce que... ça a duré  
19 jusqu'à quand cette période-là?

20 R. J'aurais de la difficulté à vous dire. Qu'est-ce  
21 que vous voulez dire exactement, la...

22 Q. **[888]** Bien en fait, est-ce qu'il y a une... est-ce  
23 qu'à un moment donné, vous avez décidé de cesser  
24 de... de favoriser ou de faire payer par... ou de  
25 demander à vos employ... vos ingénieurs

1           actionnaires de contribuer aux partis politiques?  
2           Est-ce qu'il y a eu un changement de politique chez  
3           RSW?

4           R. Je dirais qu'il y a eu un... un refroidissement de  
5           tout le monde. C'est pas... c'est pas des  
6           directives qui... qui émanent du président, là,  
7           vers... envers... envers tous les... tous les  
8           actionnaires dirigeants, mais les... les  
9           actionnaires dirigeants qui se... qui s'adonnaient  
10          à ces activités-là sont devenus moins intéressés de  
11          le faire. Alors, ils ont diminué leur niveau de  
12          participation et ce qui explique les chiffres qui  
13          vont en diminuant.

14          Q. **[889]** On n'a pas coté la pièce.

15          LA GREFFIÈRE :

16          187P-1994.

17

18          187P-1994 : Tableaux des contributions politiques  
19                                    provinciales effectuées par des  
20                                    employés de RSW et des personnes  
21                                    résidant aux mêmes adresses entre 1996  
22                                    et 2011

23

24          Me PAUL CRÉPEAU :

25          Merci. 1994.

1 Q. **[890]** Et je vais demander à madame Blanchette de  
2 nous amener à l'écran l'onglet 2 qui est un dernier  
3 document, Monsieur Dick, qui vous concerne  
4 personnellement. Alors, on a demandé au Directeur  
5 général des élections... en fait on a fait  
6 comptabiliser des chiffres à partir du... des  
7 données du Directeur général des élections  
8 concernant les dons faits par monsieur Dick aux  
9 différents partis politiques provinciaux de quatre-  
10 vingt-seize (96) à deux mille neuf (2009). Regardez  
11 les montants des contributions, toujours au Parti  
12 libéral, il y en a pas au PQ, il y en a pas à  
13 l'ADQ, pour un montant global de vingt-sept mille  
14 cinq cents (27 500). Est-ce que ça vous semble  
15 conforme?

16 R. Ah oui, moi j'ai...

17 Q. **[891]** Vous avez fait... vous avez contribué  
18 personnellement?

19 R. Je con... régulièrement à tous les ans. J'ai été  
20 membre du Parti libéral moi-même pendant plusieurs  
21 années puis... non, ça... j'ai aucune surprise de  
22 voir ça.

23 Q. **[892]** O.K. Alors coté sous 18...

24 LA GREFFIÈRE :

25 187P-1995.



1 187P-1995 : Données de Directeur général des  
2 élections du Québec (DGE) concernant  
3 les dons faits par Georges P. Dick aux  
4 partis politiques provinciaux

5

6 R. Je peux pas vous confirmer l'exactitude de chacun  
7 des chiffres, mais c'est... j'ai aucun... j'ai  
8 aucun doute que ça ressemble à la réalité, là.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[893]** O.K. On revient maintenant à cette rencontre-  
11 là avec monsieur... monsieur Bibeau qui vous a  
12 dans... est-ce que troublé c'est le bon terme?

13 R. Oui.

14 Q. **[894]** Troublé? Alors vous avez fait des démarches,  
15 vous avez vérifié. Est-ce que vous nous avez dit  
16 aussi tantôt que vous avez comptabilisé vos  
17 contributions qui se faisaient par les... les  
18 différents ingénieurs chez vous pour pouvoir en  
19 informer monsieur Bibeau?

20 R. J'ai un peu fait ça. J'ai demandé aux gens qui  
21 faisaient des contributions de me mettre au courant  
22 pour être capable de... de garder un... un  
23 équivalent de ce que vous avez ici, d'avoir une  
24 idée du total.

25 Q. **[895]** Pour être capable d'en parler à monsieur

1 Bibeau?

2 R. Oui, c'est ça.

3 Q. **[896]** Alors, vous dites ça toujours à monsieur  
4 Bibeau jusqu'en deux mille cinq (2005).  
5 Maintenant...

6 R. Oui.

7 Q. **[897]** ... suite à cette rencontre-là avec monsieur  
8 Bibeau, est-ce que vous avez senti le besoin d'en  
9 parler à quelqu'un d'autre pour vérifier si vos  
10 parts de marché chez Hydro-Québec étaient en péril?

11 R. Oui. Après la... bien après qu'il m'eût dit qu'il  
12 comprenait la nature particulière des services  
13 d'ingénierie qu'on offrait, j'en ai déduit qu'il  
14 avait peut-être parlé à des gens à Hydro-Québec qui  
15 lui avaient expliqué le genre de travail  
16 qu'Hydro... que RSW faisait à Hydro-Québec par  
17 rapport à d'autres firmes. J'ai... j'ai émis  
18 l'hypothèse qu'il avait peut-être essayé de  
19 transférer un de nos contrats à quelqu'un d'autre  
20 puis qu'il s'était fait dire : « Non, non, regarde,  
21 ce genre de contrat-là, il y a vraiment juste RSW  
22 qui peut faire ça. » Alors, c'était une déduction,  
23 là.

24 Q. **[898]** Oui.

25 R. C'était... c'était une hypothèse de travail. Alors,

1 je me suis dit, si c'est comme ça, je vais aller  
2 vérifier à Hydro-Québec qu'est-ce que... qu'est-ce  
3 que je peux entendre.

4 Q. [899] À la source même.

5 R. Alors... Oui, à la... Moi, je voyais monsieur  
6 Vandal trois ou quatre fois par année dans ce  
7 temps-là. Alors, à une des... des rencontres, je  
8 lui demandé... je lui ai dit... je lui ai dit :  
9 «Écoute, il y a des gens de Québec qui... qui nous  
10 sollicitent pour de l'argent pour qu'on... qu'on  
11 garde nos contrats à Hydro-Québec. Qu'est-ce que  
12 tu... qu'est-ce que tu penses de ça? » ou quelque  
13 chose comme ça, je lui ai dit. Puis, il... Thierry  
14 m'a dit : « Georges, occupe-toi pas de ça. Québec,  
15 ils interviennent pas dans l'octroi des contrats  
16 pour des... des firmes comme la tienne, puis tu as  
17 pas à... à t'occuper de ces affaires-là. »

18 Alors, là, ça a répon... ça répond pas  
19 exactement à la question : est-ce qu'il y a  
20 quelqu'un qui a essayé de les tasser? Mais au  
21 moins, je pensais que si monsieur Vandal était au  
22 courant qu'on avait ce genre de pression-là chez  
23 RSW que ça... ça me donnerait une certaine  
24 assurance qu'il y aurait quelqu'un qui ferait peut-  
25 être attention à ça.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [900] Voulez-vous répéter, s'il vous plaît, ce que  
3 vous venez de dire?

4 R. Oui.

5 Q. [901] J'ai compris que Georges vous avait dit  
6 que... c'est-à-dire que monsieur Vandal vous a dit  
7 que Québec n'intervient pas dans des firmes comme  
8 celle-là.

9 R. Oui, il m'a dit que... il dit... il m'a dit quelque  
10 chose, en tout cas, il voulait me rassurer. Là, il  
11 a dit : « Georges, c'est... » il m'a dit :  
12 « Occupe-toi pas de ça, » ça je me souviens un  
13 peu « Occupe-toi pas de ça. Les contrats à Hydro-  
14 Québec... les contrats que vous obtenez, RSW, à  
15 Hydro-Québec, ça se décide à Hydro-Québec. » C'est  
16 à peu près ça qu'il a dit. Là, je paraphrase, hein,  
17 c'est... ça fait dix (10) ans de ça. J'ai de la  
18 misère à me souvenir des mots exacts mais le... mon  
19 souvenir... moi... de ce qu'il me disait, c'était  
20 ça.

21 Q. [902] O.K. Mais, je... ce que j'ai compris  
22 tantôt...

23 R. Oui.

24 Q. [903] ... c'est que vous avez dit que Québec  
25 n'intervient pas dans ce genre de contrat-là, ou

1 des contrats comme ça.

2 R. Oui, bien, j'étais... j'étais pas... je suis pas  
3 sûr s'il a parlé de n'importe quel contrat à Hydro  
4 ou les contrats de R... que RSW recevait en... en  
5 services professionnels. J'ai pas demandé de  
6 préciser non plus. Alors.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[904]** Est-ce que cette rencontre-là avec monsieur  
9 Vandal vous a rassuré?

10 R. Pas complètement. Écoutez, c'est... non, pas  
11 complètement parce que c'est quand même une grosse  
12 machine Hydro-Québec. Monsieur Vandal avait  
13 beaucoup d'influence mais il contrôlait pas cent  
14 pour cent (100 %) d'Hydro-Québec.

15 Q. **[905]** Quel était son titre à ce moment-là? Est-ce  
16 qu'il est...

17 R. Je pense qu'il était président p...

18 Q. **[906]** PDG?

19 R. ... production.

20 Q. **[907]** Production? Alors, il est dans... il est  
21 toujours dans la structure et le président de...  
22 d'Hydro-Québec est monsieur Caillé à cette époque-  
23 là?

24 R. Je... de mémoire, oui, en deux mille...

25 Q. **[908]** O.K. Parce que monsieur Vandal a remplacé

1 monsieur Caillé...

2 R. Oui. C'est ça.

3 Q. **[909]** ... en deux mille cinq (2005).

4 R. Deux mille cinq (2005), je pense, c'est ça que  
5 monsieur Caillé disait tantôt.

6 Q. **[910]** Alors, si vous... s'il n'était pas président  
7 de l'organisme, il était...

8 R. Ah! C'était comme le numéro 2, c'était... c'était  
9 bien connu, là, que c'était...

10 Q. **[911]** Donc, un petit peu avant avril deux mille  
11 cinq (2005), le moment du départ de... que monsieur  
12 Caillé...

13 R. Peut-être en deux mille quatre (2004)...

14 Q. **[912]** ... nous a donné tout à l'heure.

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[913]** O.K. Les... quand vous avez dit à monsieur  
17 Vandal, il y a des gens de Québec... il me semble  
18 il y a beaucoup de non-dit là-dedans.

19 R. Oui.

20 Q. **[914]** Est-ce que vous avez précisé? Avez-vous dit  
21 « Marc Bibeau me demande...? »

22 R. Non. Ça, je suis sûr que j'ai pas dit « Marc  
23 Bibeau. » Il m'a... quand j'ai dit : « Les gens de  
24 Québec », il a fait semblant qu'il comprenait pas  
25 exactement, mais j'ai dit : « Les gens de

1 l'entourage de monsieur Charest. »

2 Q. [915] O.K.

3 R. Ou « l'entourage du Premier ministre » peut-être,  
4 j'ai plutôt dit, et là, il comprenait plus, là.

5 Q. [916] À cet... à cet... vous l'avez précisé, dans  
6 « l'entourage du Premier ministre. » Est-ce que  
7 monsieur Bibeau... est-ce que monsieur Vandal vous  
8 a demandé de savoir qui vous disait ça puis  
9 pourquoi puis comment? Est-ce qu'il a posé des  
10 questions?

11 R. Non.

12 Q. [917] Alors, je comprends, la seule réponse que  
13 vous avez eue, c'est celle que vous nous avez  
14 rapportée.

15 R. Oui.

16 Q. [918] Qui elle-même comporte un peu de non-dit  
17 « occupe-toi pas de ça » mais c'est pas  
18 nécessairement de vous rassurer complètement « non,  
19 c'est pas vrai, je vais voir à faire... à mettre  
20 fin à tout ça, là, c'est... »

21 R. Non, exactement. Bien, en fait, de la façon dont il  
22 répondait, il y en avait pas d'ingérence, alors je  
23 m'attendais pas à ce qu'il continue en disant « je  
24 vais... je vais... je vais éliminer l'ingérence  
25 qu'on subit » alors... Mais, c'est la réponse qu'il

1 m'a fait. Voilà! Si vous me demandez si ça m'avait  
2 rassuré complètement, pas tout à fait parce que,  
3 comme je vous dis, monsieur Vandal avait beaucoup  
4 d'importance à Hydro, mais il contrôlait pas cent  
5 pour cent (100 %) Hydro-Québec, là.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [919] Puis sa réaction à monsieur Vandal lorsque  
8 vous lui avez dit ça?

9 R. Il était surpris de ma... ma question, clairement.

10 Q. [920] Il était surpris de votre question...

11 R. Oui, ça l'a pris de court.

12 Q. [921] ... mais est-ce qu'il vous a semblé choqué  
13 de... que vous teniez ces... d'apprendre que des  
14 gens dans l'entourage de monsieur Charest  
15 véhiculeraient cette information?

16 R. Non, il avait pas l'air choqué de... de ça, de  
17 cette façon-là. Non, il avait pas l'air choqué.  
18 Mais, vous savez, interpréter comment les... Vous  
19 me demandez beaucoup de choses, là, de...

20 Q. [922] Non, je vous demande simplement sa réaction  
21 que vous avez vue.

22 R. C'est vraiment les impressions que je vous livre,  
23 là, c'est... Oui. Oui.

24 Q. [923] Oui. Non, mais je vous demande simplement...

25 R. Oui, oui.



1 Q. **[924]** ... la réaction qu'il a eue...

2 R. Oui.

3 Q. **[925]** ... et c'est celle de vous dire de ne pas  
4 vous en faire parce que les gens de Québec  
5 n'intervenaient pas dans ces contrats-là.

6 R. Oui. Oui.

7 Q. **[926]** Bon.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[927]** Est-ce que les... je vous précise rien parce  
10 que tout à l'heure on se posait la question.  
11 Monsieur Vandal a été président de la division  
12 Hydro-Québec Production de deux mille un (2001) à  
13 deux mille cinq (2005). Alors, si on est en deux  
14 mille quatre (2004), il était à la tête de la  
15 division Production.

16 R. Oui.

17 Q. **[928]** En fait, les centrales, la construction de  
18 centrales, ça relève de Production, hein, chez  
19 Hydro?

20 R. Bien, les contrats, toute la gestion des projets...

21 Q. **[929]** Oui.

22 R. ... comme l'expliquait monsieur Caillé, c'est le  
23 Groupe Équipement qui fait la gestion des projets.

24 Q. **[930]** Oui.

25 R. Nous, les contrats qu'on obtient, nous, en réalité,

1           sont... sont octroyés par la division, à ce moment-  
2           là, qui était dirigée par monsieur Cacionne, si je  
3           me souviens bien et, on parle de deux mille quatre  
4           (2004), deux mille cinq (2005), monsieur Saheb  
5           juste avant, ensuite monsieur Cacionne. Alors  
6           monsieur Vandal, en production, il donne pas de  
7           contrats comme tel, il met, c'est lui qui initie  
8           les projets qui sont confiés, pour la réalisation,  
9           au groupe équipement.

10          Q. **[931]** O.K.

11          R. À l'autre direction.

12          Q. **[932]** Mais la conception part de cette division?

13          R. Eux autres, ils font certaines études préliminaires  
14           mais il y en a beaucoup qui sont faites après, du  
15           côté de la division équipement.

16          Q. **[933]** Équipement.

17          R. Oui. C'était quand même un processus avec plusieurs  
18           étapes.

19          Q. **[934]** Je reviens à cette rencontre-là avec monsieur  
20           Vandal qui, où il me semble, je reviens encore, il  
21           semble y avoir beaucoup de non-dits, on a dit  
22           « Parle pas », on ne dit pas spécifiquement qui.  
23           Est-ce que vous avez dit « Il y a des gens qui nous  
24           demandent de l'argent. Il y a des.. », est-ce que  
25           vous avez laissé entendre que c'était des

1 contributions politiques ou de la corruption ou...

2 R. J'ai pas été clair là-dessus.

3 Q. **[935]** Vous avez pas été clair?

4 R. Non.

5 Q. **[936]** Délibérément?

6 R. Délibérément parce que moi, avec monsieur Bibeau,  
7 j'étais pas sûr non plus ce qu'il voulait parce que  
8 quand il m'a dit « L'argent que tu donnes dans les  
9 comtés ça compte pas. » si c'était pour le Parti  
10 libéral, il me semble que si j'étais un collecteur  
11 de fonds pour le Parti libéral, quelqu'un me dit  
12 qu'il a donné pour le Parti libéral, je suis  
13 content, je suis pas... En tout cas, je comprenais  
14 pas sa réaction que ça, c'était pas, ça comptait  
15 pas de la même façon l'argent qui aurait transité  
16 directement par son entremise versus ce que je, ce  
17 qu'on avait pu donner, nous, dans les comtés, qui  
18 était bien identifié Parti libéral du Québec.

19 Q. **[937]** Hum, hum.

20 R. Alors, ça aussi ça m'avait beaucoup dérangé de son,  
21 dans son discours et je, j'avais des doutes sur le  
22 personnage.

23 Q. **[938]** O.K. Alors c'est dans ce sens, dans cet  
24 esprit-là que vous dites ça à monsieur Vandal  
25 « Qu'on nous demande de l'argent. » mais en

1           laissant aussi bien sous-entendre que ça peut être  
2           soit des contributions politiques ou carrément de  
3           la corruption, là.

4           R. Oui.

5           Q. **[939]** Quelqu'un qui veut des pots-de-vin ou des...

6           R. Oui.

7           Q. **[940]** Est-ce que les titres que les... Alors, vous  
8           avez eu quelques rencontres avec monsieur Bibeau,  
9           on a parlé beaucoup de cette première-là. Est-ce  
10          que, de quelle façon vous a-t-il été présenté ou  
11          s'est-il présenté à vous? S'est-il, est-ce qu'il y  
12          avait un titre qui allait avec Marc Bibeau?

13          R. Bien, à une occasion, je me souviens plus laquelle,  
14          je pense qu'il avait comme une petite carte  
15          d'affaires, c'était marqué « Conseiller du premier  
16          ministre », quelque chose comme ça.

17          Q. **[941]** Avez-vous cette carte d'affaires là?

18          R. Non, je l'ai cherché parce que... Je me suis dit  
19          que ça serait drôle de la retrouver. Non, je l'ai  
20          pas retrouvée.

21          Q. **[942]** Oui. O.K. Vous souvenez-vous peut-être, nous  
22          la décrire, est-ce qu'elle portait, je sais pas, le  
23          logo du Québec?

24          R. Franchement, à mon souvenir, c'est que oui, il y  
25          avait un petit logo, un petit drapeau du Québec. Ça

1           avait l'air d'une carte qui émanait vraiment du  
2           bureau du premier ministre, c'est vraiment le  
3           souvenir que j'en gardais. Tantôt, je voyais que,  
4           j'ai appris tantôt que... j'étais là, ici, ce  
5           matin, que...

6           Q. **[943]** Vous avez vu la lettre?

7           R. ... il a jamais été employé de, officiellement du  
8           bureau du premier ministre, j'ai été surpris de ça.  
9           Je pensais qu'il l'avait été.

10          Q. **[944]** C'est sur la visite, toujours, de monsieur  
11          Bibeau. Est-ce que, avez-vous remarqué des choses  
12          particulières? De la façon dont il se déplaçait?

13          R. Bien, à un moment donné il était en limousine, j'ai  
14          cru remarquer qu'il avait une limousine.

15          Q. **[945]** Est-ce que vous avez associé ça avec quelque  
16          chose?

17          R. Bien, je pense que c'est la même occasion qu'il m'a  
18          dit qu'il était conseiller du premier ministre puis  
19          que ça donnait comme droit à une limousine ou  
20          quelque chose comme ça.

21          Q. **[946]** O.K.

22          R. Mais c'est un peu anecdotique, je vous dirais.  
23          Ça...

24          Q. **[947]** Oui. Est-ce que votre entreprise, RSW, a  
25          jamais fait quelque affaire que ce soit

1           personnellement avec monsieur Bibeau ou avec ses  
2           entreprises?

3           R. À ma connaissance, non, jamais.

4           Q. **[948]** Vous connaissiez l'entreprise de monsieur  
5           Bibeau, Schokbéton?

6           R. Non, pas avant de connaître monsieur Bibeau mais je  
7           l'ai reconnue après parce que, effectivement, je la  
8           connaissais sans savoir c'était, il était lié à ça  
9           puis j'ai... Mais j'avais jamais fait affaire avec  
10          Schokbéton non plus. Ni les autres qui sont plutôt  
11          des centres d'achats je pense.

12          Q. **[949]** Spécifiquement sur la question : est-ce que  
13          vous avez, est-ce que vous avez déjà tenté  
14          d'utiliser ou de retenir les services de monsieur  
15          Bibeau pour les affaires personnelles de, bien,  
16          pour RSW?

17          R. Je l'ai rencontré une fois pour un petit déjeuner  
18          puis c'était dans le but de lui demander de l'aide  
19          sur un dossier, soit de me mettre en relation avec  
20          quelqu'un du gouvernement ou quelque chose comme ça  
21          mais je, j'arrive pas à me souvenir pour quel  
22          dossier c'était. C'était probablement quelque chose  
23          qui était à l'extérieur de, d'Hydro-Québec. C'était  
24          pas quelque chose qui avait un lien avec nos  
25          contrats habituels à Hydro-Québec mais c'est un

1 souvenir que je...

2 Q. **[950]** Et pouvez-vous le placer dans le temps ça?

3 R. Ah! C'était certainement après, après deux mille  
4 trois (2003). Il faut que ça soit comme en deux  
5 mille quatre (2004).

6 Q. **[951]** O.K.

7 R. ???

8 Q. **[952]** À l'époque où vous voyez monsieur Bibeau...

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[953]** ... au moins une fois par année?

11 R. Oui.

12 Q. **[954]** O.K.

13 R. C'est ça.

14 Q. **[955]** Les... Vous êtes vous déjà rendu à la  
15 résidence de monsieur Bibeau?

16 R. Oui, une fois.

17 Q. **[956]** Dans quel cadre?

18 R. Bien, ils avaient fait une espèce de fête pour  
19 remercier les contributeurs au Parti libéral. Ça a  
20 été mentionné par madame Trépanier, je pense.

21 Q. **[957]** Hum, hum.

22 R. Ici. J'ai cru reconnaître que c'était les mêmes  
23 événements...

24 Q. **[958]** O.K.

25 R. ... qu'elle décrivait.

1 Q. **[959]** Alors, une fête pour les contributeurs au  
2 Parti libéral. Il peut y avoir combien de personnes  
3 à ce moment-là au domicile, chez monsieur Bibeau?

4 R. Ah! C'était, il y avait beaucoup de monde mais  
5 c'est difficile à vous dire, vous dire combien mais  
6 peut-être une centaine de personnes.

7 Q. **[960]** O.K.

8 R. Facilement.

9 Q. **[961]** Vous y avez reconnu des gens?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[962]** C'était fréquenté... Alors, quels étaient  
12 les, est-ce qu'il y avait d'autres ingénieurs?

13 R. Il y avait d'autres ingénieurs, oui.

14 Q. **[963]** Ingénieurs? Est-ce qu'on parle des têtes  
15 dirigeantes des firmes de génie du Québec d'une  
16 façon générale?

17 R. Oui, mais, je... Mon souvenir est assez confus, ça  
18 fait plus d'une dizaine d'années, là, je...

19 Q. **[964]** O.K.

20 R. Mais, c'étaient les gens que j'avais l'habitude de  
21 voir dans des cocktails justement de financement du  
22 PLQ ou même des autres partis. Et je vous dirais  
23 qu'il y avait quand même beaucoup de gens que je  
24 connaissais pas qui étaient là. J'ai remarqué qu'il  
25 y avait beaucoup de gens. Parce que les cocktails



1 où on allait souvent, nous, il y avait plutôt soit  
2 des ingénieurs ou des architectes, c'est un peu  
3 la... la population qui se retrouvait ensemble un  
4 peu tout le temps, les entrepreneurs aussi. Mais,  
5 chez monsieur Bibeau cette fois-là, il y avait  
6 beaucoup de gens que je connaissais pas.

7 Q. [965] Est-ce qu'il y avait des demandes de  
8 financement ce soir-là faites chez monsieur Bibeau?  
9 Est-ce que c'est associé avec...

10 R. Moi, j'ai été témoin d'aucune... mais je me  
11 souviens même pas d'avoir vu comme des ministres  
12 sur place ou qui étaient là pour discuter ou...

13 Q. [966] Oui.

14 R. ... j'ai... ça a été plutôt une fête que n'importe  
15 quoi d'autres. J'étais un peu inquiet pour les gens  
16 qui allaient rentrer parce que ça...

17 Q. [967] Pour les?

18 R. ... à cause du point zéro huit (.08) là, c'était...

19 Q. [968] Ah! O.K. C'est pas le sujet de notre...

20 R. Non, je sais.

21 Q. [969] ... de la Commission d'enquête.

22 R. Oui.

23 Q. [970] On va peut-être juste terminer un sujet qui a  
24 été abordé avec monsieur Caillé ici ce matin,  
25 brièvement, et vous êtes... vous êtes un acteur. On

1 a parlé de la Centrale Toulnostouc et on revient  
2 peut-être dans le mode de gestion de contractuels  
3 chez Hydro-Québec. Chez RSW on a appris que vous  
4 vous êtes fait comme un peu imposer une  
5 coentreprise dans... au niveau de la construction  
6 de la Centrale de Toulnostouc.

7 R. Oui, tout à fait. Nous, on aurait...

8 Q. [971] Je vous donne cinq minutes pour vous  
9 expliquer.

10 R. Oui, cinq minutes pour m'expliquer. O.K. Mais,  
11 rapidement, là, parce que ça... pour pas faire  
12 traîner ça non plus. Mais, nous, on n'était pas du  
13 tout intéressé à travailler avec Dessau sur ce  
14 projet-là. Hydro-Québec était très insistant. Quand  
15 je dis « Hydro-Québec », je parle des gens comme  
16 monsieur Élie Saheb, entre autres, là, qui était le  
17 chef du... du groupe de construction. Dans ce  
18 temps-là, il était très insistant pour qu'on  
19 s'associe à Dessau. Nous, ça nous convenait pas  
20 parce qu'on partageait pas du tout la même culture  
21 d'entreprise.

22 On trouvait non plus qu'ils avaient pas du  
23 tout les compétences techniques pour faire le  
24 travail qui était requis. Alors, il aurait fallu  
25 qu'on prenne toute la responsabilité du travail

1            quand même avec la moitié des honoraires puis la  
2            moitié du personnel puis... Alors, c'était très...  
3            très difficile de demander ça à nos ingénieurs de  
4            travailler de cette façon-là.

5            Alors, on a... moi, j'ai travaillé très  
6            fort pour que ce consortium-là soit annulé  
7            éventuellement par Hydro-Québec, ce qui a été fait.  
8            Finalement, on a mis fin au consortium, puis chaque  
9            compagnie s'est faite donner un contrat directement  
10           par Hydro-Québec puis on a chacun travaillé de  
11           notre côté par la suite sur le projet.

12        Q. [972] O.K. Alors... mais on a vraiment... quand  
13           vous dites « forcé », là, on vous a forcé la main à  
14           partir en coentreprise. Est-ce qu'il y avait...

15        R. Oui.

16        Q. [973] Est-ce qu'il y avait... pouviez-vous dire  
17           non?

18        R. Bien, éventuel... à la fin, j'ai réussi à m'en  
19           sortir, là, mais ça a été très... ça a pris  
20           beaucoup beaucoup d'efforts pour en arriver à cette  
21           étape-là parce que c'était très... ils étaient très  
22           insistants chez Hydro-Québec de... qu'on travaille  
23           avec Dessau sur ce projet-là.

24        Q. [974] Est-ce qu'on vous a dit pourquoi on voulait  
25           avoir Dessau sur ce projet-là?

1 R. Bien, j'ai posé la question jusqu'à monsieur  
2 Caillé, il s'en souvenait pas tantôt, mais, moi, je  
3 me souviens de l'avoir rencontré pour ça à son  
4 bureau pour lui demander la question puis ma  
5 réponse était pas très claire quant à moi sur la...  
6 les raisons de... qu'on travaille avec Dessau sur  
7 ce projet-là.

8 (15:21:33)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[975]** Mais, encore? Mais, encore, tout en étant pas  
11 clair?

12 R. Quelle était la réponse, vous voulez dire?

13 Q. **[976]** Oui. Qu'est-ce qu'on vous donnait comme  
14 raison qui vous insatisfaisait?

15 R. Bien, que... la raison, c'était... c'était pour  
16 essayer des nouvelles méthodes de faire à Hydro-  
17 Québec. C'était la raison principale qui nous  
18 était... qui m'était donnée, essayer des nouvelles  
19 méthodes de travail.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[977]** O.K. Et vous avez... Bon. Vous parlez de la  
22 compétence... Parce qu'à cette époque-là, c'est  
23 clair, Toulnostouc, c'est l'élaboration des plans  
24 d'une centrale.

25 R. Oui.

1 Q. **[978]** Ça, c'est votre... votre spécialité.

2 R. Oui.

3 Q. **[979]** Est-ce que ça l'était chez Dessau?

4 R. Pas du tout, d'après moi, là, mais...

5 Q. **[980]** O.K. Alors, vous deviez entraîner les gens de  
6 Dessau?

7 R. Oui. Ah! Oui, absolument.

8 Q. **[981]** O.K.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[982]** Vous avez dit tantôt que Dessau n'avait pas  
11 la même culture de travail que chez vous. Alors,  
12 qu'est-ce que vous voulez dire par ça?

13 R. Bien, chez RSW on est une entreprise très  
14 technique, là. La force de la compagnie, c'est  
15 vraiment la qualité des services techniques qu'on  
16 peut rendre, l'expertise qu'on a, l'expérience de  
17 nos employés.

18 Chez Dessau, moi, j'avais plutôt  
19 l'impression que c'est une entreprise de...  
20 relationnelle, là. Leur force, c'était les  
21 relations qu'ils pouvaient développer auprès des  
22 donneurs d'ouvrage, mais que techniquement ils  
23 étaient très faibles.

24 Alors, les méthodes de gestion n'étaient  
25 pas les mêmes, puis j'aimais pas la réputation de

1 Dessau.

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 Q. **[983]** Est-ce qu'il y avait, à votre connaissance,  
4 est-ce qu'il était question... à l'époque, est-ce  
5 qu'il y avait des... dans l'air, il était question  
6 que Dessau fusionne ou achète RSW?

7 R. Oui, c'est une des choses qui faisaient que je les  
8 aimais pas, c'est qu'ils répandaient beaucoup de  
9 rumeurs sur RSW, de toutes sortes de rumeurs et  
10 ça... c'était très... très ennuyeux pour... pour  
11 nous autres.

12 Q. **[984]** O.K.

13 R. Dont celle-là que... comme des rumeurs qu'on  
14 fermait, des rumeurs que ils allaient nous acheter,  
15 toutes sortes de...

16 Q. **[985]** C'est pas nécessairement bon pour la valeur  
17 d'une entreprise.

18 R. Bien, c'est pas nécessairement bon quand on essaie  
19 d'obtenir des contrats puis que les gens pensent  
20 qu'on est en train de fermer ou d'être vendue, là.

21 Q. **[986]** Moi, je n'aurai pas d'autre question pour le  
22 témoin.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Alors, avant de prendre la pause, je vais vous  
25 demander si les parties ont des questions à poser.

1 Me DENIS HOULE :

2 J'en ai pas, Madame.

3 Me MICHEL DÉCARY :

4 Oui, Madame.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait. Combien de temps à peu près, Maître  
7 Décary?

8 Me MICHEL DÉCARY :

9 Moins de dix minutes.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 O.K. Parfait. Alors, nous allons prendre la pause.

12 R. Parfait. Merci.

13 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

14 (15:52:29)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors Maître Décary.

17 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY :

18 Q. **[987]** Bonjour Monsieur Dick. Mon nom est Michel

19 Décary, je suis l'avocat du Parti libéral du

20 Québec. Saviez-vous que monsieur Bibeau, en tout

21 temps, durant les années deux mille (2000), deux

22 mille dix (2010), en tout temps, as toujours eu un

23 chauffeur personnel à son emploi payé par lui?

24 R. Non, je le savais pas.

25 Q. **[988]** Avez-vous remarqué le véhicule dans lequel se

1           trouvait monsieur Bibeau?

2           R. Comme vous voulez dire la marque du véhicule ou des  
3           détails.

4           Q. **[989]** Le type de véhicule.

5           R. C'est un genre de limousine mais...

6           Q. **[990]** Si je vous disais que, en tout temps, c'était  
7           une « minivan » et qu'il n'a jamais, vous  
8           m'entendez, jamais eu accès à une limousine du  
9           gouvernement, seriez-vous en mesure de nier cela?

10          R. Bien, je serais surpris parce que mon souvenir  
11          c'est que c'était plutôt une limousine mais je peux  
12          pas vous dire plus que ça.

13          Q. **[991]** Et donc vous dites que vous l'avez vue?

14          R. Oui, il était...

15          Q. **[992]** Et que c'était pas une « minivan »; donc  
16          retenez ça. Le deuxième point, carte d'affaires.

17          LA PRÉSIDENTE :

18          Maître, je vais surtout vous demander de baisser le  
19          ton, Maître Décary.

20          Me MICHEL DÉCARY :

21          Q. **[993]** Il y a des choses qui sont dites... Carte  
22          d'affaires. Si je vous disais que monsieur Bibeau  
23          n'a jamais eu une carte d'affaires indiquant  
24          « Conseiller du premier ministre », seriez-vous en  
25          mesure de nier ça?



1 R. Bien il m'en a montré une où c'était écrit  
2 sensiblement « Conseiller du premier ministre »  
3 (inaudible).

4 Q. [994] Ça, vous dites qu'il vous en a montré une?

5 R. Oui.

6 Q. [995] Où? Où étiez-vous?

7 R. C'est une des cinq, six fois que je l'ai rencontré,  
8 pas la première, c'était après deux mille trois  
9 (2003) alors, je le sais pas, je me souviens pas  
10 exactement c'était où. Je pense pas que j'invente  
11 ce détail-là qu'il m'ait montré une carte.

12 Q. [996] Est-ce qu'il serait exact de dire que ce que  
13 monsieur Bibeau a fait lors de la première  
14 rencontre était de vous demander des contributions  
15 pour le Parti libéral du Québec et non, comme l'a  
16 laissé entendre maître Crépeau quand il a utilisé  
17 le terme « pot-de-vin » ou « commission secrète »,  
18 c'est-à-dire que de l'argent pourrait être mis dans  
19 ses poches? Avez-vous en tout temps compris qu'il  
20 demandait des contributions pour le Parti libéral  
21 du Québec et non de l'argent pour être mis dans ses  
22 poches?

23 R. Bien, pour répondre à votre question, je vais être  
24 obligé de vous donner une réponse un petit peu plus  
25 longue. Il a très clairement indiqué que une

1 contribution dans un comté ça comptait pas pour  
2 lui, il fallait que ça soit une contribution qui  
3 lui était remise et il s'attendait à des montants  
4 de l'ordre que j'ai indiqué tantôt : soixante (60),  
5 soixante-dix (70), quatre-vingt mille (80 000).

6           Moi, mon expérience du domaine des  
7 contributions politiques et les, ce que j'en ai  
8 entendu dire par différentes personnes dans des  
9 cocktails puis d'autres, d'autres occasions, c'est  
10 que les gens vont utiliser des prête-noms pour être  
11 capables de fournir ces montants-là importants puis  
12 qu'ils font ça souvent à travers des sociétés-  
13 écrans puis, moi, je me suis toujours dit, à  
14 travers une société-écran, les gens perdent le  
15 contrôle de l'argent, où est-ce qu'il va vraiment,  
16 bon, on ne sait plus. Alors quand monsieur Bibeau  
17 me dit « Il faut que ça soit remis séparément de ce  
18 qu'on met dans les comtés. » vous m'avez posé la  
19 question, ma réaction ça a été « Est-ce que c'est  
20 vraiment de l'argent qui a aller au PLQ? Ça a fait  
21 partie de mes réflexions dans les minutes qui ont  
22 suivi ma rencontre quand il a eu quitté mon bureau.

23 Q. [997] Mais est-ce que monsieur Bibeau ne vous a pas  
24 dit expressément, justement, que c'était par des  
25 chèques personnels?

1 R. Non. Il a pas dit ça.

2 Q. **[998]** Vous êtes-vous plaint... vous connaissez,  
3 n'est-ce pas, des gens du Parti libéral que vous  
4 n'avez pas nommés? Est-il exact que vous  
5 connaissiez le ministre Séguin, le ministre des  
6 Finances?

7 R. Pas personnellement, mais je connais... je connais  
8 très bien c'est qui, oui.

9 Q. **[999]** Vous êtes-vous plaint à quelqu'un du Parti  
10 libéral?

11 R. Non.

12 Q. **[1000]** Personne?

13 R. Non.

14 Q. **[1001]** Vous-même, avez-vous déjà été impliqué dans  
15 une affaire de commission secrète à l'étranger?

16 R. Bien, c'est... je sais à quoi vous voulez référer,  
17 mais c'était un dossier qui, d'après moi, a été  
18 monté de toutes pièces pour essayer de me  
19 discréditer, mais j'ai jamais payé des commissions  
20 secrètes à l'étranger, c'est pas vrai.

21 Q. **[1002]** Et ça vous a fait très mal, n'est-ce pas  
22 d'être accusé de commissions secrètes? Et vous  
23 dites que c'est pas vrai?

24 R. Non.

25 (15:58:42)

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Madame la Présidente, ça c'est un dossier  
3 médiatisé, il y a des sources ouvertes ou il y a...  
4 il y a un ingénieur du Québec qui a purgé une peine  
5 d'emprisonnement en Libye, si je me souviens bien  
6 et je sais qu'il y a des débats civils parce que  
7 vous vous souvenez qu'on l'a déjà mentionné que des  
8 débats civils, il y en a eu encore il y a quelques  
9 mois sur les fins fonds de cette histoire-là mais  
10 qui ne concernent pas un contrat de construction au  
11 Québec, c'est quelque chose qui s'est passé à  
12 l'étranger qui concerne des paiements de pots-de-  
13 vin avec un militaire dans un pays où il y a une  
14 dictature. Alors, je ne sais pas, mais je pense que  
15 c'est pas pertinent avec les travaux de la  
16 Commission. On pourra jamais voir la... la fin, le  
17 fond de cette affaire-là ici parce qu'il y a déjà  
18 des débats civils devant les tribunaux.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Mais on peut certainement, aux fins de la  
21 crédibilité de monsieur Dick, et je pense que c'est  
22 ce que monsieur... Maître Decary veut savoir, si  
23 monsieur Dick lui-même a payé des pots-de-vin à un  
24 soldat ou pas ou...

25 R. Jamais.

1 Q. **[1003]** ... s'il a été impliqué dans cette histoire-  
2 là.

3 R. Bien, on a été impliqué indirectement, mais on n'a  
4 jamais remis des pots-de-vin à qui que ce soit. On  
5 n'a jamais été inquiété dans cette affaire-là, ni  
6 par le gouvernement algérien, ni par le  
7 gouvernement du Canada. On a continué d'avoir des  
8 contrats avant, après, avec les intervenants là-  
9 bas.

10 Monsieur Demers qui était très fâché contre  
11 nous a essayé de... d'inventer une histoire  
12 abracadabrante parce que lui a fait plusieurs  
13 années de prison là-bas mais c'est... c'est  
14 malheureux, là, mais c'est... c'est juste de la  
15 vengeance de sa part ou je sais pas quoi, là.

16 Me MICHEL DECARY :

17 Q. **[1004]** Et c'est à ce même monsieur Bibeau que vous  
18 êtes allé voir une occasion pour avoir ses conseils  
19 en rapport avec une autre affaire?

20 R. C'est pas des conseils. Je voulais qu'il m'indique,  
21 de mémoire...

22 Q. **[1005]** C'est ce que vous avez dit.

23 R. ... je voulais qu'il m'indique à qui je pourrais  
24 m'adresser au gouvernement dans un dossier.

25 Q. **[1006]** Et puis il vous a aidé?

1 R. Mon souvenir c'est que non, ça... il m'a pas aidé  
2 comme tel. C'est pas qu'il voulait pas m'aider,  
3 mais ça... ça a été stérile cette... cette  
4 rencontre-là, ça a pas... ça a pas rapporté quelque  
5 chose.

6 Q. **[1007]** Vous saviez que les autres sociétés de génie  
7 versaient, faisaient des sollicitations à  
8 l'intérieur des bureaux puis versaient, comme on  
9 l'a entendu ici, versaient des contributions aux  
10 partis politiques, n'est-ce pas? Vous étiez au  
11 courant de ça?

12 R. Bien, on était au courant... vous savez, les gens  
13 s'en vantent pas puis on reçoit pas des relevés de  
14 ça non plus, là. Alors, on entend des choses dans  
15 des cocktails, on rencontre des gens, mais c'est  
16 beaucoup des... des rumeurs. J'ai jamais su  
17 exactement ce qui se passait dans aucune compagnie.

18 Q. **[1008]** Bien Monsieur...

19 R. Des fois, on avait des anciens employés qui  
20 venaient de chez Dessau, qui venaient de chez SNC  
21 puis qui nous disaient : « Ah, bien là-bas ça se  
22 fait comme ça, ça se fait comme ci. » Mais tu sais,  
23 c'est pas des... ça dépend ce que vous appelez par  
24 « connaître », là.

25 Q. **[1009]** Et monsieur Bibeau lui-même vous avait dit

1 que d'autres sociétés versaient des sommes?

2 R. Oui.

3 Q. **[1010]** Vous avez parlé de soixante (60), soixante-  
4 dix (70), quatre-vingts (80)?

5 R. Oui.

6 Q. **[1011]** Doutez-vous de ça?

7 R. Oui, je doutais un petit peu, tout ce que monsieur  
8 Bibeau m'a dit, ça me semblait tellement sortir de  
9 l'ordinaire par rapport aux conversations que  
10 j'avais eues avant, entre autres avec des gens du  
11 Parti libéral du Québec puis de d'autres partis en  
12 rapport à du financement politique que dans  
13 l'ensemble, j'avais beaucoup d'inconfort avec ce  
14 monsieur Bibeau. Et je tenais pas beaucoup à me  
15 compromettre avec... en faisant des affaires avec  
16 lui. Alors...

17 Q. **[1012]** Et je comprends que c'est arrivé une fois,  
18 qu'il y en a plus jamais été question?

19 R. Exact.

20 Q. **[1013]** Et je reviens sérieusement, vous avez su ce  
21 que c'était d'être accusé en rapport avec une  
22 commission secrète que vous dites ne pas exister.  
23 Avez-vous sérieusement pensé que Marc Bibeau  
24 voulait de l'argent pour lui, pour mettre dans ses  
25 poches?

1 R. Bien, je comprenais pas parce que je savais que  
2 c'était un homme qui était à l'aise  
3 financièrement...

4 Q. **[1014]** Ma question est claire. Oui ou non?

5 R. Bien ma réponse, je vais vous la donner au complet,  
6 là. Ma réponse c'est je trouvais ça... je  
7 comprenais pas le personnage. Et effectivement, je  
8 doutais de... je vous ai dit tantôt, c'était des...  
9 des pensées que j'ai eues, c'est des... des choses  
10 qui ont influencé mes actions dans cette affaire-là  
11 mais j'avais pas de certitude sur rien. Et il y a  
12 des choses que je trouvais illogiques dans ce que  
13 monsieur Bibeau faisait qui était... puis je  
14 comprenais pas qu'il... je comprenais pas ce qu'il  
15 disait, ça me semblait pas fonctionner d'un bout à  
16 l'autre et effectivement, je trouvais ça curieux  
17 tout ça, là. Ça... il est conseiller du Premier  
18 Ministre, il veut de l'argent pour les partis, il  
19 veut de l'argent pour le parti, l'argent qu'on  
20 donne dans les comtés ça compte pas, il faut que ça  
21 soit séparé. Il sait bien que c'est du financement,  
22 ça se fait pas auprès des entreprises. C'est ça  
23 qu'il veut faire. Ça... ça fonctionnait pas très  
24 bien son histoire. Moi ça me dérangeait beaucoup.  
25 Alors c'est... c'était ça ma position par rapport à



1           lui.

2           Q. **[1015]** Et par la suite, donc il n'en a pas été  
3           question?

4           R. Non.

5           Q. **[1016]** Et vous... vous l'avez vu une ou deux ou  
6           trois fois, vous avez dit même tout à l'heure cinq,  
7           six fois?

8           R. Oui, parce qu'il y a eu la réception chez lui puis  
9           j'ai une fois, je me souviens, j'ai eu un... ils  
10          ont eu un cocktail de financement, je pense, pour  
11          monsieur Séguin, justement. Puis on discutait, on  
12          avait parlé des politiques, les PPP commençaient  
13          dans ce temps-là puis monsieur Bibeau était là pour  
14          faire participer au débat. Puis je l'ai rencontré à  
15          ce moment-là.

16          Q. **[1017]** Donc toutes ces fois, il en a jamais été  
17          question?

18          R. Non. Seulement la première rencontre.

19          Q. **[1018]** Pas d'autres questions.

20

21           ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

22

23           LA PRÉSIDENTE :

24           Merci. Est-ce que d'autres parties veulent poser  
25           des questions? Non? Bon, alors comme il est quatre

1 heures cinq (4h05), nous allons... je comprends,  
2 Maître Crépeau, que le prochain témoin n'est pas...

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 N'est pas... on m'a dit qu'il était pas ici cet...  
5 qu'il attendait l'appel, mais qu'il est pas ici.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 O.K. Alors donc, comme il est quatre heures cinq  
8 (4h05), nous allons suspendre aujourd'hui et nous  
9 allons reprendre demain matin.

10

11 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE AU 10 SEPTEMBRE 2014

12

13

---

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

SERMENT

Nous, soussignées, DANIELLE BERGERON et ROSA  
FANIZZI, sténographe officielles, certifions que  
les pages qui précèdent sont et contiennent la  
transcription fidèle et exacte de l'enregistrement  
numérique, le tout hors de notre contrôle et au  
meilleur de la qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

---

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle

---

Rosa Fanizzi (Tableau #296989-1)

Sténographe officielle